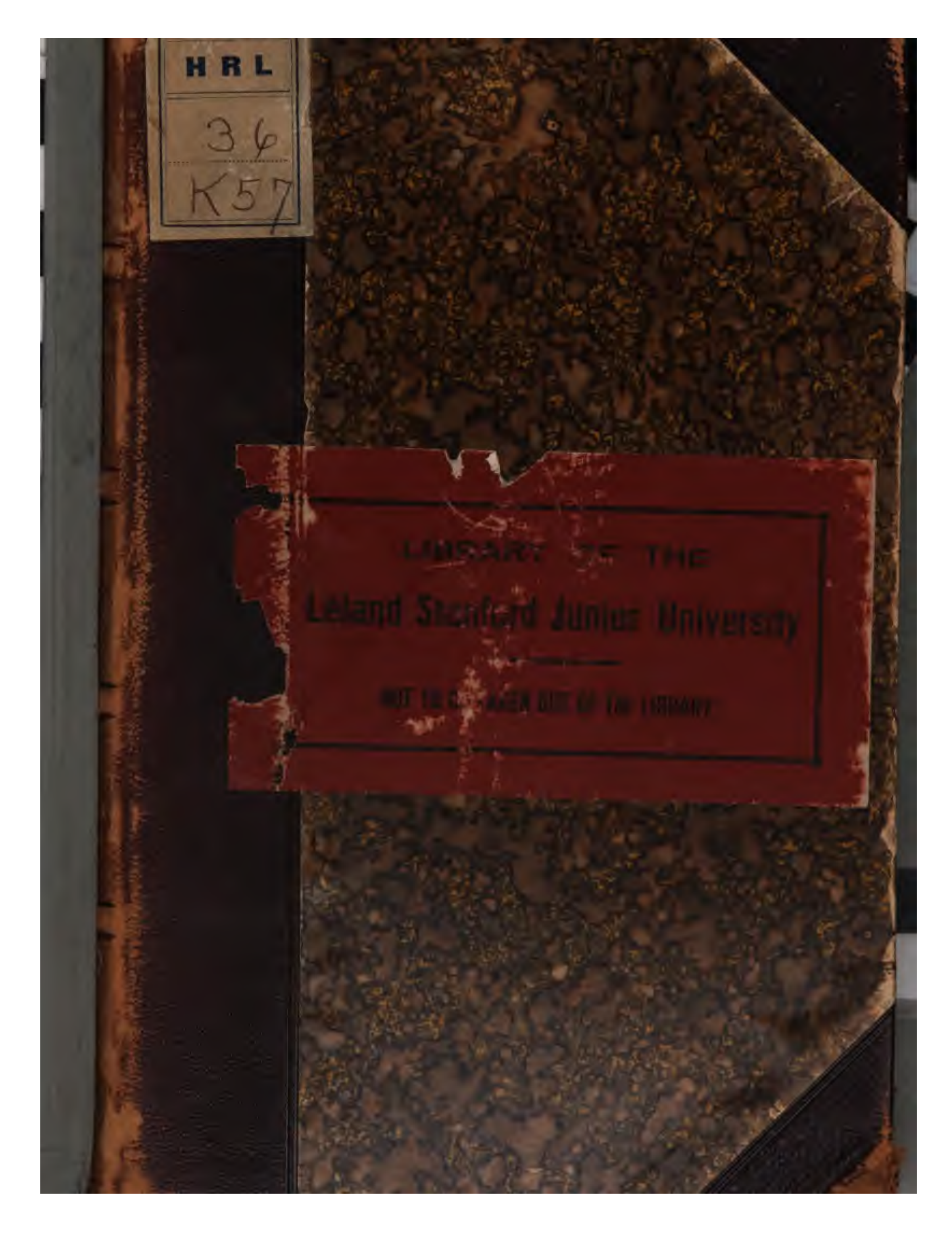
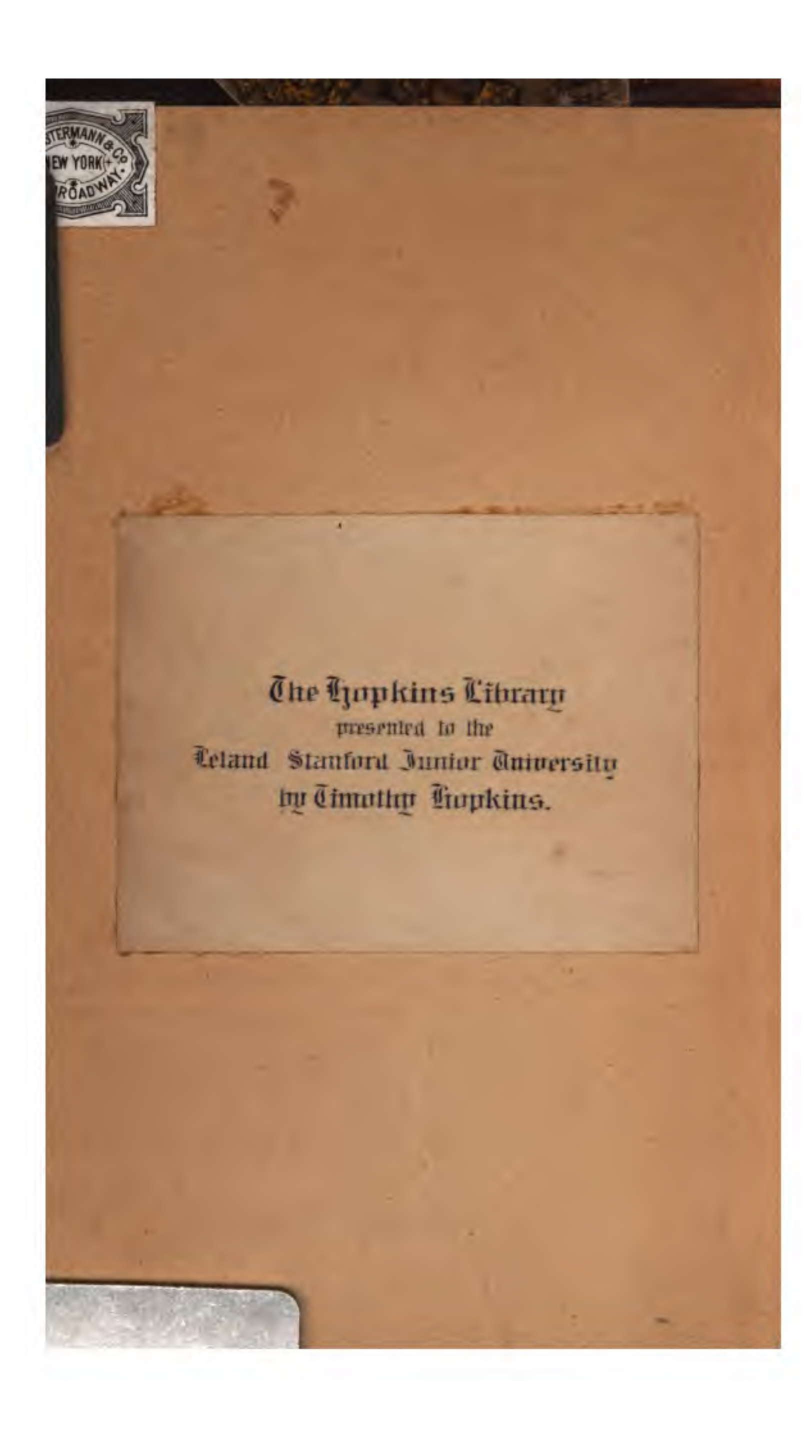

HRL
36
K57
THE
Leland Stanford Junior University



NEW YORK
ROADWAY
The Hopkins Library
presented to the
Leland Stanford Junior University
by Timothy Hopkins.

ITINÉRAIRE DESCRIPTIF

DU CHEMIN DE FER

FRANCO-SUISSE

DE

NEUCHATEL A PONTARLIER

PAR EDOUARD GIROD

BIBLIOTHÉCAIRE DE LA VILLE DE PONTARLIER

NEUCHATEL

LIBRAIRIE J.-R. LEUTHOLD

1862

à moins d'affaires pressantes, les passagers sur ce chemin auraient tort de ne pas faire une halte de quelques jours aux deux extrémités de cette courte ligne.

C'est pour déterminer chez eux l'idée de cette halte et leur faciliter les moyens de mettre à profit un séjour soit à Neuchâtel, soit à Pontarlier, en se transportant d'un point ou de l'autre aux lieux environnants remarquables par leurs sites, par les panoramas dont on y jouit, par les curiosités naturelles, les industries et les monuments qu'ils renferment, comme par les événements historiques arrivés sur leurs territoires, que nous écrivons cette notice sommaire, — car il faudrait un volume pour la rendre complète.

Dans cet opuscule cependant, les lecteurs trouveront des renseignements suffisants pour les initier à tout ce qui peut les intéresser ou piquer leur curiosité sur leur route, dussent-ils ne point s'arrêter ni revenir sur leurs pas, et ne jouir seulement de la vue de la contrée qu'au vol d'oiseau du wagon ou au simple temps d'arrêt à la station.

Pour ceux qui séjourneront à Neuchâtel ou à Pontarlier, nous nous sommes étendu davantage sur ce qui est relatif à ces deux villes chefs-lieux, des deux côtés de la frontière helvético-française, la première, du XXIe canton de la Confédération suisse; la seconde, du IVe arrondissement du département du Doubs.

Ce petit manuel descriptif et indicateur est, au reste, le premier *Vade mecum du voyageur* qui ait paru concernant le chemin de fer *Franco-Suisse*, dont le prolongement depuis Pontarlier doit se raccorder avec le chemin de *Paris-Lyon-Méditerranée*, du côté de la France, comme à Bienne il se soude déjà au *Central-*

Suisse. — Même pour les touristes français ou étrangers pourvus d'un *Richard*, d'un *Joanne*, d'un *Badecker*, d'un *Murray* ou de quelque autre guide ou manuel, ce petit livre sera encore très utile par les indications qu'il fournit sur les voies ferrées et autres communications les plus récentes avec Pontarlier et Neuchâtel. — Nous y signalons aussi les hauteurs des principales montagnes, les distances des stations sur la voie ferrée, etc.

DE

NEUCHATEL A PONTARLIER

PAR LE

FRANCO-SUISSE

Dem Wanderman Gehœrt die Welt.
RÜCKERT.

—

Le monde, dans toute son étendue, appartient au voyageur qui traverse gaîment monts et vallées.



La partie du Jura que nous allons parcourir avec le touriste entrant de Suisse en France par ce point a des droits particuliers à son attention. — Jusqu'à la réalisation du projet, si longtemps considéré comme une utopie, d'un chemin de fer qui, au centre de la chaîne jurassique, ouvrît de rapides communications entre la Suisse et la France, les voyageurs se dirigeaient de l'un ou de l'autre pays vers leur but par Bâle ou Genève et réciproquement.

Mais le rail-way du *Franco-Suisse* a été mené à bonne fin. Se rattachant au *Grand-Central* vers le nord à Bienne et vers le sud au chemin du *Littoral* qui conduit à Genève, puis de là en France, il a complété ce réseau d'artères nécessaire pour sillonner en voies ferrées la Suisse dans tous les sens. — Nous ne parlons pas du tronçon du chemin de fer du *Jura industriel*, autre tour de force du génie humain, qui met en relation la Chaux-de-Fonds et le Locle avec Neuchâtel en moins de deux heures, sur un parcours de 38 kilomètres, à des hauteurs différentielles de 400 à 1000 mètres au-dessus de l'Océan.

Nous supposons donc le touriste entré en Suisse par Bâle ou Genève, venant d'achever dans l'intérieur sa première tournée d'agrément et disposé à quitter ce pays des merveilles de la nature par le *Franco-Suisse*. — Nous l'accueillons à son arrivée dans la gare de Neuchâtel. La halte à laquelle le site ravissant de cette ville encore inconnue pour lui ne peut manquer de l'engager nous procurera l'occasion de lui donner sur le canton dont cette cité est la capitale, sur la ville elle-même et sur ses environs, des documents restreints mais essentiels.

Nous traverserons ensuite en rail-way le pittoresque Val-de-Travers, où nous lui recommanderons, pour le visiter en détail, de s'arrêter un jour ou deux à *Noiraigue* et à *Fleurier*. Il aurait à regretter de ne pas s'être livré, dans cette charmante Tempé helvétique, à des explorations plus satisfaisantes que celle des yeux à la course du wagon, quelle que soit la spécialité de ses goûts. Car, ami des sciences naturelles et des arts mécaniques, ou admirateur de la puissance

de l'homme sur la nature dans la construction du chemin de fer sur toute la longueur de la vallée, depuis *Champ-du-Moulin* à *Saint-Sulpice*, il ne peut trouver nulle autre part une plus riche mine à exploiter en si peu d'espace.

PREMIÈRE PARTIE

CANTON DE NEUCHATEL[1]

Ce canton, le vingt-unième de la Confédération helvétique, est appelé ainsi du nom de NEUCHATEL, sa capitale. — Sa longueur moyenne est de huit à neuf lieues de Suisse, sa largeur de quatre à cinq lieues. D'après les calculs du général Dufour, sa superficie exacte serait de 34 $^{7}/_{10}$ lieues fédérales, ou 792 kilomètres. — L'historique du canton étant identiquement celui de sa capitale, dont il a suivi le sort à toutes les époques, nous le différons jusqu'à ce que nous nous occupions spécialement de Neuchâtel.

[1] Nous nous sommes inspiré des documents les plus récents pour la rédaction de ce qui concerne la *statistique* et l'*histoire naturelle* en général dans les courtes notices sur le canton de Neuchâtel qui précèdent l'ITINÉRAIRE DESCRIPTIF DU CHEMIN DE FER FRANCO-SUISSE DE NEUCHATEL A PONTARLIER. — Nous puisons particulièrement et à pleines mains dans l'intéressant volume in-16, 2e édition, publié par V. Benoit, chez l'éditeur Klingebeil, libraire (imprimerie F. Marolf). Neuchâtel, 1861. ED. G.....

1° Orographie.

MONTAGNES ET VALLÉES.

Le système orographique des monts Jura, tant en France qu'en Suisse, a une étendue de plus de 400 kilomètres ; il est formé de cinq chaines disposées, depuis Schaffhouse jusqu'au delà de Genève, en arc de cercle dont la concavité embrasse dans son majestueux rempart de rochers, le plus souvent abruptes, les parties nord-ouest et sud-ouest de la Suisse que dominent sur le territoire de cet Etat ses plus hautes cimes. — C'est à la sommité de l'arc, pour ainsi dire, sur les pentes de ces montagnes et dans les vallons allongés à leurs pieds, que, des deux côtés, vers l'orient et l'occident, sont assis le canton de Neuchâtel et l'arrondissement de Pontarlier. Les deux villes, chefs-lieux de ces deux circonscriptions politiques en Suisse et en France, ont pour trait-d'union de relations commerciales et socialès, depuis la fin de 1860, le merveilleux rail-way *Franco-Suisse*, où les constructions grandioses de l'art se joignent, dans le Val-de-Travers, aux beautés naturelles avec une promiscuité si luxuriante que les conceptions de l'imagination la plus féconde sont surpassées à leur spectacle par la réalité.

Avec son lac, qui le délimite presque en entier du côté de la Suisse au sud-est, quatre points culminants placés sur sa frontière extrême indiquent assez exactement les bornes du territoire du canton de Neuchâtel en suivant de l'un à l'autre une li-

gne plus ou moins contournée. — Ce sont : le sommet du *Creux-du-Vent* (1467 mètres), le *Chasseron* (1609 m), le *Gros-Taureau* (1324 m) et le *Chasseral* (1508 m).

La partie du Jura dit *neuchâtelois* est composée de quatre reliefs parallèles séparés par des vallons étroits dans des directions peu variables.

Ces reliefs ou chaînes n'ont pas dans toute leur étendue la même dénomination, mais le géologue les remarque avec une sûreté de coup d'œil infaillible. Ils s'étagent au sud-est et au nord-ouest dans l'ordre suivant :

1° Le relief de *Chasseral* et *Chaumont*, dont le lac baigne le pied qui s'abaisse derrière Neuchâtel pour se relever au-dessus de Boudry, puis, par le *Dos-de-l'Ane* et le sommet du *Creux-du-Vent*, aboutit au *Chasseron* (canton de Vaud).

2° Celui où sont comprises *Tête-de-Rang*, *la Tourne* et la *Côte-aux-Fées*.

3° Celui qui se compose du Jameau des *Sagnettes*, du *Crêt-de-l'Oure*, de *Sonmartel* et du *Mont-Sagne*.

4° La chaîne qui renferme à l'extrême frontière de France le *Pouilleref*, le *Châteleu* et le *Gros-Taureau*.

Vu des plaines de Berne, de Fribourg et de Vaud, ce massif offre à l'œil une continuité de montagnes arrondies et bleuâtres.

La longueur des vallées ou intervalles longitudinaux entre deux chaînes consécutives est variable.

Les plus considérables, dont le niveau est à plus de 740 mètres au-dessus de la mer, occupent l'envers ou le flanc du premier rameau. Ce sont:

1° Le *Val-de-Ruz*, formé par la cluse dans laquelle le torrent du *Seyon* s'est frayé un passage entre le *Chaumont* et le prolongement nord-est de la *Tourne*. On l'aperçoit dans son entier en montant de Neuchâtel à la Chaux-de-Fonds. Les points les plus avantageux pour le découvrir sont au-dessus du village de Fenin et à l'auberge du village des Hauts-Geneveys. De ces deux emplacements on voit toute cette grande et riante vallée, ses champs, ses prairies et plus de vingt centres de population. — L'agriculture y prospère; l'industrie y a fait aussi dans ces derniers temps de rapides progrès.

2° Le *Val-de-Travers*, arrosé dans toute sa longueur par l'Areuse, depuis Saint-Sulpice jusqu'à Noiraigue. — Nous le parcourrons avec le chemin de fer, et c'est dans deux de ses villages que nous conseillons au touriste de faire une halte d'un ou plusieurs jours pour admirer en détail les beautés dont l'art et la nature l'ont favorisé.

On trouve dans l'intérieur du Jura supérieur les vallons de la *Sagne* et des *Ponts*, peu favorables à l'agriculture, mais dont les habitants sont adonnés à l'horlogerie et à l'extraction de la tourbe, qu'y fournissent en abondance les terrains marécageux, et plus haut encore, à mille mètres environ au-dessus de la mer, les vallées de la *Brévine*, *Chaux-du-Milieu*, *Locle* et *Chaux-de-Fonds*. Ces deux dernières localités ont une renommée uni-

verselle due à l'immense essor qu'a pris leur industrie horlogère depuis trente ans, et à la beauté de leurs édifices reconstruits ensuite d'incendies qui les détruisirent en entier, le Locle en 1833 et la Chaux-de-Fonds en 1794. Mais l'accroissement de la population dans ce dernier village, qui persiste à récuser le titre de ville en dépit de ses 16,000 habitants, a puissamment contribué à y développer le luxe des constructions privées et publiques. Le Locle, dans le recensement du 10 décembre 1860, est porté pour une population de passé 9000 individus.

Ces vallons sont des bassins clos ou ouverts, qui présentent des coupures profondes et transversales nommées *cluses*, *gorges*, *pertuis*. C'est à travers ces déchirements à parois nues et abruptes, qui parfois servent de conduits aux eaux, qu'ont été ménagées des voies de communication entre les bords du lac et les gradins supérieurs du Jura neuchâtelois.

Ces montagnes offrent plusieurs grottes remarquables, entre autres celles du *Temple-des-Fées* et de la *Baume*, près de Buttes; de *Môtiers*, dans le vallon de Travers; celle de la *Toffière*, dans les rochers du saut du Doubs, et celle tout récemment découverte lors de la construction du chemin de fer dans le flanc de la montagne qui porte les ruines du château de Rochefort. — Une glacière naturelle, due à des circonstances particulières, existe dans une excavation souterraine au nord de Couvet.

—

2° Hydrographie.

LACS ET COURS D'EAU.

Les cours d'eau du canton sont:

La *Thièle*, continuation de l'Orbe qui sort di lac de Joux, traverse dans sa longueur, d'Yverdoı à Thièle, le lac de Neuchâtel, qu'elle joint à celu de Bienne dans son cours d'environ une lieue Elle sépare le canton de Berne du canton de Neu châtel pendant cette traversée.

Le *Doubs*, qui, après avoir parcouru dès s source, dans l'arrondissement de Pontarlier, le montagnes du département auquel il donne so: nom, atteint en face du village des Brenets le ter ritoire neuchâtelois, qu'il délimite du côté de l France sur une étendue de trois lieues, après s remarquable chute de vingt-sept mètres au moins à huit kilomètres de la Chaux-de-Fonds.

L'*Areuse,* le principal cours d'eau du canton e qui a sa source à l'ouest, au fond du Val-de-Tra vers. Grossie par les ruisseaux de *Buttes*, de *Fleu rier*, du *Bied*, par le torrent du *Sucre* et par l petite rivière la *Noiraigue*, l'Areuse sort du Val de-Travers, se précipite en écumant dans les gor ges profondes de *Brot* et du *Champ-du-Moulin* e s'en échappe au-dessus de la petite ville de Boudr pour se jeter dans le lac de Neuchâtel. Elle est trè poissonneuse.

Le torrent du *Seyon* sort, à l'est, du fond di Val-de-Ruz, qu'il parcourt. Il reçoit les eaux d deux ruisseaux: le *Torret* et la *Sauge*. Enferm

dans une gorge profonde de rochers au-dessous de Valangin, il se transformait autrefois en cours d'eau impétueux qui, à plusieurs reprises, causa d'immenses dégâts dans la ville de Neuchâtel. Aujourd'hui le Seyon a été encaissé et conduit dans un lit artificiel qui est un chef-d'œuvre de l'art. L'ancien lit qui traversait la ville a été comblé et a fait place à des rues et à un nouveau quartier.

La *Serrières*, petite rivière de montagne, jaillit à l'extrémité d'une gorge étroite de rochers, au fond de laquelle on a construit des moulins et des usines. Elle passe sous le chemin de fer et sous le beau pont construit en 1807 pour se jeter dans le lac au bas du village qui porte son nom. Son cours n'ayant que quelques centaines de mètres d'étendue, on aperçoit d'un côté sa source et de l'autre son embouchure.

Outre ces cours d'eau, il y a encore quelques ruisseaux à *Saint-Blaise,* à *Bevaix,* au *Locle,* à *Saint-Aubin.* Les sources sont moins abondantes sur le versant méridional du Jura que sur les pentes tournées vers le nord-ouest. Les *ruz* ou *bieds* des hauts vallons se perdent sous des rochers où la nature du terrain, le brisement des roches, ouvrent un passage aux eaux. Elles se précipitent dans un *entonnoir* et vont chercher, par des conduits souterrains, une issue à un étage inférieur, où la source, jaillissant écumante et forte du pied d'un rocher, met aussitôt en mouvement des moulins, des usines, comme à *Saint-Sulpice,* à *Noiraigue,* à *Serrières.*

Les eaux qui descendent des montagnes appartiennent au bassin de la Méditerranée ou à celui de la mer du Nord et se rendent, par des bassins intermédiaires, au Rhône ou au Rhin. La ligne de partage de ces eaux passe par les *Rousses*, les *Bayards*, les *Sagnettes, Sonmartel, Entre-deux-Monts*, les *Crozettes*, etc. Leurs grands récipients sont le Doubs pour le Rhône et le lac pour la mer du Nord.

Le lac de *Neuchâtel*, situé entre le canton de ce nom et ceux de Berne, Fribourg et Vaud, est une nappe d'eau de neuf lieues de longueur sur une lieue et demie à deux lieues de largeur (~~entre Cudrefin et Neuchâtel~~). Sa profondeur atteint jusqu'à 150 mètres dans quelques parties. Le milieu de la vallée lacustre, d'Auvernier à la Lance, est occupé par une colline bien connue des pêcheurs, dont le point culminant, à l'extrémité orientale, arrive à dix mètres au-dessous du niveau de l'eau. Celle-ci, claire et transparente, offre tantôt une couleur bleuâtre, tantôt, selon l'aspect du ciel, la direction des vents, la nature du fond, l'inflexion des rayons lumineux, des teintes variées ou des nuances sombres. Ce lac passe pour être très dangereux et le nautonnier craint moins la force de la vague que l'action simultanée des vents qui se combattent à sa surface. Souvent, par un temps calme et sans agent provocateur connu, une agitation passagère et locale se manifeste tout à coup à la surface des eaux. Ce phénomène est appelé le *gonfle*.

Les rives du lac sont généralement escarpées, si ce n'est aux lieux où l'on a établi des ports, comme à Neuchâtel, où, d'ailleurs, on a conquis sur les eaux une grande partie des édifices et des promenades qui embellissent ses bords. Le mouvement de son niveau varie dans les limites de deux mètres environ. Il reçoit l'*Orbe* au sud-ouest, l'*Areuse* et le *Seyon* au nord-ouest, la *Mantua* entre Yverdon et Estavayer, et, à son extrémité orientale, la *Broye*, écoulement du lac de Morat. Lors des hautes eaux, ce dernier lac, celui de Bienne et les plaines marécageuses du *Seeland* ne forment quelquefois, avec celui de Neuchâtel, qu'une seule et même nappe d'eau. On est conduit ainsi à conclure qu'à une époque reculée ces trois lacs faisaient partie d'un vaste bassin du milieu duquel le Vully, le Jolimont, etc., s'élevaient comme des îles.

Le lac de Neuchâtel est constamment sillonné par des barques à voiles carrées, et, depuis 1825, par des bateaux à vapeur qui mettent la ville dont il porte le nom en correspondance quotidienne avec Yverdon, Bienne et Morat. On ne l'a vu gelé entièrement que quatre fois, en 1573, 1656, 1795 et 1830. Plusieurs personnes le traversèrent sur la glace dans cette dernière année.

Le lac de la *Brévine* ou d'*Etalières*, dans un des vallons les plus élevés du canton, a été formé au XVme siècle par un enfoncement subit du terrain. Sa surface a un peu plus d'une demi-lieue carrée. Son écoulement a lieu dans un gouffre où il sert à faire tourner un moulin très remarqua-

ble. On suppose que cette eau concourt à alimenter la source de l'*Areuse*, qui se trouve à 300 mètres au-dessous, à l'entrée du Val-de-Travers, comme nous l'avons dit.

Le *Loclat* est un lac encore plus petit près du village de Saint-Blaise.

De nombreux poissons peuplent les eaux. On y pêche l'anguille, la carpe, la tanche, la lotte, le goujon, l'ablette, la brême, la platelle; plusieurs leucisques: la perche, la palée; les bondelles ou harengs du lac, le barbeau, le nase, l'ombre-chevalier et le brochet, dont quelques échantillons pèsent de vingt à vingt-cinq livres. Le salut, cette baleine du lac, y atteint quelquefois près de trois mètres de longueur et pèse jusqu'à cent livres. La truite y est commune et l'on fait cas surtout de celle de l'Areuse et du Doubs. Presque tous les ruisseaux sont hantés par l'écrevisse et le vairon.

8° Histoire naturelle.

CLIMATOLOGIE. — GÉOLOGIE. — FLORE. — FAUNE.

De la situation de la plus grande étendue du canton en amphithéâtre résultent trois climats ou régions naturelles:

Le *Vignoble*, entre le lac de Neuchâtel et le Jura, représenté par l'étroite bande de terrain qui, des bords du lac, s'élève jusqu'à 300 mètres au-dessus de son bassin. Cette zône est parsemée de nombreuses et élégantes habitations; le pommier,

le poirier, le noyer, ombragent les vergers; le pêcher, l'abricotier, tapissent les murs des jardins.

La *région moyenne* est caractérisée sur le plateau de Lignières, dans les vallées de Ruz et de Travers, par l'absence des vignes; le noyer devient rare, les arbres fruitiers donnent des produits moins savoureux et moins développés. Toutes les espèces de céréales peuvent y être cultivées.

Enfin, dès 850 mètres de hauteur, les vallées plus élevées et les cimes du Jura forment la *région des montagnes* ou *des pâturages*. L'orge, l'avoine, remplacent le froment; les arbres coniques commencent à se grouper; les pâturages couverts de gentiane jaune occupent de vastes terrains et quelques métairies au milieu des pelouses ondulées indiquent la limite des lieux habités. Au delà de 1300 mètres cesse toute végétation arborescente, mais là croît encore une herbe épaisse et courte, émaillée de fleurs aux vives couleurs et tapissée des feuilles argentées de l'alchemille. On pourrait qualifier cette zône supérieure de région alpestre. Ainsi le climat est tempéré au bord du lac, frais dans les grandes vallées cultivées, froid et même âpre dans les montagnes.

Au point de vue géologique, le canton de Neuchâtel appartient à la formation jurassique. Ce terrain se compose de sédiments calcaires stratifiés d'environ 100 mètres d'épaisseur, qui se distinguent par le gisement, la compacité, la couleur et la nature des débris qu'ils renferment. Les groupes qui forment la masse principale et qui appartiennent

aux époques secondaire ou tertiaire sont le *crétacé* et le *jurassique* proprement dit, qui comprend les sous-groupes liasique, oolitique, oxfordien, astardien, portlandien. Les calcaires blancs de ces deux derniers occupent les assises supérieures du relief jurassique. Celles-ci enceignent le sommet des crêtes et font saillie aux flancs des montagnes, où elles constituent des terrains secs et arides.

Le *néocomien* et le *molassique* remplissent le fond des vallons sans jamais recouvrir les points culminants des chaînes. Le vallon de la Chaux-de-Fonds renferme dans un espace restreint le néocomien, les terrains tertiaires supérieurs du bassin suisse et quelques ossements de grands vertébrés aujourd'hui effacés du livre de vie.

Des calcaires d'eau douce se trouvent en outre dans plusieurs localités (Moron, Locle), où ils sont exploités et taillés avec la hache et la scie sous le nom de *pierre morte*. D'heureuses circonstances ont amené la découverte de nombreux restes d'une flore éteinte gisant dans les calcaires lacustres de la vallée du Locle.

Des dépôts diluviens, des blocs de granit plus ou moins volumineux se trouvent comme semés au hasard jusqu'à une assez grande hauteur sur le versant des chaînes inférieures. Quoique enfouis à demi dans la terre, ceux de ces blocs erratiques (pierres striées, moraines) qui sont dans ces conditions se reconnaissent aisément à la végétation exceptionnelle qui les recouvre (*lecidea geographica, asplenium septentrionale*).

Avec de nombreux fossiles, des dépôts de diverses matières se montrent dans le Jura neuchâtelois, entre autres des limons aurifères dans l'Areuse, des marnes ferrugineuses et du minerai de fer; enfin l'asphalte, substance grasse imprégnée dans la roche, dont elle s'extrait par distillation à la Presta, dans le Val-de-Travers. Des eaux minérales soufrées ou ferrugineuses sourdent dans quelques localités, aux Ponts, à Fontaines, à Couvet, au Locle, à la Brévine, dont la source paraît contenir de l'arsenic en dose inappréciable.

La flore du canton compte environ 1300 espèces de végétaux phanérogames ou cryptogames vasculaires. Si, par l'effet des cultures, plusieurs espèces exotiques ont pris place auprès des végétaux indigènes, par contre quelques-uns de ceux-ci, qui croissaient spontanément naguère dan Jura neuchâtelois, en ont disparu.— La végétation qui donne la physionomie à une contrée varie selon l'altitude, la nature du sol et selon que la lumière, la chaleur, sont réparties en proportions inégales dans les diverses stations.

Parmi les plantes particulières à la flore des montagnes de Neuchâtel, on peut citer les *valeriana augustifolia, herysimum hieracifolium, fritillaria meleagris, carex chordorhiza, pulicaris acuta*, et nombre d'autres plantes rares en Suisse. — Le grand Haller, Gagnebin, J.-J. Rousseau, Chaillet, ont laissé des descriptions de leurs fructueuses explorations dans ces parages.

Le Jura neuchâtelois servait jadis de repaire aux

ours, aux loups, aux cerfs, aux chevreuils. Ces animaux ont diminué et disparu à mesure que la population s'est accrue. Les renards et les lièvres sont devenus rares. La loutre de l'Areuse, le lapin, le blaireau, le lynx, ont, comme le dragon de Saint-Sulpice, été anéantis dans leur race. Environ 300 espèces d'oiseaux stationnent ou passent dans le pays. En général ces espèces sont les mêmes que celles du Jura et des Basses-Alpes, et, bien que le droit de chasse illimité ait réduit considérablement l'abondance du gibier à plume comme celle du gibier à poil, on entend encore quelquefois le rappel de la perdrix dans le Vignoble et l'on abat des coqs de bruyère (*Tetros urogallus* et *Tetrix*) dans les forêts de sapins de la région des montagnes.— La vipère seule est à redouter parmi les serpents.

La tribu des insectes ne présente point à l'entimologiste d'individus qui ne se rencontrent dans les autres contrées jurassiques.

4° Agriculture. — Industrie. — Commerce. Statistique. — Population.

En conséquence de la situation du canton en amphithéâtre, la nature a assigné aux habitants des trois zônes que nous avons indiquées des occupations différentes et des conditions d'existence diverses.

Le *Vignoble* est presque exclusivement, comme son nom l'exprime, le siége de la culture de la vigne, mais le peu de profondeur du sol a nécessité

la culture unique de la vigne basse; la bifurcation des ceps n'est pas élevée à plus de 8 à 10 pouces au-dessus du terrain. Les cépages blancs dominent. Le vin blanc a un léger goût de pierre à fusil. Les cépages noirs, produisant un vin rouge très estimé, qui n'a d'analogue dans aucun vignoble, occupent les terres les plus arides, et souvent leurs racines végètent dans des lits de cailloux roulés. Les vins rouges les plus estimés croissent à *Cortaillod* et dans les vignes voisines de la ville de Neuchâtel. — Quelques terres enclavées dans le Vignoble, reposant sur la formation des grès, comme à *Saint-Blaise, Boudry, Bevaix* et une partie de *Cortaillod*, ont dû être consacrées à la cultures des céréales.

La *région moyenne* ou des *champs*, qui commence à la limite des vignes et des forêts de sapins, depuis la hauteur de 650 mètres à 850 au-dessus de la mer, est, dans toutes ses parties cultivables, destinée à la production des céréales en tous genres, des plantes légumineuses et fourragères, des pommes de terre, du chanvre, du colza et de la navette.

Dans la *région des pâturages*, les gelées qui surviennent dès les premiers jours de septembre compromettent souvent la récolte du peu de céréales qu'on y cultive, et souvent les épis encore verts de l'orge, du seigle ou de l'avoine sont ensevelis sous une neige précoce. C'est donc à l'élève du bétail et à la confection des fromages que s'adonne de préférence le colon des montagnes,

plus spécialement attentif à assurer la provision de ses fourrages qu'à cultiver des céréales.

Mais aujourd'hui le climat a rendu ingénieux ces hommes condamnés à vivre six mois au milieu des neiges, il a favorisé l'essor de l'industrie horlogère, qui a changé l'aspect des montagnes du haut Jura et transformé en bien-être la misérable condition de leurs habitants.

L'historique de l'*industrie horlogère* dans les montagnes et dans tout le canton de Neuchâtel, ainsi que celle des *dentelles* au Val-de-Travers et des *toiles peintes* sur les bords du lac, est trop européennement répandu pour que nous la reproduisions dans ces pages.

Sans entrer dans des détails de commerce et de statistique qui nous mèneraient trop loin dans un écrit de l'étendue et du caractère purement descriptif de celui-ci, nous nous bornerons à dire qu'aucun pays du monde n'a vu prendre à l'industrie en général et à celle de l'horlogerie en particulier un développement pareil à celui dont le canton de Neuchâtel a donné l'exemple depuis deux siècles. Aucun non plus n'a présenté dans le même espace de temps un accroissement et une densité de population semblable dans des contrées dont l'altitude semble écarter le commerce, le luxe, les arts, et être hostile, par la rudesse de son climat et sa privation de voies de communication jusqu'à ces dernières années, aux transactions sociales.

Le court tableau suivant, emprunté à la *Notice*

historique et descriptive du canton de Neuchâtel, par M. Victor Benoît, à qui nous devons tant de renseignements précieux, donnera des éclaircissements plus éloquents que les longues recherches auxquelles nous pourrions nous livrer pour constater le fait exceptionnel du degré de prospérité publique et de richesse nationale auquel a atteint le canton de Neuchâtel.

ANNÉES.	POPULATION		PROFESSIONS			
	indigène	suisse et étrangère	ouvriers en indiennes	horlogers, fabricants d'outils	faiseuses de dentelles	cabaretiers aubergistes
1752	28017	4338	399	464	2793	
1792	33630	10226	1845	3456	3832	
1814	36842	13855	875	3744	5628	450
1860	45813	41518	150 ?	12500 ?	250 ?	896

Après avoir attiré à elle la presque totalité des forces productives des montagnes, l'industrie horlogère, survivant à celle des toiles peintes, qui n'a plus qu'un souffle d'existence, et à celle des dentelles, qui a succombé depuis trente ans sous la concurrence des métiers mécaniques, s'est répandue dans les gradins inférieurs et a envahi les domaines ruraux et viticoles. Aujourd'hui cependant, la population inquiète s'émeut de la longue crise qui pèse sur elle, de l'extension de la fabrique, de la surabondance croissante des produits, de l'abaissement progressif des prix. Elle regrette d'avoir abandonné l'instrument aratoire pour l'outil de précision, mais un sage et philantropique gouver-

nement ouvre à la jeunesse tout entière, par l'instruction, l'entrée à des carrières récemment encore dédaignées ou dépréciées. Des écoles spéciales sont établies dans le but de former le goût et l'intelligence des ouvriers ; on organise des associations pour explorer les débouchés, pour maintenir la fabrique menacée dans la qualité des produits, pour fournir au plus bas prix à l'artisan les objets de première nécessité, et l'on élève des habitations salubres en faveur de ceux qui tombent dans l'infortune.

La statistique des montres établies en 1859 indique, pour celles en or, le chiffre de 86,769, et celui de 148,068 pour celles en argent [1]. La quantité d'or et d'argent employée annuellement pour les boîtes de montres était naguère d'environ 1,500,000 francs, et le nombre des montres et boîtes exportées par le commerce s'élevait à 300,000 au moins.

Il résulte du recensement officiel de la population, opéré en décembre 1860, qu'au 10 de ce même mois le total de la population des six districts du canton s'établissait ainsi :

District	de Neuchâtel . .	16,532
id.	de Boudry . . .	11,226
id.	du Val-de-Travers .	14,883
id.	du Val-de-Ruz . .	8,336
id.	du Locle . . .	16,221
id.	de Chaux-de-Fonds	20,619
Total de la population du canton :		87,817 habit.

[1] Une montre à répétition, avant d'être livrée au commerce, exige le concours d'environ 130 mains différentes. — La valeur moyenne d'une montre complète peut être de 40 francs. — La baisse des prix dans la dernière période quinquennale est d'environ 35 %.

5° Caractère. — Mœurs. — Coutumes. Langue.

Les Neuchâtelois ont, comme nous venons de le voir, de grandes aptitudes aux arts mécaniques et au commerce, ce qui implique l'amour du travail et la vivacité de l'esprit. Ils s'entendent à gagner de l'argent et sont très circonspects, en général, quand il s'agit de le dépenser. Ils ont montré de tout temps, et surtout dans les dernières circonstances qui ont amené leur émancipation définitive de l'immixtion de la Prusse dans leurs affaires, qu'ils sont très jaloux de leurs droits politiques. Animés d'un vif sentiment national, ils manifestent constamment, quelle que soit leur facilité à s'expatrier pour chercher la fortune pendant de longues années en affrontant tous les périls et toutes les fatigues, un vif attachement à leur sol natal et aux institutions de leurs ancêtres.

De l'accroissement toujours progressif jusqu'ici de l'industrie dans la population neuchâteloise est résulté l'abandon des travaux agricoles par les indigènes. Jadis le montagnard cultivait son héritage tout en travaillant à l'établi. Aujourd'hui les occupations rurales sont presque entièrement dévolues à des Suisses des cantons voisins, et plus particulièrement à des Bernois. De là une tendance bien prononcée à l'envahissement des Allemands ou Suisses allemands, qui viennent, outre l'agriculture, exercer presque exclusivement certaines industries, certains métiers, dans tout le pays, au point que dans quelques localités l'idiome tudesque semble

la langue dominante. L'ancien esprit neuchâtelois se dénature singulièrement par ce mélange. Quoi qu'il en soit, le français sera toujours parlé de préférence par les indigènes de toutes les classes.

On parle encore dans les campagnes, sous le nom de *patois*, un idiome primitif dérivant comme le français de la langue romane, mais demeuré stationnaire, au lieu de recevoir, comme ce dernier, avec le temps, les modifications qui en font la langue moderne la plus élégante. Ce patois, mélangé de mots latins, allemands, italiens, espagnols, parmi lesquels on croit reconnaître du grec même, diffère sensiblement d'un canton à l'autre. Il tend néanmoins à disparaître.

Les circonstances climatériques déterminaien jadis l'architecture des diverses habitations disséminées ou agglomérées à la surface du canton. Dans la montagne, les maisons peu élevées, les toitures en bardeaux chargées de pierres révèlent encore la région des vents violents; les forts empoutrements accusent le poids des neiges; les pans du large toit inclinés vers le couchant et le levant, le chéneau qui conduit les eaux du ciel au réservoir, indiquent la sage prévoyance des générations précédentes qui vi- ent patriarchalement dans ces demeures pri-
s toutes communications avec l'extérieur
les longs mois de l'hiver. Mais ces maisons
s épais, aux parois boisées, aux amples
où l'on fume la viande, à la distribution
i remarquable, afin de permettre à leurs
vaquer sans sortir à toutes les occu-

pations domestiques, tendent aussi à disparaître, et prennent, à mesure qu'on les reconstruit dans chaque centre de population, l'apparence et la régularité des constructions urbaines. — L'architecture des fermes isolées reçoit de son côté des modifications nombreuses en rapport avec le confortable et les besoins plus délicats développés par les progrès de la civilisation.

Il n'y a plus de traces d'un habillement national, hommes et femmes suivent en général les modes françaises. Dans le Val-de-Ruz, quelques habitants emploient encore pour leurs vêtements des deux sexes l'étoffe appelée *mi-laine* (en France, *bage*), dont s'habillaient leurs pères. C'est un tissu de couleur noisette, moitié fil et moitié laine, fabriqué dans le pays.

La manière de vivre perd aussi de plus en plus son caractère ancien et original. Ce n'est plus que chez les agriculteurs qu'on se nourrit avec la sobriété des ancêtres de pain d'orge et d'avoine, de lait, de café, de pommes de terre et de viande fumée ; mais généralement dans toutes les classes le café au lait forme une des principales bases de l'alimentation, surtout aux repas du matin et du soir.



DEUXIÈME PARTIE

NEUCHATEL ET SES ENVIRONS

Cette ville, placée entre le 4°35'30" de longitude *(Est)* du méridien de Paris et le 46°59'16''' de latitude *(Nord)* sur la rive occidentale du beau lac qui porte son nom, est élevée à 433 m 07 au-dessus du niveau de la Méditerranée *(hauteur prise au môle)*. — Sa population se composait, au 10 décembre 1860, époque du dernier recensement fédéral, de 10,537 habitants, dont 8833 protestants, 1551 catholiques et 103 israélites. — Elle est assise sur deux collines du Jura, qui abaisse vers le lac ses pentes couvertes de vignes et parsemées de charmantes villas, d'où l'on jouit, comme depuis la plupart des habitations en amphithéâtre de la cité, d'une vue admirable sur le lac presque tout entier. Au sud-est, on aperçoit les vallées des cantons de Berne et de Fribourg, et dans le fond, les cimes argentées des Alpes, depuis celles d'Appenzell jusqu'au delà du Mont-Blanc.

1° Historique de Neuchâtel et du canton.

Les études archéologiques démontrent que les lieux fertiles ou protégés par des fortifications naturelles ont été habités très anciennement. Des débris d'instruments, essais informes d'une civilisation dans l'enfance, ainsi que de nombreux vestiges d'habitations trouvés sous les alluvions des lacs, ont conduit à des conclusions que la science tient pour décisives. Elles affirment la présence de l'homme dans l'Helvétie, de même que dans une grande partie de l'Europe centrale, vingt, quarante et même cinquante siècles avant notre ère. Ces siècles auraient constitué successivement ce qu'on appelle :

1° L'AGE DE PIERRE, dont les vestiges ont été trouvés à *Concise* dans des instruments en pierre ou en os ;

2° L'AGE DE BRONZE, caractérisé par des armes de guerre, des outils industriels, des ornements à l'usage des individus, des ustensiles domestiques. — Ces objets ont été recueillis à *Cortaillod*, à *Auvernier* et à *Bevaix*.

3° L'AGE DE FER, où la conquête romaine aurait surpris les Celtes. — *Marin* a fourni les vestiges qui se rapportent à cette période.

De nos jours, dans le canton de Neuchâtel, des centres de population d'une richesse peu commune ailleurs fleurissent sous le nom de ville, bourg ou village, au pied du Jura, sur les lieux où le Celte

s'abritait dans sa misérable hutte; la vigne étale ses pampres verts ou ses grappes couleur d'agathe et de pourpre dans les campagnes où des générations inconnues disputaient aux bêtes féroces la pâture d'animaux plus faibles et même les rares et grossières productions du règne végétal. Enfin, la barque du nautonnier ou du pêcheur des lacs suisses et l'agile pyroscaphe se croisent en tous sens sur les eaux où sont enfouis pêle-mêle, avec des fragments informes de poterie, des noyaux de fruits, des ossements d'animaux domestiques et sauvages, les ossements d'êtres humains qui construisaient leurs demeures sur des pieux ou pilotis au-dessus de l'eau, à peu de distance du rivage.

Les établissements romains dans le Jura neuchâtelois, mis en doute par certains auteurs, ont été attestés par trop d'inscriptions, de médailles, de fragments de vases, d'ustensiles et de restes de villas découverts au Val-de-Ruz, dans le Vignoble, etc., pour que nous ayons besoin de combattre l'erreur qui ne veut pas reconnaître à Neuchâtel (*Noidenolex* en gallo-romain) son étymologie latine de NOVUM CASTRUM. — Faut-il d'autres preuves? Le village de *Saint-Blaise*, connu dans les anciens actes sous le nom d'*Arins* ou *Arens* (Arena), et celui de *Marin* (Mala Arena), furent très apparemment des
équentés par les Romains, qui chargeaient
te localité les pierres des carrières d'*Hau-*
Altaripa). *Serrières* (Serræ) était un lieu
convertir en planches les sapins du Jura.
te qui porte encore le nom de *Vidétra*

(via dextra *ou* strata) traversait les forêts dont le pays était couvert et tendait d'*Yverdon* dans la *Rauracie* (canton de Bâle). *Bevaix* (Biviæ), *Pontareuse*, *Bôle*, doivent probablement leur existence à cette route. Il est donc évident qu'à mesure que la colonie d'AVENCHES s'accrut et prospéra, la contrée voisine dut être babitée et cultivée, d'autant plus que cette grande cité tirait des lieux voisins du Jura les pierres et les bois nécessaires à ses constructions.

Les Burgundes, cette tribu émigrante des Suèves, à qui Constance Chlore permit, vers 413, de s'établir depuis le Rhin jusque dans les gorges du Jura, élevèrent à leur tour, en se confondant avec les indigènes, leurs pacifiques bourgades sur les emplacements d'où les Romains avaient eux-mêmes expulsé les Celtes cinq siècles auparavant. Dès lors, insensiblement, à la suite des invasions barbares qui s'abattirent successivement sur les territoires des royaumes de Bourgogne cisjuranne (*Franche-Comté*, etc.) et transjurane (*pays de Neuchâtel* et *Suisse occidentale*) se perdirent les traces du passage civilisateur des Romains.

Aux VIIme et VIIIme siècles, la contrée qui s'étend depuis Neuchâtel jusqu'à l'Aar et toute la vallée du lac de Bienne appartenaient à une famille féodale unie par les liens du sang aux derniers rois de Bourgogne. Elle résida longtemps au château de *Fenis* (Vinels) près *Cerlier*. — Vers 937, époque de l'invasion des Hongrois, une tour forte, élevée sur un mur romain à Noidenolex, servit de refuge

passager à la reine Berthe. Cette reine, le personnage historique le plus en relief dans les annales de la Suisse occidentale concernant cette époque déjà si loin de nous, était fille de Bourcard, duc d'Allémanie, et avait épousé, en 921, Rodolphe II, roi de la Petite-Bourgogne ou Bourgogne transjurane.

En 1033, Conrad-le-Salique, roi de Bourgogne, nomma gouverneur du pays Ulrich, comte de Fenis, qui transféra définitivement sa résidence à Neuchâtel. En 1214 un autre Ulrich et Berthold, son neveu et pupille, déclarent libres leurs sujets domiciliés dans l'enceinte du bourg. — La mort du dernier duc de Zæhringen, grand bailli de l'empire à l'époque de l'interrègne (1250 à 1253), furent des dates d'indépendance pour les seigneurs de Neuchâtel. Mais vint Rodolphe de Habsbourg, qui, tenant d'une main ferme les rênes de l'empire, voulut ressaisir les droits usurpés des seigneurs. Le jeune Rodolphe V ou Raoul, ou Rollin, qui, en 1304, avait pris le premier le titre de comte de Neuchâtel et de son territoire à peu près tel qu'il est aujourd'hui, fut forcé de résigner son apanage entre les mains de l'empereur. Celui-ci en investit Jean de Châlons, puissant seigneur franc-comtois, dont Raoul se reconnut vassal aux us et coutumes [illegible] Bourgogne (1311).

Conrad, fils d'Egore, comte de Fribourg, neveu [illegible]tier d'Isabelle, fille de Louis de Neuchâtel, [illegible]ce la seconde race des comtes de Neuchâ-[illegible] [illegible]ette époque (1395) des maisons s'étaient

élevées en dehors du bourg, entouré de murailles dès 1249. Les franchises s'étaient étendues et la population se portait déjà vers la partie haute de la contrée, où des privilèges accordés par les seigneurs de Valangin, vassaux des comtes de Neuchâtel, attiraient les colons. Des défrichements commencèrent au Locle en 1303 et à la Sagne en 1309.

En 1457, Jean de Fribourg, dernier comte de cette seconde maison, institua pour son héritier Rodolphe de Hochberg, qui commença une troisième dynastie dans des circonstances devenues bientôt difficiles. Craignant d'un côté, en sa qualité de maréchal de Bourgogne, le courroux de Charles-le-Téméraire son suzerain, qui menaçait les Suisses, et de l'autre redoutant les confédérés et ses sujets, résolus à faire la guerre pour et contre qui leur plairait, il céda aux conseils de la prudence et joignit sa bannière à celle des Suisses dans les batailles de Grandson et de Morat. Son fils Philippe resserra encore les liens qui l'attachaient aux cantons dont le pays était allié. Beaucoup de familles allemandes, attirées par les maisons de Fribourg et de Hochberg, s'étaient alors établies dans le comté et y avaient apporté les usages de leur patrie.

En 1504, Philippe d'Orléans, prince français, épouse Jeanne, fille héritière de Philippe de Hochberg, mort à Montpellier gouverneur du Languedoc pour le roi de France Louis XI. Philippe d'Orléans s'étant montré hostile aux Suisses, entrés dans la Sainte-Ligue contre la France, les cantons

alliés firent administrer pendant dix-sept ans le pays par des baillis. Ce fut sous le règne de Jeanne que la réformation religieuse s'introduisit en 1530 à Neuchâtel par les prédications de Guillaume Farel.

Le comté, après la mort de cette princesse, passa en 1636 à son petit-fils François d'Orléans, duc de Longueville. Cette quatrième dynastie, née dans une croyance différente de celle de ses sujets, attachée à la cour de France, engagée personnellement dans des luttes auxquelles le pays était étranger, dura jusqu'en 1707, où mourut Marie d'Orléans, fille de Henri II de Longueville, veuve de Henri de Savoie, duc de Nemours, dernière souveraine de cette branche. Alors treize prétendants réclamèrent la succession vacante, les uns à titre de parents de la défunte ou de souverains antérieurs, les autres à titre d'héritiers de la suzeraineté jadis acquise à la maison de Châlons. Les *Trois-Etats*, cour suprême du pays, appelèrent à la souveraineté Frédéric Ier, roi de Prusse, par représentation de la maison de Nassau-Orange, éteinte dans la branche masculine en la personne de Philibert de Châlons, brillant capitaine franc-comtois, né à Nozeroi, tué à l'âge de 27 ans, le 5 août 1530, au siége de Florence, où il commandait en qualité de généralissime les armées de Charles-Quint.

La possession du comté comme état indépendant, inaliénable et indivisible, fut reconnue par le traité d'Utrecht. L'avènement de Frédéric Ier, auquel Berne, par des motifs politiques, avait puissamment

contribué, et qui fut préparé par des négociations secrètes, trouva le peuple en opposition peu marquée et peu soutenue. Le roi de Prusse confirma tous les privilèges des bourgeoisies et corporations, entre autres ceux de la ville de Neuchâtel, ainsi que les anciennes alliances entretenues soigneusement de tout temps par les Neuchâtelois avec les cantons suisses, notamment avec Berne, Fribourg, Lucerne et Soleure.

Depuis cette époque, la succession des rois prussiens a formé une cinquième dynastie des princes de Neuchâtel. Leur administration par des gouverneurs envoyés de Berlin ne satisfaisait pas toujours leurs sujets en général, puisque Frédéric II fut obligé de faire occuper militairement Neuchâtel. Aussi les idées qui préparèrent la grande révolution de 1793 trouvèrent-elles facilement accès dans la population des Montagnes, plus mûrie instinctivement pour la liberté que les habitants du Vignoble, familiarisés de longue date à l'obéissance par leurs rapports plus fréquents avec l'aristocratie. Des partis se formèrent, l'un pour soustraire le pays à la domination prussienne, l'autre, celui de la ville, pour le maintien des institutions passées, et ce fut en de telles circonstances que Neuchâtel, s'excluant du faisceau helvétique, debout encore, mais isolé au milieu des bouleversements européens de cette époque, fut échangé en 1806 contre un duché allemand.

Berthier, grand maréchal du palais de Napoléon Ier, reçut à titre de fief impérial le comté neu-

châtelois, érigé en principauté, pour en jouir à toujours lui et ses descendants. Ce prince, représenté par le gouverneur de Lespérut, n'apporta aucun changement dans l'administration ni dans les institutions et conserva les mêmes hommes au pouvoir. Sa domination éphémère laissa quelques monuments utiles et durables, et, bien que les libertés se ressentissent un peu du régime du sabre napoléonien, la prospérité matérielle du pays s'accrut. Vers la fin de 1813, les événements favorisant une restauration, le Conseil d'Etat la prépara en silence. Les troupes alliées ramenèrent en 1814 Frédéric-Guillaume, qui confirma l'ordre de choses établi et octroya une charte constitutionnelle à ce pays, qui, admis alors comme vingt-unième canton dans la Confédération helvétique, présenta l'anomalie étrange d'un Etat républicain subissant les lois d'un monarque.

Les troubles qui, à la suite de la révolution française de 1830, éclatèrent en Suisse, eurent leur contre-coup dans le canton de Neuchâtel. Le 12 septembre 1831, anniversaire de la réunion de ce canton à la Suisse, fut célébré par des banquets dans diverses parties du pays. Le lendemain la révolution en armes occupait le château. Cette levée de boucliers, qui échoua, fut bientôt suivie d'une seconde, présentant tous les incidents d'une guerre civile et à laquelle succédèrent des désarmements, des arrestations, des jugements. — Le prince souverain accorda plus tard au gouvernement anti-fédéraliste qui lui était dévoué, et sur sa demande,

le droit d'entrer en négociations avec la Confédération à l'effet d'obtenir que le canton cessât à l'avenir d'en faire partie. Mais dans la session de juillet 1834, la diète helvétique, à l'unanimité, rejeta cette proposition. Neuchâtel resta en conséquence avec la Confédération dans les mêmes rapports qu'auparavant. En ce qui touche l'administration intérieure du canton, le droit de légiférer et d'établir des impôts était partagé entre le prince et les Etats, dont dix membres étaient à la nomination du prince.

En même temps que Neuchâtel lui fournissait une liste civile de 70,000 francs et qu'un bataillon de 400 hommes, recruté sur son territoire, faisait partie de la garde royale à Berlin, il était tenu de fournir son contingent à l'armée fédérale. Dans de pareilles conditions, il était impossible que les froissements ne se renouvelassent pas de temps à autre.

Le 1er mars 1848, une démonstration armée du parti républicain contraignit le Conseil d'Etat à donner sa démission, après quoi un gouvernement provisoire proclama l'abolition de la monarchie et l'établissement de la république. Un comité rédigea alors une constitution républicaine conçue dans l'esprit démocratique, qui fut adoptée par le peuple (30 avril) et garantie par le gouvernement fédéral. Depuis, le roi de Prusse protesta à diverses reprises, notamment en 1850, à propos de la mise en vente des propriétés domaniales et ecclésiastiques, contre cette atteinte portée à ses droits, et

diverses tentatives furent faites par les royalistes pour rétablir l'ancien régime; mais tous ces efforts échouèrent devant une victorieuse et définitive démonstration populaire en septembre 1856. Dès lors la diplomatie ne recula plus devant un dénouement nécessité pas les circonstances. Le traité de Paris a consacré définitivement les faits accomplis et le canton de Neuchâtel est rendu aujourd'hui dans toute son indépendance à la Confédération helvétique.

2° Organisation politique, judiciaire et militaire.

En substituant son nouvel écusson républicain[1] à l'ancien écu souvent modifié des comtes de Neuchâtel, où l'aigle des Hohenzollern, puis l'aigle impériale de la France, remplacèrent les trois chevrons antiques, l'Etat neuchâtelois de nos jours sortit en même temps de l'ornière des us et coutumes féodaux et monarchiques. La jeune république procéda à l'édifice complet d'une réorganisation nouvelle dans toutes les branches de l'administration civile, judiciaire et militaire. Son territoire inaliénable est divisé en six districts. Il ne reste dans le canton aucun privilége de lieu, de naissance, de personne et de famille. L'Etat ne recon-

[1] Cet écusson est coupé verticalement de trois pals ou bandes, de sinople (vert), d'argent (blanc) et de gueules (rouge). Dans le haut du pal de gueules est cantonnée la croix fédérale, qui sert également de cimier, et a remplacé la couronne fermée des rois de Prusse.

naît aucune qualification nobiliaire. La liberté des cultes, celle de la presse, celle de l'industrie, celle du commerce, sont garanties à tous les Neuchâtelois. — Tout Suisse y jouit des mêmes droits s'il offre les garanties nécessaires.

Dans les communes ou municipalités qui ne sont pas chefs-lieux de district, l'administration centrale est représentée par des conseillers de préfecture.

Le *pouvoir législatif* est exercé par un *Grand Conseil* élu directement par le peuple dans la proportion d'un député pour 1,000 âmes. Les députés sont élus pour trois ans et rééligibles. Le *Grand Conseil* tient deux sessions régulières par an.

Le *pouvoir exécutif* est confié à sept conseillers d'Etat élus par le Grand Conseil. Le Conseil d'Etat est nommé pour trois ans et rééligible.

Le *pouvoir judiciaire* est séparé des autres pouvoirs de l'Etat.

Tout citoyen neuchâtelois ou suisse établi dans le canton est tenu au service militaire. Les hommes qui, par leurs fonctions ou leurs infirmités, sont exempts du service, paient une taxe qui peut varier de 15 à 100 francs pour l'élite, de 10 à 75 pour la réserve et de 5 à 60 pour la landwehr, selon la fortune des individus.

Les hommes appelés au maniement des armes se répartissent en *recrues* (de 19 à 20 ans), *élite* (de 20 à 27 ans), *réserve* (de 27 à 34 ans), *landwehr* (de 34 à 44 ans). L'effectif du contingent fédéral était en 1858 de 3,809 hommes avec les

surnuméraires, y compris les états-majors, les infirmiers, les armuriers et le train du parc. Chacun doit se procurer à ses frais l'habillement ou petite tenue ; l'Etat fournit la capote, les armes, et aux officiers montés, ainsi qu'aux artilleurs, le cheval. La durée des exercices annuels dans des lieux spéciaux (Colombier, etc.) et dans des cantonnements varie de 8 à 42 jours, selon la classe à laquelle appartiennent les milices.



2° Culte. — Instruction publique.

Avant la Réformation, plusieurs maisons religieuses existaient dans le comté, à *Fontaine-André,* à *Bevaix,* à *Corcelles,* à *Môtiers-Travers*, et y possédaient des terres. Neuchâtel eut, dès 1214, un chapitre auquel sont dus les premiers matériaux de l'histoire de la ville et du pays. Le clergé, seul lettré au moyen-âge, abusant trop de son influence sur la crédulité du vulgaire, et s'écartant de plus en plus de la route évangélique qu'il avait suivie primitivement, avait perdu beaucoup, au seizième siècle, de son prestige et de sa considération. Aussi la voix puissante de Luther trouva-t-elle, du centre de l'Allemagne, des échos nombreux de toutes parts. Les milices du canton de Neuchâtel qui avaient pris part à une expédition des Bernois, les premiers chez qui les doctrines réformatrices eussent trouvé en Suisse des partisans zélés, rentrèrent dans leurs foyers avec le ferment des nouvelles idées religieuses; Farel les suivit de près et

son éloquence ébranla bien des consciences. Catholiques et novateurs se préparaient à soutenir leurs croyances par les armes quand on décida de s'en remettre à la pluralité des suffrages. Une majorité de dix-huit voix fit proclamer la foi protestante à Neuchâtel. Les autres paroisses suivirent cet exemple, et, seuls, les habitants de Cressier et du Landeron eurent plus de votants en faveur du culte de leurs pères, auquel ils sont restés fidèles jusqu'ici.

Tous les cultes, en ce qui touche le temporel, sont placés sous la suprématie du gouvernement. Il ne peut y avoir de corporations ecclésiastiques indépendantes du pouvoir souverain. L'Etat salarie les fonctionnaires ecclésiastiques. Le clergé catholique est soumis à l'évêque de Lausanne, dont la résidence est à Fribourg. — Le gouvernement a institué trois degrés d'autorités ecclésiastiques, savoir : la *paroisse*, qui élit son pasteur ; le *colloque*, qui comprend un nombre égal de laïques élus par les paroisses, et d'ecclésiastiques; enfin le *synode*, formé de trente-deux membres laïques et ecclésiastiques nommés par le Conseil d'Etat, par les colloques et par les districts. Le synode exerce une surveillance générale sur les intérêts de l'Eglise. Les pasteurs n'ont pas la charge de la tenue des registres de l'état civil.

Le canton compte 76,476 protestants, parmi lesquels les dissidents, tels que darbistes, piétistes, irvingiens, adhérents à l'Eglise libre, etc.; 9,349

catholiques ; 477 adhérents à d'autres confessions chrétiennes, et 548 Israélites.

Pour assurer à tous les individus les connaissances élémentaires nécessaires à l'état actuel de la société et à l'exercice des devoirs de citoyen, la loi neuchâteloise a proclamé la liberté d'enseignement et rend l'instruction primaire obligatoire et gratuite. Elle veut dans chaque commune ou municipalité au moins une école primaire.

Le Locle a sept classes primaires pour les garçons, sept pour les filles et cinq classes mixtes. La Chaux-de-Fonds en a six pour les garçons, six pour les filles et cinq classes mixtes.

Neuchâtel a dix classes primaires, cinq pour les garçons et cinq pour les filles ; le nombre des élèves est si grand qu'on a été obligé d'établir des classes parallèles pour les trois classes inférieures de garçons et filles ; outre une classe enfantine, il y a aussi deux classes catholiques et plusieurs classes foraines.

Les classes industrielles sont au nombre de six, trois pour les garçons et trois pour les filles : l'instruction n'y est pas gratuite. Citons enfin une classe supérieure pour les demoiselles, où se donnent des cours académiques fort intéressants.

En dehors des écoles existantes en vertu de la loi, la ville de Neuchâtel subventionne un collége ec des auditoires (gymnase), qui compte neuf fesseurs titulaires et huit maîtres spéciaux, plus iculté de théologie où l'on forme des pasteurs église cantonale.

L'administration générale et l'inspection supérieure de l'instruction publique appartiennent à la direction d'éducation, l'un des sept départements du Conseil d'Etat. Cette direction surveille les commissions d'éducation locales, les colléges, le synode, les cures et les communes.

4° Etablissements d'utilité publique. — Hommes célèbres nés dans le canton. Philantropes.

Dans un Etat où la sollicitude du gouvernement veille si activement à l'instruction de ses citoyens et où les établissements d'utilité publique et les institutions diverses tendent tous à la prospérité du pays, les associations constituées dans un but patriotique, scientifique et philantropique, ne peuvent manquer d'être multipliés et de remonter même à des époques reculées, témoin l'*hôpital dc la bourgeoisie*, dont la fondation date de la première dynastie.

On connaît les nombreux mémoires mis au jour par l'ancienne *Société d'émulation* sur des objets d'utilité publique, et qui ne sait que l'institution des *caisses d'assurances contre les incendies* prit naissance à Neuchâtel? La première compagnie d'assurances y fut fondée entre les deux désastres de feu qui ravagèrent cette ville en 1714 et 1750. La *caisse d'épargnes* de cette même ville s'ouvrit en 1814. La *Société d'histoire naturelle* a été immortalisée par les travaux de savants tels que les Osterwald, Agassiz, Dubois de Montperreux, Arnold Guyot, L. Lesquereux, etc., qui en fu-

rent membres et dont un seul suffirait à son illustration.

Un *observatoire* a été aussi établi à Neuchâtel pour recevoir en dépôt les chronomètres, les montres marines, les pendules astronomiques, les régulateurs, afin de délivrer à ces pièces de précision un bulletin de marche officiel.

L'initiative de quelques particuliers, le concours désintéressé des citoyens et des communes ont érigé des *musées* qui continuent à s'enrichir dans différentes localités, parmi lesquelles nous ne citerons que la Chaux-de-Fonds, Fleurier, le Locle et surtout Neuchâtel, qui en possède plusieurs : *musée de curiosités et d'antiquités, musée d'histoire naturelle*, *musée de peinture*, renfermant des ouvrages des *Léopold* et *Aurèle Robert*, *Calame*, *Grosclaude*, *de Meuron*, *Girardet*, *Tschaggeny*, *A.* et *S. Berthoud*, *Bachelin*, etc., artistes émérites, tous enfants du canton ; *musée Challandes*, où les oiseaux de la Suisse sont empaillés dans leurs poses caractéristiques, etc. N'omettons pas la précieuse *bibliothèque publique*, où l'on conserve les manuscrits de Jean-Jacques Rousseau, ni le riche trésor des *archives du gouvernement*, déposées au château.

Une foule de fondations pieuses et d'établissements philantropiques attestent, sur tous les points du canton, mais à Neuchâtel particulièrement, le vif amour que, même sur la terre étrangère, le Neuchâtelois conserve à son pays natal. Nous remarquons entr'autres la *maison des orphelins de*

Neuchâtel, fondée en 1722 par le négociant J.-J. Lallemand; *le vieil hôpital de la ville*, dont nous avons déjà parlé, restauré et doté de nouveau par David de Purry, qui laissa sa fortune, montant à plusieurs millions, à la commune de Neuchâtel sa patrie; l'*hôpital Pourtalès*, qui porte le nom de son fondateur, ouvert aux malheureux sans distinction de culte ni d'origine; l'*hospice des aliénés*, à Préfargier, dû à la générosité de M. de Meuron. Citons aussi à la Chaux-de-Fonds la *Chambre d'éducation*, dotée par un premier don de F. Bourquin; l'*hospice des vieillards*, legs de M. Perrenoud à la Sagne, et, au Locle, les *Billodes*, asile destiné à l'enfance délaissée, improvisé d'urgence et constitué plus tard sous les auspices de M. A. Calame. Les communes, par les *Chambres de charité*, distribuent des secours à leurs ressortissants indigents et ont fait disparaître ainsi du canton l'affligeante plaie de la mendicité. Enfin, les ouvriers ont, au Locle, à la Chaux-de-Fonds, à Neuchâtel, ainsi que dans d'autres localités du canton, des *Sociétés fraternelles de prévoyance* qui viennent au secours de leurs membres malades; l'*Association ouvrière*, le *Comptoir d'exportation* et la *Banque cantonale* les aident à écouler leurs produits ou les favorisent dans leurs transactions commerciales.

Aux savants et aux philantropes que nous venons de nommer, il nous reste le devoir de joindre les citoyens du canton qui se sont distingués dans les lettres, les sciences, les arts et l'industrie. Ce sont:

Le chancelier *Georges de Montmollin*, qui a laissé des mémoires historiques sur l'administration neuchâteloise sous les derniers princes français (ils ont été publiés en 1831); le chancelier *Hory*, qui a laissé des poésies ; *J.-F. Osterwald*, théologien distingué, auteur de divers traités, d'une liturgie, de sermons et d'une édition de la Bible avec réflexions (1724); *Samuel Osterwald*, mort en 1767, président du Conseil d'Etat et rédacteur d'un coutumier de Neuchâtel; *F.-S. Osterwald*, banneret de Neuchâtel, auteur d'un *précis de géographie historique* et d'une *Description des montagnes de Neuchâtel* qui, publiée en 1764 pour la première fois, vient d'être rééditée en 1861 : c'est une preuve du mérite de cet ouvrage; *Louis Bourguet*, Français d'origine (de Nîmes), auteur d'un *Traité des pétrifications*, publié à Paris en 1742, et de nombreux opuscules scientifiques encore très estimés; *de Vattel*, auteur du *Droit des gens*, ouvrage devenu classique ; *J. Boyve*, chancelier, auteur de chroniques neuchâteloises d'une grande valeur ; *J.-E. Boyve*, chancelier, auteur de recherches très estimées sur l'indigénat helvétique de Neuchâtel ; *H.-D. Chaillet*, ministre, auteur de sermons et rédacteur du *Nouveau Journal helvétique*, qui se distinguait par une critique fine et spirituelle (1783); le trop fameux *Marat*, né à Boudry, et qui se fit connaître par des ouvrages de physique avant de se faire un nom en politique.

Dans les noms plus modernes nous citerons : *F. de Rougemont*, auteur du *Peuple primitif* et de divers ouvrages de géographie; N. *Guinand*, qui

a aussi publié des éléments de géographie et des fragments sur l'histoire de Neuchâtel depuis 1830; *Perret-Gentil,* auteur d'une traduction des *Livres prophétiques de la Bible,* faite sur les textes originaux.

Le célèbre *Agassiz*, actuellement aux Etats-Unis, a professé dans l'académie de Neuchâtel, et est bourgeois de cette ville. MM. *A. Guyot* et *L. Lesquereux,* deux autres naturalistes neuchâtelois, ont aussi passé en Amérique, ainsi que M. *Matile,* auteur de divers ouvrages sur l'ancien droit coutumier de Neuchâtel, du *Musée de Neuchâtel et Valangin* et des *Monuments de l'histoire de Neuchâtel.* — M. *F. de Chambrier* a publié en 1840 une *Histoire de Neuchâtel* jusqu'à la domination de Prusse (1707); elle a été continuée jusqu'au règne de Berthier par M. *G. de Tribolet.* M. *S. de Chambrier* est auteur d'une excellente *Histoire de la Mairie de Neuchâtel* (1840), et M. de *Sandoz-Rollin* a donné, en 1818, un *Essai statistique* de la principauté de Neuchâtel qui est toujours estimé. — N'oublions pas non plus M. *D.-G. Huguenin,* ancien conseiller d'état et ancien maire de la Brévine, auteur d'une histoire des *Châteaux neuchâtelois anciens et modernes* (1843).

Au nombre des Neuchâtelois qui se sont distingués dans les arts divers, mécaniques et industriels, après les *Breguet,* les *Berthoud,* les *Jacquet-Droz,* les *Maillardet,* horlogers, nous trouvons *F.-G. Droz,* monnayeur, *Guinand,* fondeur de verre, ce Bernard-Palissy du Jura qui avait sa demeure près

des bassins du Doubs, *Abram* et *Charles Girardet*, peintres et graveurs.

Parmi les étrangers célèbres qui ont habité Neuchâtel ou son territoire, nous citerons *J.-J. Rousseau;* lord *Keith*, qui fut gouverneur du pays pour le roi de Prusse; Mme de *Charrière*, qui habitait Colombier, auteur de *Calixte*, des *Lettres neuchâteloises* et d'autres charmants écrits. Les noms de *Du Peyrou* et d'*Escherny*, tous deux naturalisés et auteurs de différents ouvrages littéraires et scientifiques, sont inséparables de celui de Jean-Jacques.

5° Neuchâtel, ses monuments et ses environs. — Excursions dans le canton.

La ville de NEUCHATEL, dont nous avons déjà indiqué la position, se compose de deux parties bien distinctes, l'une ancienne, ou le vieux bourg, dans lequel était inclus le premier château des comtes, couronnant le rocher alors baigné par les eaux du lac. La *tour* actuelle *des prisons*, élevée sur des fondations romaines, et la *tour de Diesse*, qui défendaient les deux entrées de la forteresse, indiquent encore parfaitement les limites de l'ancienne bourgade. La partie moderne de la ville occupant d'un côté le terrain plat formé par les alluvions successives du Seyon et par les empiétements faits à main d'homme sur les rives dulac, a repoussé de l'autre côté un mur d'enceinte dont il ne reste plus que la *tour des Chavannes*.— Le *Seyon*, détourné maintenant de son lit primitif, coulant entre les

deux collines où la ville est assise, la séparait naturellement en deux : Château et Neubourg.

Le château actuel a été construit à différentes époques; la partie la plus ancienne, demeure royale au Xe siècle, se reconnait à quelques vestiges bien remarquables au pied de la muraille, à l'angle sud-est. Les comtes de Neuchâtel y transférèrent leur demeure vers la fin du XIVe siècle; ils agrandirent l'édifice et complétèrent l'enceinte, qui est aujourd'hui le siége des diverses administrations du gouvernement.

L'église collégiale de Notre-Dame, renfermée dans le château, fut fondée au Xe siècle. Il est incontestable que le chœur de l'église et la grande porte latérale au midi appartiennent à l'architecture lombarde des IXe et Xe siècles. C'est une copie exacte du chœur de l'église de Payerne, dont la construction remonte à l'an 961. Le comte Ulrich et sa femme Berthe de Grandson ajoutèrent à la chapelle primitive la nef et les bas côtés, vers le milieu du XIIe siècle. Plus tard, en 1276, près de la grande porte latérale fut élevée la tour du clocher, lorsque l'église reçut sa dédicace comme *collégiale.* A gauche, entre deux piliers de la grande nef, en avant du chœur, on remarque le curieux monument funéraire des anciens comtes de Neuchâtel, orné de treize statues. On l'a restauré il y a quelques années.—Sur l'un des murs de l'édifice, aujourd'hui consacré au culte protestant, on lit cette inscription : « *L'an* 1530, *le* 23 *octobre, l'idolastrie fut ostée et abattue de céans par*

les bourgeois.» C'est, comme on le voit, la date de la réformation à laquelle Farel, qui fut le premier pasteur de la nouvelle doctrine à Neuchâtel, avait si fort contribué. Il a été enterré à six pieds environ de la grande porte de la cathédrale, du côté du nord. Mais rien n'indique exactement le lieu de sa sépulture à l'ombre de ces tilleuls séculaires où il avait souvent prêché, et dont on admire sur la grande terrasse la vigueur surprenante non moins que l'énorme grosseur. Un cloître attenant au mur septentrional de l'église était borné par une tour qui fermait la cour du chapitre. Les membres de celui-ci étaient logés dans les maisons construites près de la terrasse inférieure où se trouvait leur cimetière.

Il ne faut pas quitter le château sans visiter les constructions les plus récentes, situées au-dessus de l'ancienne résidence de la reine Berthe. On remarque encore, de cette résidence, une porte et une fenêtre décorées de sculptures et faisant partie des caves. On verra la tour hexagone à six fenêtres, éclairant un escalier en limaçon qui conduisait dans la salle des chevaliers. La salle du Grand-Conseil (ci-devant salle des Trois Etats), décorée des armoiries des anciens comtes et des gouverneurs sous les différents régimes, mérite également un coup-d'œil. Nous rappelons aux archéologues le dépôt des archives du canton, commis dans le château à la garde de M. Colomb.

Dans la partie basse de la ville, qui communique à la ville haute par des rues escarpées et des

escaliers, on visitera l'Hôtel-de-Ville, vaste édifice moderne avec un portique grec, dû à la munificence de David de Purry, dont la statue en bronze, par David d'Angers, décore une place sur les bords du lac. L'Hôtel-de-Ville est malheureusement écrasé par les constructions voisines. Il est occupé par les Conseils et l'administration municipale de la ville et bourgeoisie de Neuchâtel. Une de ses salles renferme une galerie complète des portraits des rois de Prusse.—Nous avons signalé les établissements d'utilité publique à l'attention du voyageur quand nous avons parlé de ces institutions.

Parmi les nombreuses fontaines disséminées sur les places ou adossées aux murailles de quelques édifices, plusieurs ont des proportions monumentales et se recommandent par les sujets (guerriers du moyen âge, figures allégoriques, etc.) dont elles sont ornées. L'une d'elles, qui porte la statue de Thémis, occupe l'emplacement où fut décapité, en 1412, Vauthier de Rochefort, le triste héros d'un sanglant épisode de l'histoire du pays. A côté des constructions modernes, telles que les gymnases, l'hôtel-de-ville, etc., la halle et quelques maisons avec leurs tourelles aristocratiques, répandent à Neuchâtel cette diversité de style d'architecture qui caractérise une ville ancienne.

Le *Faubourg* est une rue magnifique, quoique un peu solitaire, décorée d'hôtels particuliers que l'on appellerait des *palais* en Italie; citons entre autres l'hôtel Du Peyrou, aujourd'hui de Rougemont, et les habitations appartenant à des mem-

bres de la famille Pourtalès. — Parallèlement à cette rue, entre les maisons qui la bordent du côté du lac et celui-ci, s'étend une longue et ravissante promenade qui va atteindre une butte de rochers nommée le *Crêt*, d'où l'on jouit d'une vue particulière sur le lac et sur les Alpes bernoises. — Cette promenade au bord du lac, sur laquelle sont établis la colonne limnimétrique et l'hémicycle indicateur des sommités alpines, a peu de rivales en Suisse pour l'étendue et le charme du panorama.

D'autres superbes points de vue s'offrent sur la terrasse du château et depuis une quantité de maisons de campagne, dont quelques-unes sont principalement intéressantes par leur magnificence et leur emplacement, entre autres la *Rochette*, immédiatement au-dessus de la ville à l'est, et le *Chanet* qui domine à l'ouest la route à voitures de Neuchâtel à Valangin. Du jardin de la première et de la terrasse de la seconde, on découvre l'horizon le plus étendu, et l'on ne trouve nulle part un lieu situé à une hauteur aussi peu considérable d'où l'on puisse mieux apercevoir les Alpes de la Suisse et de la Savoie.

Le *Chaumont*, qui s'élève immédiatement au-dessus et en arrière de Neuchâtel (1172 mètres au-dessus de la mer), réclame aussi une excursion de la part des touristes. Ils peuvent se rendre par une route carrossable à son sommet, d'où la vue embrasse toute la chaîne des Alpes depuis, le Titlis au Mont-Blanc. On prétend que le panorama y est plus splendide que depuis le Weissenstein. Il ne

faut qu'une heure de marche pour gravir le Chaumont, et une bonne demi-heure suffit même pour en redescendre. — Sur son versant oriental, on voit le plus énorme des blocs erratiques du Jura. C'est la *Pierre-à-Bot,* en granit pur exactement semblable à celui du grand Saint-Bernard dont elle paraît provenir. Elle est placée. dans un bois, près d'une métairie, mesure 78 mètres de long sur 16 de large, et ne présente aucune trace de frottement quelconque, car ses angles sont parfaitement coupés à arêtes vives.

Les abords de la gare du chemin de fer, élevée à 150^{m}94 au-dessus du niveau du lac, sur la colline septentrionale, sont très favorables aussi à la jouissance des yeux. Nous recommandons surtout à ceux qui ne peuvent se livrer à des excursions étendues la terrasse du *restaurant de Bellevue*, tout récemment ouvert au public, à quarante pas du débarcadère. Là ils trouveront le plus grand dédommagement possible à la privation d'imiter l'heureux touriste, qui, libre de ses actions et de son temps, après ou même avant d'avoir visité Neuchâtel, va de ce point, à pied ou en wagon, se porter facilement et avec rapidité, soit vers la montagne, soit dans les vallons, ou à l'une des extrémités opposées du lac en longeant ses bords. Il a à sa disposition, pour se rendre immédiatement à Bienne en railway, la prolongation du *Franco-suisse.* S'il veut, par le même système de locomotion, au lieu de prendre le bateau à vapeur, diriger sa course vers Yverdon, il trouvera à Auvernier la bifurcation du même Franco-Suisse qui prend à cette station le nom de *Chemin*

du Littoral. Si maintenant il veut être transporté en une heure et demie à la Chaux-de-Fonds, puis au Locle, la voie du *Jura industriel,* d'une construction non moins audacieuse que la ligne de Neuchâtel à Pontarlier où nous nous réservons de le conduire nous-même, fera son affaire. — Ce railway des montagnes neuchâteloises est digne que nous lui consacrions quelques lignes.

Inauguré peu de jours avant le Franco-Suisse, le chemin de fer du Jura industriel est un témoignage de ce que peut le génie de l'homme soutenu par le patriotisme et appuyé d'immenses ressources en capitaux. On avait projeté primitivement de relier le Locle à la Chaux-de-Fonds par une ligne asphaltée. Mais l'idée eut bien vite grandi dans l'esprit actif des entreprenants montagnards, et ils résolurent l'établissement d'un chemin de fer d'abord créé entre le Locle et la Chaux-de-Fonds, qui descendrait bientôt à Neuchâtel. — On s'est mis à l'œuvre, et cette voie audacieuse de trente-huit kilomètres de parcours, sur des terrains en forte pente entrecoupés de chaînes de montagnes, arrive à Neuchâtel en passant sous quatre tunnels dont l'un, celui des *Loges,* à son point culminant (1049 mètres au-dessus de l'Océan), mesure 3260 mètres de longueur. Le plus profond de ses puits, s'ouvrant à hauteur de l'hôtel de la Vue des Alpes (1285 mètres), a 226 mètres; le maximum de sa pente, à sa sortie sud, est de 27 millimètres par mètre. — A ses deux extrémités les rails sont au-dessus du niveau de l'Océan : palier du Locle, 945 mètres; palier de Neuchâtel, 483 mètres. —

Son établissement a coûté dix-sept millions de francs: ses stations sont au nombre de huit, sans compter la gare de Neuchâtel, et la somme de longueur de ses trois autres tunnels, à des profondeurs variables, est de 2246 mètres.

Mais si l'on préfère la marche pour s'élever vers les Montagnes industrielles, il faut prendre son chemin par *Valangin,* en suivant les gorges du Seyon, qui ont donné, par leur étranglement, son nom à la bourgade (*Vallis angusta*). Le vieux château, qui sert aujourd'hui de prison, jadis séjour d'une brillante cour, a été bâti en 1153 et fut plusieurs fois incendié, mais le bourg ne date que de 1300. Marie de Longueville, comtesse de Neuchâtel, acheta en 1579 cette seigneurie des comtes de Challans, maison piémontaise, pour la réunir à son domaine. Bientôt, à la sortie de l'étroit défilé, au-dessus de la triste bourgade qui compte à peine 500 habitants, la vue s'étend, et l'on a devant soi le Val-de-Ruz, avec ses champs, ses vergers, ses vingt-quatre villages et ses hameaux. Ce vallon, qui est resté plus agricole que les autres parties du comté de Valangin auquel il appartenait, forme dans son genre un charmant paysage de quatre lieues de longueur et large d'une lieue, arrosé par le Seyon. Il s'étend depuis Neuchâtel au pieddu Chasseral. Les points les plus avantageux pour découvrir l'ensemble de ses habitations sont au-dessus de *Fenin,* et à l'auberge des *Hauts-Geneveys* que l'on rencontre sur la route de la *Chaux-de-Fonds*, avant d'atteindre le point culminant de la *montagne des Loges*, à

l'hôtel de la Vue des Alpes, au-dessus du plus grand tunnel du railway du Jura industriel.

Ici le voyageur, en présence d'un panorama séduisant, ne peut se dispenser de faire une longue halte; mais mieux encore, se confiant aux sentiers de la montagne, il gravit le sommet peu éloigné de *Tête-de-Rang* (1422 mètres). De cette hauteur il embrasse un horizon complet : les trois lacs presque dans leur entier, et l'amphithéâtre dentelé des chaînes alpines dont il se plaît à reconnaître, à nommer les cîmes qui, sous un ciel foncé, l'éblouissent de leur blancheur immaculée. Glissant ses regards sur les pentes verdoyantes étendues à ses pieds et dans les replis desquels se jouent de mille façons l'ombre et la lumière, il cherche à surprendre sur sa gauche, à la limite orientale du canton, la position du *Landeron.* — Ce lieu, fondé par les comtes de Neuchâtel sur les ruines de l'ancien Neureux, et entouré de murailles pour résister aux incursions incessantes des belliqueux évêques de Bâle, devint un des boulevards du pays welsche, soutint bravement un siége contre les Bernois en 1325, repoussa la réforme, et reste encore fidèle aux croyances de ses pères. — Il découvre *Thièle* et son château dressé à la tête du pont où un seul homme, autre Horatius Coclès, le capitaine Baillod, arrêta, en 1476, les troupes du comte de Romont, allié de Charles de Bourgogne. Il ramène ses regards vers *Cressier*, situé sur la ligne de chemin de fer qui conduit de Neuveville à Neuchâtel, et, par *Cornaux,* par *Saint-Blaise* (l'ancien Arins), il parcourt des

yeux les rives du lac qu'il suit en se tournant vers la droite jusqu'à ce que le promontoire de la montagne de Boudry les lui dérobe par delà *Bevaix*. — Sans cet obstacle, il aurait pu, en les côtoyant, atteindre à la limite méridionale du canton, peu éloignée de Vaumarcus, cet autre théâtre d'un célèbre épisode de la guerre de Bourgogne.

Maintenant, s'il fait face du côté de l'ouest, il voit au nord les cîmes azurées du Jura se confondre dans le lointain avec les ballons des Vosges. En considérant des points plus rapprochés, il distingue sur la droite les sommités des chaînes qui enserrent le vallon de *Saint-Imier* à la frontière de la France et du canton de Berne. — A ses pieds, sur la gauche, il laisse le vallon de la *Sagne*, patrie de Daniel-Jean Richard, le père de l'horlogerie dans ces montagnes, et reprend les méandres du chemin qui le mènera à la Chaux-de-Fonds, puis au Locle, ces admirables villages comme on n'en citerait pas deux au monde pour leur population, leur prospérité, leur industrie, et dont nous avons parlé dans notre première partie.

Une belle route, que les travaux exécutés aux portes du Locle (*Col-des-Roches*), ont permis d'établir sur une faible pente, réunit le Locle aux *Brenets*, riche village, dans un site charmant sur les bords du lac de *Chaillexon*, formé par le Doubs. En remontant au Locle, on verra sur son chemin même le moulin à triple étage, jadis objet d'une naïve admiration, que le ruisseau du *Bied* fait marcher en s'écoulant dans un abîme. Les eaux trop

abondantes qui réduisaient en marais fangeux la prairie entre le Locle et ces moulins, ont été conduites au Doubs par une trouée de mille pieds, creusée en 1806 dans le roc vif.

Du Locle, on rentre au Vignoble en passant par les *Ponts*, colonie de la Sagne, joli village naguère peuplé d'émailleurs et de peintres, où des collections de plantes, d'oiseaux et attiraient les curieux, de même que la source d'eau sulfurée y appelait les malades. — A cette vallée des Ponts, dirigée du nord au midi, fait suite celle de la *Chaux-du-Milieu*, triste et aride contrée, à laquelle correspond encore, toujours en touchant le territoire français, celle de la *Brévine*, près du lac des Tallières, et dont autrefois les eaux minérales avaient aussi quelque renom. Enfin, plus au midi encore, sont les *Bayards*. Tous ces vallons sont séparés de celui de *Travers* par un ou plusieurs chainons du Jura.

En traversant de l'ouest à l'est les immenses marécages des Ponts, d'où l'on extrait jusqu'à une profondeur de trois à cinq mètres la tourbe, combustible dont la froide montagne ne dédaigne pas la valeur, on vient passer par la montagne de la *Tourne* et l'on fait l'ascension de la *Tablette* (1289 mètres au-dessus de la mer). De cette saillie de rochers s'offre une vue d'une beauté exceptionnelle. — Du signal, qui en est voisin, où aux jours d'alarmes et de réjouissances publiques s'attise un énorme bûcher, on surplombe le village agricole de *Rochefort*, dont l'antique château, repaire de nobles lar-

rons, aujourd'hui ruine pittoresque, était la terreur de la contrée. — Par *Corcelles*, le premier village du Vignoble, admirablement situé, et par *Peseux*, autre charmante localité, on regagne bientôt Neuchâtel. Jusqu'aux portes de cette ville, le chemin, depuis Corcelles, est bordé d'une succession de jolies habitations et de gloriettes élégantes éparses à travers les vignes, dans une disposition d'où résulte l'effet le plus gracieux et le plus varié, au centre de cet immense paysage encadré d'un côté par le Jura, et de l'autre, au-delà du resplendissant miroir du lac, par les campagnes verdoyantes de Berne, de Fribourg et de Vaud, que couronnent au dernier plan les majestueux glaciers et les neiges éternelles des Alpes.



TROISIÈME PARTIE

EN CHEMIN DE FER

DE NEUCHATEL A PONTARLIER[1]

Le paysagiste, pour tirer tout le parti possible des accidents du site qu'il veut reproduire, se place au point de vue le plus propre à mieux faire ressortir les plans divers de son tableau, les ombres et les rayons, les plaines, les vallées, les montagnes,

[1] Pour la généralité et les détails de cette troisième partie, nous avons fait des emprunts fréquents aux brillantes pages écrites sur le *Franco-Suisse*, par MM. E. Deschanel, dans son livre intitulé : *A pied et en wagon*, et X. Marmier dans son *Voyage en Suisse*. La *Description des montagnes et des vallées de la principauté de Neuchâtel et Valangin*, publiée par F.-S. Ostervald, banneret de Neuchâtel, il y a près d'un siècle; les *Châteaux neuchâtelois anciens et modernes*, par D.-G. Huguenin, ancien maire de la Bré[illegible]; la *Suisse pittoresque et historique* de H. Gaulieur; enfin, le[illegible] historiques qui font suite à la *Description topographique et [illegible]mique de la mairie de Neuchâtel*, par Samuel de Chambri[illegible] ont fourni d'utiles et précieux renseignements.

les eaux et les cieux. — Nous n'avons pas cet avantage dans la description que nous nous proposions d'essayer, au vol de la locomotive, du charmant *Val-de-Travers*, puisque nous allons partir de Neuchâtel pour nous élever dans la montagne au pied du premier des versants français du Jura, jusqu'à plus de 400 mètres au-dessus du niveau du lac, qui domine lui-même de 432 mètres le niveau de la Méditerranée.

Or, tous les amateurs à qui les beautés naturelles du vallon et les prodigieuses hardiesses des travaux d'art de la voie ferrée sont familières, savent combien le parcours du paysage, vu dans ce sens, lui est défavorable. — Le charme de l'admiration n'est goûté ainsi qu'en détail et pas à pas, ou de station en station, suivant le système de locomotion qu'on a adopté. Au contraire, si des Verrières on arrive à la percée qui surplombe la source de l'Areuse, par la route à voitures, ou si, à 40 mètres plus haut on regarde à sa droite par les rares échappées de vue que permettent çà et là en chemin de fer les courts intervalles entre les tunnels et les tranchées, on est frappé d'un éblouissement pareil à celui du spectateur à la levée du rideau devant quelque magique décor d'une grande scène théâtrale. — D'un coup d'œil on embrasse soudainement, dans toute sa longueur, la riante tempé des montagnes neuchâteloises, parsemée de villages où certaines habitations sont des palais, couverte de

riches cultures, de vergers éliséens, de jardins à végétation tropicale, arrosée par une rivière poissonneuse aux belles eaux marbrées d'opale et d'émeraude, et protégée à droite et à gauche par des monts sourcilleux, couronnés d'un large bandeau de rochers, ou revêtus d'un épais manteau de sapins.

Nous ne suivrons pas moins la direction malencontreuse à laquelle nous sommes condamné par le point de départ que nous avons adopté dans notre itinéraire. Mais le touriste trouvera dans nos indications sur toute la route que nous allons parcourir, des renseignements assez complets pour le satisfaire, si dans des haltes de deux jours chacune à *Noiraigue* et à *Fleurier*, il veut, après avoir visité les gorges de l'Areuse, parcourir le vallon çà et là et faire une excursion sur les montagnes environnantes.

1° Notions générales sur la physionomie, le parcours et les travaux d'art du Franco-Suisse.

Du palier de la gare du *Sablon* à Neuchâtel, jusqu'à celle de Pontarlier, voisine également d'une autre immense carrière de sable bien connue des géologues, le chemin de fer *Franco-Suisse* a une longueur de 53 kilomètres. Il se dirige pendant quelques kilomètres parallèlement à la rive gauche du lac, au sud, en suivant une ligne à pentes peu

accidentées, puis, tournant peu à peu à droite et à l'ouest, il s'enfonce dans les gorges de l'Areuse pour s'élever par des rampes de $0^{m}015$ par mètre en moyenne jusqu'à 941 mètres 75 centimètres au-dessus de la mer, entre Saint-Sulpice et les Verrières. Il redescend alors des pentes à peu près uniformes dans la même direction jusqu'au pied du fort de Joux, en France, et là fait un nouveau coude bien prononcé à droite et vers le nord pour arriver à Pontarlier[1].

Ce chemin, construit à frais communs par une des compagnies particulières de la Suisse et par la compagnie française Paris-Lyon-Méditerranée, va se relier à la grande ligne de Dijon à Paris, qui, partant de Marseille, se rattache d'une part au vaste réseau allemand à Bâle, Waldshut, Lindau, et, de l'autre, donne naissance à plusieurs voies latérales qui se dirigent vers l'est et vers le midi. — C'est ici le cas de remarquer qu'en Suisse, comme en Belgique et comme en Angleterre, tout se fait par l'initiative individuelle et par l'entente commune, sans se préoccuper, comme en France, de la tutelle du gouvernement dont on ne croit pas pouvoir se passer, ou dont, bon gré malgré, il faut subir l'influence. — Ni un réseau de routes de 60 lieues de développement, ni ces fils télégraphiques qui s'entrecroisent dans tous les sens sur le territoire, ne paraissant répondre aux besoins du

[1] Pour ne point fatiguer ni détourner l'attention par l'exposé d'arides détails sur la longueur des travaux d'art, leur nombre et leur importance, nous placerons à la fin de l'ouvrage des données qui pourront intéresser une certaine classe de nos lecteurs.

pays, le seul canton de Neuchâtel a dépensé en trois ans 40 millions pour la création de chemins de fer, uniquement par émulation et dans le but de favoriser les communications publiques. — On y compte, pour 10,000 habitants, 1,228 kilomètres de voies ferrées, et 13 kilomètres de voie sur 100 kilomètres carrés. Les travaux du *Franco-Suisse* ont été conduits par M. Chevannes, sous la haute direction de M. Ruelle, ingénieur en chef de la construction des embranchements du chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

Des gorges de l'Areuse jusqu'aux environs des Verrières, pour les études et l'exécution de cette ligne, on a accompli des prodiges, fait sauter des milliers de mètres cubes de roc vif et remué des masses de terre presque incalculables. — Rien de plus varié que la stratification des roches du *Val-de-Travers*. Leurs lames gigantesques sont disposées, courbées, lancées, soulevées dans tous les sens : vagues de la matière en fusion aux premiers jours de la planète. Les travaux ont été d'autant plus difficiles. Pour établir un chemin de fer le long de ces montagnes escarpées, à une hauteur et sur des pentes où à peine était-il possible de passer à pied, on n'a pu parfois littéralement parvenir à établir son tracé qu'en l'air, car les tronçons qui sont à ciel ouvert dans les gorges de l'Areuse surtout ont exigé presque autant de travail que ceux qui s'enfoncent dans les souterrains. Il a fallu en certaines places attaquer le sommet des rochers à deux ou trois cent mètres de hâuteur pour arriver aux deux

tiers de cette élévation. Les ingénieurs[1] étaient obligés de s'attacher par le milieu du corps avec des cordes et de se laisser glisser le long de l'abîme : on les descendait et on les remontait au moyen de treuils, eux et leurs instruments : posture aussi incommode que poétique pour lever des plans. Les ouvriers, de même, commencèrent sur différents points l'attaque des flancs des rochers étant suspendus à des cordes à nœud. De la rive droite de l'Areuse on ne pouvait, sans frémir, les voir ainsi exposés. De plus loin on eût dit de gigantesques oiseaux voltigeant autour de leur aire : Ces oiseaux étaient des ouvriers qui maniaient la barre à mine et le pic ; en un mot des pionniers aériens.

Les rocs bleuis à la surface par le voisinage des verdures sombres, ont ouvert, sous la mine et sous le hoyau, leurs flancs bistrés ou roses. L'armée immense des sapins centenaires veillait en vain, au haut de ces bastilles naturelles, crénelées par le temps comme de vieux castels ; l'homme les a éventrées, renversées, nivelées. — Les aigles étonnés dans leurs calmes retraites regardent voler sur les cimes la locomotive aux aîles blanches et noires, vapeur et fumée, qui, tantôt glissant comme suspendue au-dessus d'un rempart de rocs, court fol-

courageux géomètres en chef, MM. Sudan et Bernard, tous
ıçais, seront longtemps cites dans le pays pour leur har-
la patience avec lesquelles ils ont, pendant près d'un an,
rs parallèles et fait leur triangulation, protégés seu-
froid vif du brouillard et de l'hiver par leurs man-

lement au bord d'un abîme, tantôt serpente sous les rameaux des arbres le long de la riante vallée.

Loin de rien gâter à un paysage, un chemin de fer y ajoute des beautés nouvelles, sans parler des beautés morales : le travail de l'homme se mêlant à l'œuvre de Dieu. Un viaduc, par exemple, orne le paysage et le complète. Rien n'est plus charmant que ceux de la *Prise Milor*, de l'*Huguenaz* et de *Couvet*, vus du fond du vallon ou des flancs opposés. Qu'y a-t-il de plus pittoresquement gracieux que le viaduc de *Boudry*, encadré dans la verdure, sur la ligne de Genève à Neuchâtel, quand il apparaît à la sortie du souterrain de la *Loge* au premier plan, avec le lac au second et les Alpes au troisième ? Réciproquement, vu de près, le viaduc, encadrant le paysage de ses arches, lui sert de repoussoir et le fait ressortir. — Ces viaducs rappellent les paysages du Poussin, où toujours les architectures se mêlent aux feuillages.

A chaque instant, dans le Val-de-Travers, on croirait être enfermé dans les montagnes à n'en plus pouvoir sortir. Un tunnel, comme le viaduc, arrange l'affaire, et son entrée a toujours un côté émouvant, de même qu'à sa sortie, où la plupart du temps on jouit d'un coup-d'œil magique, et s'il y a une succession de tunnels comme de *Trois-Rods* à *Noiraigue*, c'est une succession de jeux de lumière et d'ombre d'un effet kaléidoscopique. Mais c'est surtout en débouchant des Verrières sur le vallon de Saint-Sulpice qu'on est émerveillé, lorsqu'entre deux tunnels on plonge la vue pendant

quelques secondes à travers la cluse formée par l'abrupte arête du promontoire du *Crêt* et celle du *Signal* sous lequel court le rail-way, cluse qui ne laisse, au fond de la gorge, passage qu'à l'Areuse et à la route carrossable. On aperçoit de là Fleurier, comme un microscopique centre d'habitations dans une fraîche oasis, et, à mi-côte, dans les clairières des sapins, deux ou trois charmantes fermes ou chalets, cachés comme des nids sous les rameaux des bois, au pied des rochers. — De temps à autre, parmi la verdure noirâtre des sapins, des pins et des mélèzes, semés sur toute la ligne, on voit sortir la fumée bleue d'un feu de charbonniers.

Toutes les montagnes qui vous entourent présentent dans le même moment cent vues diverses ; tantôt couvertes de vapeur azurée, comme les fruits et les fleurs au matin d'un beau jour, tantôt noyées dans des flots d'encre, à l'approche de quelque orage, tantôt couronnées d'un double arc-en-ciel ou de quelque lambeau de nuage coquettement suspendu à un pic, comme une écharpe déchirée. Au-dessus brillent des filets de neige, restés dans les plis des rocs noirs, comme des nervures d'argent. — Ici, des blocs de granit, des lames dénudées de calcaire jurassique, des amas de roches, roulées ou désagrégées, ou amoncelées en couches épaisses dans toutes les formes, et dans tous les sens au fond du lit de l'Areuse, l'image d'un cataclysme de la nature; là, des croupes unies, revêtues de sapins du haut en bas, comme de velours vert. Au bas, ces grands océans de verdure remplissent un vallon qui fut

jadis un lac, aujourd'hui écoulé; chaque flot de cet océan houleux est la tête d'un arbre de cent pieds. Cette mer de sombres feuillages est une forêt quasi vierge que vous sillonnez à toute vapeur, quand vous ne la dominez pas de quelques cents mètres, et, dans ce cas, la teinte plus noire la distingue seule à vos yeux des humbles prairies. Puis c'est encore, plus bas, la tendre verdure des pampres couronnant le beau lac de Neuchâtel qui leur forme tour à tour une ceinture de moire et d'argent, ou les reflète dans son calme miroir d'un bleu lapis à faire envie au ciel.

A l'autre extrémité de la ligne, après l'austère aspect du vallon des Verrières, une fois la frontière franchie, ce sont d'autres beautés de la nature qui vous attendent dans le cirque des majestueux rochers au milieu desquels est assis, depuis près de deux mille ans, un vieux donjon aux touchantes et lugubres légendes, en face d'un fortin de construction moderne. — Au-delà de cette enceinte, bientôt, devant vous, à 900 mètres plus haut que le niveau de la mer, au pied du versant occidental de la première chaîne du Jura français, s'ouvre une surprenante et fertile plaine d'un myriamètre de longueur sur quatre kilomètres de large, arrosée par deux rivières. A l'entrée de ce plateau nous trouvons la ville de Pontarlier, terme de notre parcours en rail-way depuis Neuchâtel.

En un mot, d'un bout à l'autre, ce voyage offre une série de paysages saisissants. C'est un vivant panorama, qui, de minute en minute, change sous

vos yeux ; là toutes les formes de l'art ont été employées à vaincre tous les obstacles de la nature et à en traverser toutes les beautés. Ensorte que l'on ne sait ce qu'il faut y admirer le plus, des merveilles de la création ou des chefs-d'œuvre de l'homme. — Rails en lignes droites, rails en lignes courbes, tunnels en S, tunnels en radier, ou vastes cylindres de maçonnerie et de roc percé à jour ; viaducs, remblais, tranchées gigantesques, ponts droits, ponts en biais, ayant, quand il l'a fallu, usurpé sans se gêner le lit de la rivière déviée de son cours pour faire place au rail-way ; drainages en grand, destinés à assainir, affermir les terrains, tels sont les travaux qui se succèdent presque sans interruption sur ce chemin où se rencontraient des difficultés qui, jusqu'à nos jours, réputées insurmontables, ont toutes été résolues par des spécimens différents de l'art le plus ingénieux et le plus hardi.

2e Itinéraire.

DE NEUCHATEL A NOIRAIGUE.

Le canton de Neuchâtel a près de quatre étages de chemins de fer. D'abord, tout en haut, une ligne qui relie Neuchâtel à la Chaux-de-Fonds et au Locle : le bas de la montagne au sommet. — Ce chemin, dont nous avons parlé, est celui qui porte le nom de *Jura industriel ;* il fait un angle aigu, et forme à lui seul deux étages : le troisième et le quatrième. Il se raccorde, près de la gare de Neu-

châtel, à la ligne que nous allons parcourir, et qui représente le deuxième étage, au-dessous duquel, à partir d'Auvernier où il se bifurque, le premier étage est représenté par cette bifurcation même sous le nom de *Chemin du Littoral* allant de Neuchâtel à Vaumarcus, pour se prolonger de là jusqu'à Genève par le canton de Vaud.

De l'embarcadère de Neuchâtel on se dirige vers le sud-ouest, en laissant à gauche et au-dessous de soi la ville, dont on domine presque perpendiculairement plusieurs rues, puis le château, à la hauteur duquel est élevé le rail-way, mais dont on est séparé par un étroit vallon, aujourd'hui couvert de jardins et d'habitations. — A 3 kilomètres de Neuchâtel, on traverse sur un viaduc parallèle au beau pont construit sous la domination française (1807) le vallon de *Serrières*, dont on aperçoit à gauche, au delà du pont, le clocher sur le bord du lac, et à droite, dans le fond du ravin, les nombreuses usines de papeterie et de préparations du substances alimentaires. Un cours d'eau d'un kilomètre de long à peine, fait fonctionner ces manufactures, déjà en renom au XVIe siècle. C'est à Serrières que fut imprimée en 1535 la première bible protestante, en langue vulgaire par conséquent, dite *Bible de Robert Olivétan*. Le Nouveau Testament y avait été imprimé déjà trois ans auparavant. — A 2 kilomètres plus loin on atteint Auvernier, en côtoyant le lac entre les murs des vignobles qui en couvrent les rivages.

1re Station : AUVERNIER.

5 kilomètres de Neuchâtel. 48 kilomètres de Pontarlier.

A AUVERNIER le lac forme une belle et vaste baie. Là a lieu la jonction du *Chemin du Littoral* avec le *Franco-Suisse*. Les vins blancs des environs passent pour les meilleurs du pays. Auvernier possède des forêts considérables, entre autres celle qui appartenait au roi de Prusse, située près de la Petite-Joux. Au-dessus, à droite, apparaissent en amphithéâtre, *Peseux*, *Corcelles*, *Cormondrèche*, entourés aussi de riches vignobles jusqu'à la lisière des bois qui les dominent. A gauche, c'est *Colombier*, avec ses avenues magnifiques, plantées par un des princes français de la maison de Nemours-Longueville, et son vieux château, devenu caserne des milices du canton, C'est *Bôle, Areuse, Boudry*, patrie du farouche Marat, C*ortaillod*, et dans le lointain *Bevaix*, au milieu des vergers ou de leurs vignes renommées. — En quittant Auvernier, on s'est éloigné sensiblement du lac, et quand on a dépassé le viaduc de Boudry, appartenant au Littoral, et dont nous avons déjà parlé, on voit sur la droite le promontoire qui porte les sinistres ruines du manoir des sires de Rochefort, et renferme dans ses flancs une grotte que nous reviendrons visiter. A 1 $^1/_2$ kilom. d'Auvernier, on s'élève uniformément par une rampe de $0^{m}020$ au mètre jusqu'à *Noiraigue*.

On entre alors dans les gorges de l'Areuse, dont on entend le bouillonnement, dont on voit les flots

écumeux bondir de roc en roc à des profondeurs variables de 50, 100, 200 mètres, à mesure qu'on remonte cette rivière, en franchissant tunnels sur tunnels, tranchées sur tranchées, ponts s r ponts à travers les *Champs-du-Moulin* et les roches de *Brot*. Deux remparts de rochers formidables ou des pentes abruptes couvertes de sapins centenaires n'y laissent souvent place que pour la rivière et le rail-way. — C'est ainsi que, dans la pénombre éternelle dont ces lieux sauvages sont remplis, car le ciel n'y laisse tomber, et à certains endroits encore, qu'un jour douteux, rarement égayé par un court rayon du soleil de midi, on arrive à Noiraigue.

2me Station : NOIRAIGUE.

13 kil. d'Auvernier. 18 kil. de Neuchâtel. 35 kil. de Pontarlier.

Noiraigue (nigra aqua), est ainsi nommé d'une petite rivière qui prend sa source dans son voisinage, fait tourner aussitôt quatre etmoulins, 300 mètres plus loin, se jette dans l'Areuse. Ce cours d'eau paraît être un écoulement souterrain des vastes tourbières de la vallée des Ponts, que nous avons traversée en descendant de *Tête-de-Rang*. A la suite des grandes pluies qui délaient les parties les plus terreuses du détritus végétal dont est formée la tourbe, son eau devient noirâtre, de là son nom. Placé au pied du *Mont Furcil*, en face du *Creux-du-Vent*, au-dessus *des gorges de l'Areuse* et à l'entrée du *Val-de-Travers*, Noiraigue

doit être pour le touriste un lieu de halte d'au moins deux jours. — Nous l'invitons donc à quitter ici le wagon, et à s'installer dans l'unique hôtel tenu dans ce lieu par la famille Gigy, réputée au vallon pour sa prévenance et sa probité.

Demain il prendra son bâton de voyage et nous descendrons le cours de l'Areuse; nous explorerons la grotte de Rochefort, puis nous rentrerons à Noiraigue pour faire après-demain l'ascension du *Creux-du-Vent* et du *Dos-de-l'Ane*. Le surlendemain pourrait être consacré par le géologue et le botaniste à gravir le Furcil jusqu'à son sommet. Mais ce jour-là nous reprendrons le train afin de suivre notre itinéraire en chemin de fer jusqu'à *Boveresse*, où nous ferons une nouvelle halte pour nous rendre à *Fleurier*.

PREMIÈRE JOURNÉE.

Aux gorges de l'Areuse. — La grotte de Rochefort.

La peinture seule peut reproduire, — et encore dans une série de tableaux, — le grandiose des scènes que la nature et l'art réunis présentent dans le parcours de ces gorges depuis Noiraigue jusqu'au moment où, franchissant les dernières tranchées du chemin de fer sur ce point, on se trouve tout à coup au milieu de la région des pins et des mélèzes, en face du magnifique panorama du vignoble, du lac et des Alpes. — Ce serait donc témérité à notre plume d'essayer la description détaillée de ces différentes scènes, de tenter même de faire participer nos lecteurs aux ineffables émotions

dont l'âme est pour ainsi dire travaillée à chaque pas dans ce trajet de près de 9 kilomètres. Au reste, nous en avons esquissé à grands traits la physionomie dans les notices générales qui précèdent.

Nous supposons toujours un temps à souhait, par les plus grands jours de la belle saison des voyages d'agrément.

Donc, après avoir à son lever matinal salué du perron de l'escalier de l'auberge la rugueuse et gigantesque croupe du Dos-de-l'Ane qui, dressé en face de lui, et présentant son flanc droit, lui cache le Creux-du-Vent, notre touriste fera, pour l'acquit de sa conscience, une démarche de cent pas au plus derrière la maison Sigg, pour reconnaître la source de la Noiraigue, source des plus modestes et des plus vulgaires s'il en fut, car elle ne représente que quelques hectolitres d'eau s'échappant à flots pressés du pied du Furcil [1], à travers un amas de pierres moussues. Ensuite, à défaut d'une autorisation spéciale que sans doute l'administration si courtoise du Franco-Suisse ne refusera pas à l'ingénieur ou à l'architecte en voyage qui désirerait visiter à pied la voie d'un bout à l'autre pour en étudier les travaux si nombreux et si variés, il pourra se contenter de s'avancer, sur la gauche du rail-way depuis le village jusqu'à l'extrémité de la

[1] Sans prétendre nous poser en étymologiste subtil, en voyant les repaires qu'offraient aux détrousseurs de routes, dans des temps bien loin de nous, les flancs de cette montagne abrupte, à l'entrée de gorges sauvages, le Furcil ne tirerait-il pas son nom de ces deux mots latins : *Fur* (voleur) et *cella* (retraite, abri) : *Furum cella?*

propriété de M. Jaccottet (de Travers). C'est une oasis peu favorisée de la nature et du soleil, qui a été improvisée depuis quelques années an milieu des bouleversements cyclopéens du sol opérés par la construction d'un chemin de fer dans ces parages naguères encore à peine accessibles aux piétons. Auparavant, en effet, il n'était possible de suivre la rive gauche de l'Areuse qu'en marchant à une hauteur vertigineuse et au péril de ses jours sur une étroite corniche du rocher immense qui surplombe en cet endroit la rivière. Çà et là des crevasses interrompant ces dangereux sentiers de 35 centimètres au plus, on en avait rejoint les tronçons avec des planches supportées par des barres de fer fixées dans le roc. Au milieu d'une petite plantations de peupliers d'une venue problématique, M. Jaccottet a établi sur un bras de l'Areuse, au moyen d'un barrage, une active fabrique d'outils et de pièces d'horlogerie. Nous y avons vu fonctionner une merveilleuse machine, malheureusement en repos au moment où nous écrivons ces lignes. à cause du chômage de l'industrie horlogère, qui cependant semble disposée à sortir de son trop long engourdissement. Cette machine est digne d'une grande attention. Elle perce à la fois, en moins de six minutes, seize rubis destinés au mouvement des montres, mais dont on ne peut apercevoir les trous qu'au microscope, à cause de la finesse excessive des grains de rubis eux-mêmes.

A peu de distance de l'usine, le rail-way franchit d'abord la rivière sur un pont biais formé de

deux arches, et construit avec des blocs erratiques de granit qui abondent sur les deux versants de cette vallée, ouverte dans la direction des Alpes. Cent mètres plus bas, l'Areuse, décrivant une nouvelle courbe, le biais d'un second pont, pour l'établissement du chemin de fer, aurait été trop prononcé. Les ingénieurs résolurent de lui créer un nouveau lit et ce fut une deuxième édition d'un des plus fameux travaux d'Hercule. Ce lit, d'une longueur de cent mètres, fut taillé presque en entier dans le roc vif sur dix mètres de largeur et sept mètres de profondeur. On a consacré dix-huit mois à ce creusage. Le cours de l'Areuse ainsi changé, c'est sur son ancien lit que la voie a été tracée, après avoir enfoui, bois et fer, les matériaux d'un pont provisoire qui avait servi pour les opérations de déviation et de remblayage. Tout cela coûta des sommes énormes [1]. Plusieurs ouvriers y perdirent la vie, d'autres furent estropiés.

Le nouveau cours de la rivière côtoie un instant la ligne et vient s'engouffrer sous le second pont coudé à angle droit, pour retomber dans son ancien lit par une cascade taillée de main d'homme sur des degrés de calcaire jurassique. Cette chute d'eau

[1] On employa pour ce pont 200 mètres cubes de bois de charpente et 2100 kilog. de boulons. Jeté sur des rochers escarpés, par sa longueur et son genre de construction, par la nature insolite des travaux auxquels il servait, il offrait un piquant attrait de curiosité aux habitants de la contrée, voire de Neuchâtel et de tout le Val-de-Travers, en sorte que ce lieu, si désert et si triste peu de temps auparavant, était devenu un but de promenade où affluait chaque jour un foule de visiteurs distingués dont les équipages encombraient Noiraigue.

artificielle, de 8 à 10 mètres de hauteur, a été comparée par M. E. Deschanel, pour la grandeur et pour l'effet pittoresque, à celle de Coo, en Ardenne.

Pour celui qui ne peut faire, en suivant la voie, son excursion dans les gorges, il faut revenir sur ses pas jusqu'à Noiraigue, traverser la rivière et se diriger vers un hameau, en face du village, appelé *Chez-Joly*. Là d'affables habitants se feront un plaisir de le placer dans la direction de *Champ-du-Moulin*. — Nous vous souhaitons, bénévole lecteur qui suivrez notre itinéraire, la même bonne fortune qui nous advint dès nos premiers pas sur cette rive, à savoir, la rencontre d'une charmante jeune fille, gracieuse apparition au frais et léger costume de faneuse, que nous eussions volontiers prise pour une oréade de ces côtes boccagères au pied des monts sourcilleux, sous les ombrages d'un odorant verger. Que Mlle Elise Jeanneret nous permette de lui consacrer ici ce souvenir en reconnaissance de l'empressement plein de délicatesse qu'elle a apporté à nous placer sur notre route, à travers l'épaisseur des hêtres et des sapins qui tapissent, à quelque distance du hameau, la pente de la rive droite de l'Areuse.

Faisons remarquer ici que, si l'on est curieux d'observer de près les cascades et les gouffres de la rivière au-dessous du tunnel de Brot, il est prudent de prendre un guide familiarisé avec le parcours des sentiers pratiqués par les pêcheurs. Depuis quelques années, il se produit de ce côté de l'Areuse, entre

son lit et le chemin à voitures tracé à plus de 200 mètres au-dessus du niveau de l'eau, un singulier phénomène auquel la construction du chemin de fer sur la rive opposée est tout à fait étrangère. Dans les endroits où les terrains ne sont pas soutenus par de grandes assises de rochers, le sous-sol est formé de marnes qui, détrempées par des pluies abondantes, se dissolvent à la longue et ne fournissent plus de point d'appui suffisant sur ces pentes rapides aux terres implantées de forêts qui les recouvrent.

Entraînés par leur propre pesanteur, mais maintenus réciproquement dans leur position verticale, grâce à l'entrecroisement de leurs racines, les arbres, par centaines quelquefois et même davantage, se séparent petit à petit, et de distance en distance, des parties de la forêt qui leur sont immédiatement supérieures et qu'une plus grande adhérence au sol retient à leur place, ils se mettent littéralement en marche vers la rivière, où chaque année, en dépit des terrassements élevés à grands frais pour les retenir, bon nombre vont se précipiter. Or de profondes et larges ravines ayant détruit toutes les voies autrefois praticables le long de l'Areuse, même en l'absence de péril, un étranger s'exposerait à de grandes fatigues et à une perte de temps considérable s'il se hasardait seul à suivre ces rivages. — Le phénomène que nous venons de signaler est particulièrement remarquable depuis la voie ferrée, sur une étendue de près d'un kilomètre au-dessous de la *Petite-Joux*, ferme à quelque distance de Chez-Joly.

Parvenu sur la crête des roches de Brot, à l'aspect de la rivière faisant, de cascade en cascade, rage impuissante de grondements et d'écume contre les obstacles qu'opposent à son cours impétueux les troncs énormes et les blocs immenses de rochers accumulés dans les profondeurs de son lit resserré entre deux hautes parois à pic, on se forme en frémissant une image du Chaos, on hésite à côtoyer jusqu'au bout ces abîmes assourdissants et vertigineux d'une étendue d'au moins six cents mètres.

Mais après les avoir abandonnés, l'Areuse, plus calme, quoique toujours rapide, s'élargit, s'avance vers *Champ-du-Moulin-dessous* en effleurant une longue et étroite bande de gazon court, d'un beau vert d'émeraude, où l'on retrouve le chemin à voitures. Une épaisse forêt de sapins descend des sommités voisines, et, revêtant de son manteau sombre les flancs abruptes de la montagne, en abaisse les pans jusque sur le toit d'une demeure rustique assise à la lisière de la petite prairie. — Saluons! C'est la maison bien connue depuis plus d'un siècle sous le nom de *Fruitière d'Auvernier*. Elle est aujourd'hui la propriété des communes de Brot et de Rochefort, qui l'entretiennent convenablement. Cette habitation fut quelque temps l'asile de Jean-Jacques Rousseau, lorsque, chassé de Môtiers, il vint chercher une retraite dans les gorges de l'Areuse, vraisemblablement parce qu'il était plus à la portée de M[me] de Charrière et de lord Keith, gouverneur de Neuchâtel pour le roi de Prusse, qui habitaient, tous deux, le château de Colombier, où il les visi-

tait quelquefois. Il attendit à la fruitière qu'on lui eût construit de l'autre côté de la rivière, à quelques pas plus loin en descendant son cours, un châlet dont les ruines existent encore derrière un massif de sapins, au-dessous de la sortie du souterrain des Moyats, en allant vers Neuchâtel. Il écrivit, dans ce dernier séjour, la *Profession de foi du vicaire savoyard,* cette suite à son *Emile,* qu'il composa à Montmorency après sa sortie de l'Ermitage.

Comme il justifiait bien, par le choix bizarre de sa nouvelle demeure dans ces lieux désolés et presque inabordables où alors, à part la fruitière, maison du garde-forestier du souverain pour ces cantons, il n'y avait que quelques huttes de pauvres charbonniers à Champ-du-Moulin, — comme il justifiait bien la définition que plus tard Byron devait donner de son caractère misanthrope dans le vers suivant :

The self torturing sophist Wild Rousseau !

« Rousseau, ce farouche sophiste, bourreau de lui-même. »

Bientôt on trouve Champ-du-Moulin-dessous, où l'on avait élevé quelques constructions solides, appropriées pour loger, pendant la durée de l'établissement du chemin de fer, les ingénieurs, les employés de l'administration, les principaux entrepreneurs et leurs familles. Avant de passer le pont poun se rendre par un aqueduc et des escaliers à *Champ-du-Moulin-dessus,* on peut, en suivant encore un moment le cours de l'Areuse le long de

la vallée, large ici de près de 500 mètres, se rendre compte de l'immensité des travaux exécutés sur la voie ferrée dans ces parages, depuis le 35e au 43e kilomètre en partant de Noiraigue. On aura entrevu successivement sur la rive gauche la ligne du rail-way, continuellement suspendue aux flancs des rochers, et, çà et là, les ouvertures de huit souterrains, presque tous taillés dans le roc vif, la plupart séparés par de formidables tranchées à ciel ouvert, également pratiquées au cœur de la pierre. Ces tranchées n'ont pas moins coûté de travail et d'argent que les tunnels eux-mêmes, car il a fallu souvent attaquer le sommet des rochers à deux ou trois cents mètres plus haut que le niveau du rail. Du côté droit, on voit sur sa tête, à des hauteurs de 500 à 600 mètres, des monts revêtus jusqu'à leurs cimes de larges parois de roches grises étagées les unes sur les autres; de celles-ci, les plus élevées ceignent leurs fronts altiers comme d'un immense turban empanaché de sapins gigantesques.

A Champ-du-Moulin-dessus, il sera bon encore de prendre un guide qui vous conduise, par des sentiers peu fréquentés, au milieu des haliers et des amas de pierres désagrégées couvrant en différents endroits les pentes de ce versant de la vallée jusqu'à la grotte de Rochefort. Elle a son ouverture à environ trois kilomètres de là, tout près du souterrain de la Loge, précisément dans l'enceinte des palissades du chemin de fer. Mais avec la précaution de faire appel au gardien de la voie, dont l'habitation est peu éloignée, on en obtient facilement l'accès.

Lui-même fournit les torches et fait les fonctions de cicerone.

Cette grotte a été découverte lors de la construction du chemin par un ouvrier qui s'était établi à son entrée. Remarquant dans le fond de cet antre de peu d'étendue une fissure par laquelle s'échappait un filet d'eau après les fortes pluies, il eut l'idée qu'en agrandissant cette fissure avec une barre à mine, au pied de la paroi sonore et de pierre assez friable où elle existait, il pourrait établir un réservoir capable de retenir sa provision d'eau quotidienne qu'il était obligé d'aller chercher jusqu'à l'Areuse. Il se mit donc à l'œuvre, et l'on juge de sa surprise quand il vit s'écrouler dès les premiers coups, cette paroi remplie de marne durcie par le temps, accumulée entre deux roches et parfaitement sèmblable à de la pierre. Il se trouva tout à coup en face d'une cavité sans limites, devant un bassin alimenté par une source dont l'eau se perdait sous ses pieds.

La grotte a 98 mètres de longueur sur une largeur moyenne de 7 mètres, et s'étend sous le monticule qui porte le vieux château de Rochefort, de sinistre renom dans les traditions du pays. Il serait difficile de déterminer son élevation, la lumière des torches ne pouvant rayonner assez haut. Son orifice, presque sur la voie, est formé par une roche dont les deux côtés supportent une demi-voûte. Le tout, avant la découverte, ne présentait qu'une espèce de caverne de 5 mètres de largeur sur 2 de hauteur et 4 de profondeur. A l'entrée de la grotte propre-

ment dite, le palier, parsemé d'un gravier ténu, est à peu près de niveau sur une longueur de 10 mètres; puis on trouve un gradin élevé de 3 mètres composé de stalactites figurant, à s'y méprendre, par leur disposition en plan incliné, une chute d'eau avec sa nappe supérieure et ses ondulations. Plus haut, le sol, toujours formé des mêmes éléments, se retrouve uu instant de niveau, puis d'autres gradins, plus ou moins élevés, mais toujours représentant des cascades pétrifiées, se succèdent, et ainsi alternativement jusqu'au point culminant, de sorte que, sur 98 mètres de long, on peut estimer s'être élevé à environ 60 mètres au-dessus du niveau de l'ouverture. — Evidemment c'était le lit d'un assez fort cours d'eau souterrain dont les principes solides divers, au fur et à mesure de sa diminution par des causes inconnues, ont subi l'action de la cohésion et conséquemment celle de la pétrification.

Pour escalader les gradins, on a creusé des trous à l'aide desquels on effectue assez aisément l'ascension, mais le retour n'est point aussi aisé sur un calcaire jurassique humide et poli par le frottement des eaux, dans cette nuit éternelle où l'on n'a pas toujours la précaution de s'aventurer avec un nombre de torches suffisant. — On ne saurait se faire une idée du spectacle que présentait dans le principe cette grotte, assurément l'une des plus belles du système orographique du Jura suisse et français. La lumière des torches y faisait ressortir la blancheur des stalactites et stalagmites qui, du sommet jusqu'au sol, présentaient les plus admirables compositions de l'architecture, de la sculpture et

du décor. Ici, c'est un buffet d'orgues complet; là des arceaux romans, des portiques ogivaux supportés par des colonnes puissantes ou par des faisceaux de gracieuses colonnettes. Ailleurs, des draperies avec des franges à torsades, des autels, des dais, des chaires à prêcher, et, de temps en temps, des figures d'animaux plus ou moins fantastiques.

Au sommet de la grotte, nous recommandons surtout l'image sculptée par la nature d'un véritable chat domestique; il est accroupi derrière une espèce de paroi disposée comme un panneau de coulisse de théâtre, et ses deux yeux noirs brillent comme des escarboucles, Il faut regretter vivement que les nombreuses visites faites à cette grotte pendant les travaux du chemin de fer aient déterminé une telle consommation de torches, que la fumée a considérablement altéré l'éclat et la fraîcheur des stalactites, dont beaucoup ont été détériorées par une profanation sans but, soit à coups de pierre, soit avec des bâtons; aussi le sol est-il partout jonché de débris.

Si l'on a la faculté de suivre la ligne, on continue de la descendre pendant 1 ½ kilomètre en réjouissant ses yeux de la perspective qui s'étend de plus en plus, à mesure qu'on avance, sur les campagnes du Vignoble, sur le lac et les Alpes. Ainsi l'on atteint près du pont de *Trois-Rods* la route qui conduit à ce village, puis la station de Boudry, sur le chemin du littoral, d'où l'on parvient à Boudry. C'est l'affaire de trois kilomètres. Ici l'on peut satisfaire un appétit bravement gagné par les cour-

ses du matin. — L'après-midi, longue encore, permet de se rendre à Colombier et de là à Auvernier, pour y prendre le dernier train de Neuchâtel à Pontarlier qui ramène à Noiraigue. Dans le cas où la fatigue s'opposerait à cette nouvelle excursion pédestre de cinq kilomètres au plus à travers un paysage enchanteur, on irait monter en wagon à la station de Boudry, et, par la voie du littoral, on serait en dix minutes à Auvernier.

Autrement, au sortir de la grotte de Rochefort, un bon marcheur se fait placer par son guide sur le chemin peu éloigné qui, venant de Trois-Rods, passe au pied des ruines du château de Rochefort et va rejoindre à 1 ½ kilomètre du village de ce nom la route cantonale de Neuchâtel au Val-de-Travers. Il se dirige par *Fretereules* sur *Brot-Dessous*, ayant derrière lui de belles échappées de vue sur le lac et les Alpes, et, à sa gauche, l'aspect continuel de la muraille de rochers du versant nord de la montagne de Boudry. Depuis Brot, il peut complétement apprécier l'étendue du cirque du Creux-du-Vent, qu'il abordera le lendemain. Enfin, il redescend à Noiraigue par la *Clusette*.

DEUXIÈME JOURNÉE.

Le Dos-de-l'Ane. — Le Creux-du-Vent.

C'est encore en passant par le hameau de *Chez-Joly* qu'on effectue l'ascension du *Dos-de-l'Ane*, en contournant la partie orientale de ce colossal amoncellement de rochers et de forêts, détaché par un bouleversement géologique du groupe principal

des montagnes qui longent au sud le Val-de-Travers dans sa direction et parallèlement au lac. La forme bizarre et capricieuse que la nature a donnée à cette arête placée en partie au devant du Creux-du-Vent, dont le vide semble avoir été occasionné par l'écroulement de sa masse, est exactement celle de la croupe d'un âne quand on l'examine depuis Noiraigue. De là son nom. — « Mais, comme dit X. Marmier, cet âne jurassien n'est pas facile à monter. » Il a 750 mètres au-dessus du niveau de l'Areuse, près du village en face duquel il se dresse, et, du côté de l'est, il est presque inabordable. Deux géomètres, employés aux travaux du chemin de fer, Français l'un et l'autre, MM. Résal et Lasalle, qui ont voulu tenter son escalade de ce côté, en savent quelque chose. Ils ont couru des dangers réels à plusieurs reprises. Cependant, à l'ouest de son point culminant existe un vaste chalet, les *Oeillons*, dans les pâturages duquel les habitants du canton de Vaud conduisent en été de nombreuses vaches.

Nous faisons cet écart au sommet du Dos-de-l'Ane, parce que, de là, on a la vue la plus étendue sur le Val-de-Travers, dont on pénètre les moindres replis de terrain jusqu'en arrière de Buttes, à gauche du *Cret*, qui domine Fleurier, et, à droite, par delà Saint-Sulpice, jusqu'aux Bayards. Il en est de même du côté des gorges de l'Areuse, dont on suit les détours jusqu'à Trois-Rods, le regard s'étendant ensuite dans la direction de Neuchâtel jusqu'aux bornes d'un horizon immense. On revient ensuite sur ses pas pendant un quart d'heure, et l'on arrive bientôt, en parcourant dans l'orientation du midi

treize à quatorze lacets assez ardus, à l'angle occidental du Creux-du-Vent, sur le bord de la paroi appelée la *Fauconnière.* Contentons-nous de jeter un premier coup d'œil à ce vaste amphithéâtre de rochers d'une circonférence de près de 3 kilomètres et s'élevant verticalement à 300 mètres au-dessus des terrains boisés qu'ils enserrent. La ferme du *Soliat,* à une portée de fusil de ce point, invite le touriste fatigué à y aller chercher une heure de repos et une champêtre réfection. Il n'y trouvera qu'une collation composée de pain bis, de crême excellente et de beurre frais, quelquefois, mais les bonnes gens du logis n'en croient pas moins, dans leur cœur si simple et si bon, qu'on ne peut rien offrir de meilleur.

A quelques pas du Soliat (1,394^{m}50 au-dessus du niveau de la mer), on franchit, en s'élevant insensiblement, la limite du canton de Neuchâtel pour entrer dans celui de Vaud qui a pour bornes, dans la longueur de 400 mètres environ, les marges du Creux-du-Vent, dont la paroi la plus haute et semi-circulaire atteint à cet endroit l'élévation de 1,468^{m}50. C'est là qu'un objet léger, jeté et entraîné d'abord en bas par les lois de la gravité, est, dit-on, bientôt après ramené par un courant ascendant. On sonde de l'œil la profondeur du gouffre, on estime par le jet d'une pierre, on mesure par la voix et l'écho la distance des parois. C'est presque avec anxiété qu'on voit un martinet, une corneille ou quelque autre oiseau, se lancer du bord de l'abîme [illegible]s le vide.

Que si l'on veut bien employer son temps, il faut, après ces expériences, rentrer en continuant de contourner le cirque, sur le territoire neuchâtelois, et se diriger exactement du sud-ouest au nord-est, le long de l'arête de la montagne où l'on foule des gazons jonchés de fleurs alpestres, au bruit du son argentin des clochettes de troupeaux cachés dans les plis du terrain. Tantôt reposant ses regards sur les monts verdoyants ou azurés du Jura et des Vosges vers la gauche, tantôt les promenant à droite sur les plaines de Vaud et de Fribourg, inondées de lumineux reflets, on s'avancera jusqu'au sommet de ces hautes régions, à peu près vis-à-vis de Champ-du-Moulin, où la vue n'est plus gênée par les monticules fréquents accumulés sur ce plateau. De là, on découvre les lacs de Bienne, Neuchâtel, Morat, Thoune et Genève, toutes les contrées baignées par leurs eaux, et l'on jouit sur les Alpes d'une perspective comme on n'en peut trouver aucune dans le canton.

En revenant en arrière, on rencontre un sentier formant à gauche embranchement sur le chemin dit la *Grand'Vy*, qui sillonne une grande partie du versant méridional de la montagne de Boudry. On s'y engage et il conduit bientôt, par une pente raide et par le seul point où il y ait solution de continuité dans la muraille sud-est des rochers du Creux-du-Vent, au fond de cette enceinte. Renflé dans son centre par un monticule qui porte quelques habitations de ferme entourées de terrains cultivés, ce cirque, ouvert seulement du côté du levant, outre l'aspect unique

qu'il présente, examiné dans son intérieur, est remarquable par les différents phénomènes météorologiques qui s'y produisent et par certaines particularités de sa faune et de sa flore. C'est là que furent terrassés les derniers ours, que les derniers chevreuils du pays succombèrent sous la balle meurtrière. La paroi occidentale, où nichaient autrefois les faucons, n'en porte plus que le nom. On y abat encore quelquefois des coqs de Bruyère, qui ne se trouvent que là dans le canton et aux environs du *Cachot*. Une espèce d'hirondelle grise plus grosse que notre hirondelle, et inconnue dans nos contrées, vient nicher chaque année au Creux-du-Vent.

Arrivé à la ferme *Robert*, le botaniste, tout en feuilletant le livre des voyageurs, s'enquiert de la *Roche-aux-Nosm*, de la *Fontaine aux froides eaux*, dont la température ne dépasse guère 4°50 dans les étés les plus chauds, et de la *Station du Rosage*, d'un accès dangereux. S'il est assez aguerri, assez possédé de l'amour de la science, pour essayer d'y parvenir, il gagnera le talus formé par les fragments détachés des rochers perpendiculaires et escaladera de son mieux les pierres roulant sous ses pas. En ce cas, il consacrera tout le restant du jour, quitte à y revenir même le lendemain, à une exploration pénible mais fructueuse; il rapportera des *Hieracium*, des *Carex*, des *Salix*, etc., dont il sera fier d'enrichir son herbier.

Le bruit d'un coup de fusil tiré dans l'enceinte, ou mieux, à l'ouverture du Creux-du-Vent, s'y répercute de proche en proche tout autour de la cir-

conférence avec une variété, une force et une durée surprenantes, qui font croire dans le lointain à la décharge de mousqueterie de toute une compagnie d'infanterie [1]. Quelquefois, lorsque le temps doit changer, le Creux-du-Vent se remplit tout à coup d'un nuage de poussière blanche qui s'élève, mais sans dépasser le bord supérieur, retombe et tournoie jusqu'à ce que le cratère entier ressemble à une immense chaudière d'eau bouillante. Ce phénomène ne dure jamais plus d'une heure et demie.

Enfin, le soleil baisse, on s'éloigne de ces lieux l'esprit si agréablement rempli et occupé des grandes scènes dont on vient d'être le spectateur, que les fatigues de la journée sont oubliées, et qu'en même temps on ne donne aucune attention à celles du retour. En sorte qu'on rentre à son gîte aussi dispos, aussi ingambe et léger qu'au départ.

8° Le Val-de-Travers.

A la sortie de Noiraigue, le rail-way, se conformant aux sinuosités de la vallée, décrit vers le nord, sur une étendue de trois kilomètres, une courbe d'un quart de cercle, dont le petit hameau de Rosières occupe le sommet. En face du versant opposé se détache du massif montagneux auquel appartient le Dos-de-l'Ane un contrefort boisé, sail-

[1] Ce phénomène d'acoustique est commun dans le Val-de-Travers. Il est remarquable surtout à Noiraigue quand, après la halte d'un train dans le calme de la nuit, le mécanicien donne un signal de manœuvre. Alors si le coup de sifflet part d'un certain endroit de la voie, il éveille dans les rochers du Furcil et du Dos-de-l'Ane, une multitude d'échos qui se répondent les uns aux autres pendant plusieurs minutes. On les entend parfaitement de l'intérieur des wagons.

lant d'un kilomètre environ, qui, aux âges géologiques, formant obstacle à l'écoulement des eaux supérieures, dut les contraindre à se frayer un passage dans les flancs du Furcil en y pratiquant, par leur force d'érosion, la profonde échancrure que nous venons de signaler. — Il résulte de cette disposition des lieux que l'on ne jouit exactement de la vue du Val-de-Travers proprement dit, en y arrivant de Neuchâtel, qu'à partir du 21e kilomètre, à peu près à la hauteur du hameau dit *Les Veaux*, situé sur la rive droite de l'Areuse, au pied du contrefort, à deux kilomètres en avant de Travers.

On a sous les yeux alors une aire de dix kilomètres de longueur sur une moyenne de cinq, au fond de laquelle se dresse, comme une borne pyramidale isolée sur sa large base, la montagne du *Cret*. Ses pans, vus à cette distance, s'abaissent de chaque côté vers Buttes et vers Saint-Sulpice avec une régularité mathématique, tandis que derrière elle pointent à l'horizon, symétriquement disposées à gauche et à droite comme deux gigantesques sentinelles d'honneur, les cimes du *Chasseron* au canton de Vaud (Suisse), et du *Gros Taureau*, sur la frontière de l'arrondissement de Pontarlier (France).

Allongée entre deux lignes de montagnes aux luxuriantes forêts de sapins, dont les pentes cultivées dans leurs parties inférieures prennent à mesure qu'elles s'abaissent en s'inclinant doucement, la forme d'un gracieux berceau, la fertile et riante vallée où l'Areuse déroule avec nonchalance son ruban d'émeraude apparaît au voyageur toute heu-

reuse, coquette et fière. Heureuse des ombrages de ses vergers, des fleurs exotiques de ses jardins à la végétation tropicale en dépit de son âpre climat; coquette au milieu de ses riches villages aux somptueuses demeures, palais et villas; fière enfin, fière surtout de ses libertés nationales et de ses industrieux habitants !

Aux époques géologiques, et encore longtemps après sans doute, le Val-de-Travers, depuis *Buttes* et *Saint-Sulpice* jusqu'au-dessous de *Noiraigue*, n'a dû être qu'un grand lac, dont le trop plein s'écoulait par les fissures des roches de Brot, alors sans solution de continuité à l'emplacement actuel du cours de l'Areuse. L'abondante couche de marne qui borde cette rivière, les alluvions que l'on trouve sur les deux rives à 100 et 150 mètres de hauteur en sont la preuve. A la longue, la digue naturelle se sera rompue au Saut-de-Brot, et successivement le lac aura été mis à sec à mesure que l'ouverture se creusait et s'agrandissait. Ce fut probablement durant cette période de siècles nombreux que le barrage dont nous avons parlé précédemment, étant miné petit à petit de haut en bas par les courants en même temps que le flanc de la montagne qui lui fait face, prenait, sous l'influence des mêmes causes, une forme convexe, correspondant à l'érosion convexe de cette montagne — un golfe et un cap; — il se pratiqua en cet endroit un défilé qui donne aujourd'hui passage à l'Areuse au milieu d'une étroite prairie, et aux deux routes (voie de fer et voie empierrée) tracées parallèlement côte à côte dans le fond du vallon.

Quant à l'historique du val deux mots suffiront.

Môtiers passe pour être le plus ancien village du Val-de-Travers. Il s'était formé de quelques habitations, réunies vers la fin du XIe siècle autour d'un prieuré de Bénédictins. Les autres s'établirent ensuite pendant les XIIe et XIIIe siècles, mais ils n'avaient qu'une bien faible population. Ce ne fut que plus tard que des familles du vallon allèrent peupler le plateau qui le sépare de celui de la Brévine, tandis que les Francomtois de la Chaux-d'Arlier et des vallées des bords du Doubs jusqu'à Morteau formaient des établissements au pied du versant oriental de la 4me chaîne jurassique qui comprend le Gros-Taureau, le Châteleu et le Pouilleret. Auparavant, les montagnes du côté de la Franche-Comté étaient de vastes solitudes sans culture et sans habitations fixes. Seulement, au milieu de l'été, les colons des vallées voisines y envoyaient leurs troupeaux paître l'herbe abondante qui croissait à l'ombre des forêts. Ils allaient eux-mêmes y recueillir la poix des arbres résineux qu'ils réduisaient en goudron dans des fours, dont l'agglomération donna lieu par la suite à l'établissement de plusieurs centres de population [1].

Toute cette partie moyenne du pays de Neuchâtel, vallon et montagne, appelée en général *Val-de-Travers*, a appartenu jusqu'au XIIIe siècle à la baronnie de *Grandson,* dont, par suite d'échanges, elle fut détachée en 1218, pour devenir baronnie

[1] Les *Fourgs*, *Fourcatier*, *Bief du Four*, villages de la frontière …aise, n'ont pas d'autre origine étymologique.

particulière. Dix-huit ans après, sans cesser d'avoir son baron titulaire, elle était réunie au comté de Neuchâtel. On trouvait au Val-de-Travers, pendant l'ère féodale, plusieurs de ces hommes *royés* ou *libres* qui, sous le nom d'*écuyers, chevaliers, gens d'armes*, tenaient du baron un fief de peu de valeur, pour le revenu duquel ils lui devaient l'aide et la *chevauchée* [1].

Tous ces petits feudataires ont disparu en se rapprochant de notre époque, ou sont successivement rentrés dans la classe ordinaire des citoyens. La famille des *Vaux-Travers* dits *du Terraux* paraît avoir été l'une des plus puissantes parmi eux et a échappé longtemps à cette destruction de l'ancienne noblesse. Les barons du Val-de-Travers furent pendant des siècles, comme les comtes de Neuchâtel eux-mêmes, hommes-liges de la maison bourguignonne et franc-comtoise de Châlon.

En 1413, un grand district de cette ancienne baronnie du Vaux-Travers fut détaché pour former une seigneurie et juridiction séparée. Ce fut celle de *Travers*, dont le seigneur avait reçu du comte de Neuchâtel le droit de haute justice, mais avec une modification qui donna lieu à une cérémonie digne des temps féodaux où elle prit naissance. Quand la peine capitale avait été prononcée contre un criminel, le coupable, la corde au cou et la procédure

[1] La *Chevauchée* consistait à marcher sous les ordres du souverain contre ses ennemis particuliers. Elle ne durait quelquefois qu'un jour. L'*Ost* était la réunion de tous les vassaux marchant avec le suzerain contre l'ennemi commun. La durée en était plus longue, mais fixée.

en main, était amené par les livrées au Châtelard de Môtiers, où siégeait la justice de Vaux-Travers, pour demander l'exécution de sa sentence. La justice de Travers suivait le condamné. Celui-ci, arrivé devant le Châtelard, trouvait la porte fermée. Il frappait lui-même du marteau pour demander l'entrée et ne l'obtenait qu'au troisième coup. Là, la justice de Vaux-Travers relisait la procédure pour la forme, confirmait la sentence des juges de Travers, et l'exécution se faisait à une lieue de distance du château de Môtiers. Si nous avons tenu à rappeler cette barbare coutume, c'est parce qu'elle n'a été rayée des codes judiciaires du vallon qu'en 1827, où la seigneurie de Travers fut réunie en totalité à la directe du prince. Qui eût pu le croire? Le Châtelard de Vaux-Travers fut encore le théâtre, mais pour la dernière fois, d'une scène de ce genre le 25 janvier 1799, sous le règne du roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, aux portes de la France républicaine depuis dix années déjà à cette époque, soixante-deux ans seulement avant celle où nous écrivons ces lignes!

Depuis 1830, le Val-de-Travers, embrassant les réformes adoptées pour l'unification de son gouvernement par le canton de Neuchâtel, a vécu et vit de la même existence administrative judiciaire et politique.

3e Station : TRAVERS.

5 kilomètres de Noiraigue; 23 de Neuchâtel, et 30 de Pontarlier

TRAVERS, ancienne baronnie, centre important de fabrication d'outils et de pièces d'horlogerie, est le chef-lieu de district du val qui porte son nom. Ce district comprend les 11 localités suivantes par ordre de distances de chacune d'elles à la capitale du canton: *Noiraigue,* 411 habitants; — *Travers:* 1,995; — *Couvet:* 1,990; — *Môtiers:* 1,176; — *Boveresse:* 531 : — *Fleurier:* 2,664; — *Saint-Sulpice:* 824; — *Buttes:* 1,487 ; — *Côte-aux-Fées:* 1,047 ; — *Verrières:* 1,804; — *Bayards:* 974. Population totale du vallon, 14,883, d'après le recensement de décembre de 1860. Travers a de belles habitations dans l'intérieur du village et surtout le long des bords de l'Areuse, rivière très poissonneuse dans cette partie de son cours.

On a rencontré sur la droite, à 1 ½ kilomètre de Noiraigue, le hameau de Rosières, autrefois seigneurie. Sur la gauche, et à un kilomètre plus loin que Travers, au delà de la rivière, un petit groupe d'habitations, dont l'une a l'aspect d'une villa italienne, constitue l'usine de la *Presta,* non moins renommée que celle de Seyssel pour les asphaltes qu'elle expédie sur tous les points. La plupart des trottoirs de Paris et d'autres grandes villes de France et d'Europe ont été construits avec les asphaltes de Travers, dont la mine est indiquée aux environs de l'usine par une assez large ouverture dans le flanc de la montagne,

Au touriste qui ferait dans le vallon, pour s'y livrer à des études ou à des recherches spéciales, des excursions plus longues que celles indiquées ici, nous recommandons l'excellent hôtel de l'*Ours*, tenu par M. Henchoz, à Travers.

4e Station : COUVET.

3 kilomètres de Travers; 26 de Neuchâtel, et 27 de Pontarlier.

Occupant toute la largeur du vallon dans un site arcadien, COUVET, que l'Areuse partage en deux quartiers, se distingue par l'élégance de ses habitations, dont quelques-unes rappellent les cottages de la Manche. C'est aussi un centre considérable de fabrication horlogère. Cette localité, réputée pour avoir la première imaginé la distillation de l'absinthe, continue d'exercer avec succès cet autre genre d'industrie très lucrative. De plus, une grande partie de la population féminine s'adonne, sur une vaste échelle, à la confection de tricots délicats en lainages qui trouvent leur écoulement à l'étranger.

Ici, de même qu'à Travers et à Fleurier, on a lieu de remarquer (ce qui frappe également la vue au Locle et à la Chaux-de-Fonds) que toutes les maisons sont percées de nombreuses fenêtres, notamment les ateliers d'horlogerie. En Suisse, il n'y a point d'impôts sur la lumière et l'air: aussi, l'industrie, comme on le voit, en tire grandement parti. Tout y respire le bien-être et la propreté, « cette demi-vertu », comme la qualifiait un père de l'Église.

Vu de l'extrémité du quartier Saint-Gervais, situé de l'autre côté de l'eau, le viaduc de Couvet présente un aspect tout particulier, au-dessus des toits azurés de ce beau village qu'il domine de ses blanches arcades, et au-dessous des noires forêts dont le couronnement se déroule à l'horizon sur les crêtes de la montagne sillonnée par le rail-way.

5e Station : BOVERESSE.

3 kilomètres de Couvet; 29 de Neuchâtel, et 24 de Pontarlier.

Par une pente uniforme de 0m020 au mètre, sur 3m00870 de longueur, on s'élève, depuis le viaduc de Couvet, au palier de la station de Boveresse. Le village de ce nom, situé au pied de l'esplanade de la station, dans le fond du vallon, n'a rien de remarquable. Il est plus agricole qu'industriel. Il y a cependant des établisseurs et des ouvriers d'horlogerie. Les femmes âgées y font là, en général comme dans tous les villages du Val-de-Travers et même du canton, des dentelles au fuseau toujours fort appréciées pour leur bon goût et leur confection irréprochable.

PREMIÈRE JOURNÉE.

La Glacière. — Le Signal. — Fleurier. — Môtiers. Les Grottes. — Le Châtelard.

Devant prendre notre gîte à Fleurier pour la nuit, nous quittons le train à la station de Boveresse, où nous sommes arrivés par le premier

convoi du matin, une demi-heure au plus après notre départ de Noiraigue. Allons aussitôt, sur l'esplanade de la station, faire connaissance avec toute cette partie occidentale du vallon qui, depuis Couvet, dont, à cause d'un contour du terrain, on n'aperçoit que les dernières maisons au delà de la rivière, s'étend jusqu'au pic du Cret.

En face de nous, de l'autre côté du vallon, au pied et en avant de ce banc de rochers dont la forte dépression centrale accuse le lit d'un torrent qui forme, au printemps, une superbe cascade de plus de 25 mètres, voilà Môtiers-Travers, que nous reverrons de près dans la journée. A droite, c'est le vieux château du même nom, rajeuni depuis quelques années, qui va bientôt cacher ses blanches murailles et ses toits rouges sous le voile des sapins grandissant aux flancs du monticule où il est assis. Plus à droite encore, le riche village de Fleurier, séjour d'heureux millionnaires, invite le voyageur à venir se reposer dans quelqu'une de ses hospitalières demeures par quatre avenues pleines d'ombre et de fraicheur sur les bords de ses trois cours d'eau, l'*Areuse*, le *Buttes* et le *Fleurier*. Ne quittons point le panorama sans remarquer, à notre extrême gauche, la physionomie imposante du mont Furcil dominant les hauteurs du versant où nous sommes placés par les immenses spirales de ses roches étagées qui semblent, dans les ...es vapeurs du matin, se perdre au fond du ciel.

... maintenant, pour mettre à profit la proximité ... cière située, en face même de la station,

au-dessus de la montagne dont la voie de fer sillonne les flancs, il nous faut en entreprendre l'ascension. Un guide, procuré par l'obligeance du chef de station, nous conduira en moins d'une demi-heure à Monlesy, chalet voisin. Des buissons dérobent l'entrée de l'excavation qui la renferme. On y descend au moyen d'une forte échelle. Le sol est couvert d'une épaisse couche de glace qui émet verticalement des colonnes de cette substance dans de profondes cannelures naturelles creusées le long des parois. Par cet acroissement de bas en haut, si les colonnes ont été brisées ou enlevées, d'autres se reproduisent au bout d'un certain temps. Les plus grandes chaleurs de l'été ne déterminent aucune variation dans la température de ce lieu (1,099^{m} au-dessus du niveau de la mer).

Le soleil n'a pas encore parcouru le tiers de sa course; dirigeons-nous, depuis la glacière, au sud-ouest, sur le *Signal militaire* (à peine 2 kilomèt.), établi au sommet d'un massif de rochers qu'éventre, en le traversant dans une longue courbe à 50 mètres plus bas (868 en moyenne au-dessus de la mer), un des trois souterrains du chemin de fer de cette portion de la ligne, le *tunnel de Fleurier*. Ce rocher va s'abaissant en mince arête jusqu'au *Pont-de-la-Roche* (745 mètres), à la rencontre d'une autre crête rocheuse, d'inclinaison et de forme presque analogues, qui tombe du sommet oriental de la montagne de la Côte-au-Fées. Au point de rapprochement des bases de ces roches, il n'existe qu'un passage à peine suffisant pour le cours de l'Areuse et la route cantonale par où l'on entre dans

le charmant vallon elliptique de Saint-Sulpice que, malgré cet étranglement, on est convenu de considérer comme faisant partie du Val-de-Travers.

Nous sommes venus au signal parce que c'est l'endroit le plus favorable et le seul d'où la vue plane à la fois sur le Val-de-Travers, et, si l'on peut parler ainsi, sur son annexe de Saint-Sulpice enfermée de toutes parts entre de hautes montagnes aux formes sévères et capricieuses. On effleure du regard une partie du singulier plateau de la *Côtes-aux-Fées* aux habitations éparses occupées par une industrieuse population. En arrière, le Chasseron surgissant du canton de Vaud montre au midi son front chauve et le bandeau éraillé de ses grands rocs.

Après s'être livré en amant délicat de la belle nature à la contemplation enthousiaste du ravissant paysage de Saint-Sulpice dont il peut, de sa position, étudier les détails comme s'il avait sous les yeux un plan en relief, le touriste rejoindra sur nos pas la station de Boveresse. L'omnibus de Pierre Henny, qui stationne sur l'esplanade, franchissant rapidement la distance, nous déposera bientôt à l'hôtel de *France*. Si vous êtes amateur de la bonne cuisine française, notre cher compagnon de voyage, vous serez satisfait des vins et des mets servis à votre table chez M. Moureaux. Le confortable du logis ne vous laissera non plus rien à désirer.

De tous les villages du vallon, Fleurier est celui qui jouit de la plus lointaine renommée pour la fa-

brique horlogère. Plusieurs de ses maisons de commerce ont des succursales à Canton, à New-York, à Calcutta, à Téhéran, au Caire, à Noukaïva peut-être, et des représentants dans toutes les grandes villes de l'Europe. Nous ne garantirions pas que le nom de Paris fût mieux connu au Kamtchatka ou dans la Polynésie que celui de Fleurier. Et plus d'un soldat français a rapporté du célèbre palais d'été du fils du ciel quelque jolie montre établie à Fleurier pour les beaux yeux des femmes de l'empereur chinois, ou quelqu'un de ces gros chronomètres ciselés dans toutes leurs parties, à l'intérieur et à l'extérieur, que Fleurier encore eut longtemps le privilége presque exclusif d'expédier dans le Céleste empire au nombre de dix à douze mille par année. On sait qu'un mandarin de Canton a coutume, comme les merveilleux du Directoire, de porter toujours deux montres.

Môtiers n'est qu'à deux kilomètres de Fleurier. On s'y rend par une de ces belles avenues qui rayonnent de cet actif et élégant séjour de la richesse et de l'industrie. Celle que nous allons suivre se prolonge encore non seulement de Môtiers à Couvet; mais ici, transportée sur la rive gauche de l'Areuse, elle se reproduit depuis Couvet jusqu'à Travers, en sorte que ce n'est, dans un parcours de huit kilomètres, qu'une seule et même allée entrecoupée de deux groupes populeux d'habitations, où l'on se promène en allant à ses affaires, le long d'une paisible rivière, au milieu des vergers, des jardins, des moissons verdoyantes et des prairies en fleurs. Toutefois, Couvet et Travers n'offrant,

par les souvenirs ou par des sujets de curiosité quelconques, rien qui, à part les délices de l'excursion proprement dite, appelle le touriste aussi loin, nous bornerons notre course à Môtiers.

Cette localité, où l'horlogerie et la distillation de l'absinthe sont aussi les principaux sujets d'occupation et de commerce, a retenu son nom d'un prieuré de Bénédictins qui donna lieu, probablement, à la fondation du village. L'antique origine du monastère est attestée par les priviléges que lui accorda en 1278 l'empereur Frédéric Barberousse. Le comte de Bourgogne était, en sa qualité de vicaire de l'empire, chargé de le protéger, et les comtes de Neuchâtel en avaient la gardienneté aux mêmes titres que les sires de Joux avaient celle de l'abbaye de Montbenoit, dont ce prieuré relevait. Le temple protestant actuel est encore le même édifice qui fut autrefois l'église catholique, et l'on voit attenants à ses murs extérieurs des fragments d'arceaux qui indiquent l'emplacement des cloîtres.

On sait que Rousseau, banni de Genève après la publication de son *Emile*, vint habiter ce village. Voltaire, peu généreusement et peu conformément à la vérité en ce qui concerne l'idée qu'il s'était faite du site, poursuivit Jean-Jacques de ses sarcasmes jusques

« Dans ce vallon si bien nommé Travers, » etc.

[illegible] maison qu'habita le philosophe à Môtiers, et
[illegible] montrait sa chambre aux voyageurs, a
[illegible] par suite de reconstructions. Il y

écrivit ses fameuses *Lettres de la montagne*, en réponse aux *Lettres de la campagne*. Il y soutint, avec le ministre Montmollin, pasteur de l'endroit, une polémique célèbre.

Rousseau a raconté, dans son autobiographie, quel plaisir il éprouva d'abord à vivre sous son paisible toit de Môtiers, comment il s'y sentit protégé par lord Keith, comment il assistait au prêche le dimanche, avec le vêtement arménien qu'il avait adopté dans une de ses bizarres fantaisies, comment il s'avisa, « pour ne pas vivre en sauvage, » d'apprendre à faire des dentelles. Il portait son coussin dans les visites; il allait, comme les femmes, travailler à sa porte et causer avec les passants, mais lorsqu'il eut fait paraître les *Lettres de la montagne*, l'orage déchaîné contre lui, en France et à Genève, vint obscurcir aussi son beau ciel du Val-de-Travers.

« Après deux ans et demi de séjour à Môtiers et huit mois d'une constance inébranlable à subir les plus cruels tourments, il se vit obligé de quitter le vallon, « parce que le peuple le regardait » comme l'Ante-Christ, et voyant toutes ses cla- » meurs inutiles, parut enfin vouloir en venir aux » voies de fait, brisa pendant la nuit les fenêtres » de sa maison et l'empêcha d'y vivre désormais » avec sécurité et avec honneur. (*Confessions*, » part. 2, liv. 12. 1769). »

C'est alors qu'avant de chercher un réfuge dans l'île Saint-Pierre, il alla habiter au fond des gorges de l'Areuse la *Fruitière d'Auvernier* et le ch

qu'il avait fait construire pour n'y demeurer que peu de temps. Rappelons ici que la Fruitière d'Auvernier est très visible depuis le chemin de fer, en montant, après avoir laissé derrière soi Champ-du-Moulin-dessous, et, en descendant, à la sortie de chacun des trois premiers tunnels à compter de Noiraigue.

Dans le banc de rochers situé derrière Môtiers et que nous avons remarqué depuis l'esplanade de la station de Boveresse, à l'est de la cascade, est une grotte dont l'ouverture en plein cintre a dix mètres de hauteur. Jean-Jacques aimait aller se livrer à ses rêveries dans ce lieu solitaire. Mais ce portique imposant a peu de profondeur, la voûte va s'abaissant brusquement dans le fond, à la manière d'un four, et ne laisse plus qu'une entrée où l'on ne peut s'introduire qu'en rampant à plat ventre. On se trouve alors dans un vaste souterrain où l'on foule aux pieds, sur une étendue de quatre kilomètres, des amas de pierres détachées de la voûte, élevée de plus de seize mètres. Les angles de ces pierres attestent qu'elles n'ont point été roulées, ni effritées par les eaux. On n'y découvre aucune trace du cours d'un torrent ou d'un ruisseau; seulement, d'espace en espace, quelques bassins de nature tuffeuse recueillent l'eau qui tombe des voûtes. Un grand nombre de fissures, suffisamment larges pour qu'on puisse pénétrer assez avant dans celles qui règnent le long des parois de la grotte, y donne accès à des courants d'air extérieur. Néanmoins il n'existe là d'autres animaux que des légions de chauves-souris. A l'extrémité du souterrain, les parois se res-

serrent insensiblement, et il est impossible d'aller plus loin.

A droite de la cascade, un autre rocher, entièrement creux, est percé de plusieurs ouvertures à dix mètres au-dessus du sol. Les eaux qui en jaillissent avec abondance après les grandes pluies ou la fonte des neiges se réunissent à sa base et forment le ruisseau du *Bied*, autrefois la *Sourde*. A côté de la plus grande de ces ouvertures, une troisième caverne, assez spacieuse à l'entrée, paraît s'étendre très avant dans le rocher; mais, à quelques mètres, une vaste crevasse en occupe toute la largeur. Si l'on jette des pierres dans ce gouffre, on les entend heurter les parois intérieures, rebondir pendant plus d'une minute, et enfin tomber dans l'eau. Ce serait donc s'exposer à un danger réel que d'essayer de le franchir pour ne pas rencontrer sans doute, de l'autre côté, un autre spectacle, d'autres productions, d'autres effets des travaux de la nature que dans la première grotte.

Toute cette partie de la montagne au midi de Môtiers et de Fleurier est, au reste, percée d'une quantité d'excavations qui, ne présentant point de phénomène particulier, nous dispensent de les explorer.

L'antique château de Môtiers, à un kilomètre au plus de la source du Bied, se dresse sur notre route en retournant à Fleurier et réclame notre attention. Les barons du Val-de-Travers, dont une longue lignée était originaire de Franche-Comté, y faisaient leur résidence. Ils avaient droit, dit Boive dans ses *Annales*,

de siéger aux Etats de Bourgogne. Leur fief relevait de la maison de Châlon et de la directe du comté de Neuchâtel. La maison de Joux possédait en *franc-alleu*, et la maison des Vaux-Travers du Terraux en *fief*, une partie des droits seigneuriaux de la justice du Val-de-Travers (F. de Chambrier. *Histoire de Neuchâtel*, p. 37). Boive fait remonter la construction du Châtelard de Vaux-Travers au commencement du XIII[e] siècle. A en juger par les restes des murs d'enceinte, d'une épaisseur d'au moins deux mètres, et portant les traces de la base de nombreuses tours rondes ou carrées qui servaient à ses fortifications, il avait une étendue considérable. Il le fallait ainsi pour renfermer, en outre de vastes bâtiments logeables, puisque les habitants de la vallée y avaient droit de retraite, eux et leurs biens, en temps de guerre, une chapelle, une citerne, une salle de bains dont on voit parfaitement les vestiges, et des prisons encore existantes.

Le châtelain exerçait la haute justice, et le château était le siége d'une cour criminelle. C'est là que tous les inculpés de la Châtelenie étaient jugés, et c'est dans ces cachots qu'on les incarcérait. De combien de douleurs et de tortures ont été témoins, de combien de gémissements et de cris de désespoir ont retenti ces sombres cachots du Châtelard, enfouis profondément en terre, ne recevant l'air et la lumière que par une ouverture étroite pratiquée dans la partie supérieure de la voûte ! ! Et cela a duré plus de six siècles.... Aussi les légendes les plus lugubres sur le vieux manoir défraient-elles toujours, avec le conte de la *Vuivra* de Saint-Sulpice, la crédulité naïve des bonnes gens du vallon, qui, dignes descendants de leurs pères

si avides de merveilleux, se complaisent par tradition aux récits émouvants d'aventures terribles ou surnaturelles.

Sur la plus grande partie des anciennes constructions ont été établis des bâtiments ruraux, et, surprenante bizarrerie de la destinée des choses et des hommes ! l'orgueilleux manoir des barons guerroyeurs du moyen-âge est transformé de nos jours en modeste habitation d'un pacifique agriculteur, qui en a fait l'acquisition du gouvernement de la République et Canton de Neuchâtel.

DEUXIÈME JOURNÉE.

Buttes. — La Baume. — Musée de Fleurier. — Saint-Sulpice et ses environs.

Le plateau de la Côte-aux-Fées s'avance comme un coin assez anguleux dans la partie occidentale du Val-de-Travers, et détermine sa bifurcation en deux prolongements, de longueur et de largeur différentes, à droite et à gauche. — Par sa situation à la pointe de ce promontoire, entre les ramifications de la vallée vers Buttes et vers Saint-Sulpice, Fleurier nous permet une heureuse répartition du temps pour l'emploi de notre journée.

Toute la matinée, excursion dans la direction des limites du canton de Vaud, par *Buttes*, jusqu'à la *Bauma*, sur la route de Sainte-Croix.

Retour à Fleurier pour midi. Ici repos de deux heures et visite au *musée*.

Départ définitif de ce lieu pour *Saint-Sulpice*. Coup d'œil général à la *source de l'Areuse*; passage dans le *Défilé de la chaîne*; descente du *Haut de la Tour* pour

traverser de nouveau le vallon par la route à voitures tracée entre l'ancien chemin et le rail-way, et depuis le *Pont de la Roche*, laissé sur la droite, ascension vers la station de Boveresse, d'où le train du soir de Neuchâtel nous conduira en une heure à Pontarlier.

BUTTES. — Le vallon jusqu'à *Buttes* et au delà ne change point trop apparemment de caractère. Seulement, resserrées davantage entre les pentes de plus en plus abruptes de la Côte-aux-Fées et du Chasseron, dont les reliefs inférieurs commencent à faire suite à la chaîne de la montagne de Boudry et du Creux-du-Vent, certaines de ses parties les plus basses sont fort peu accessibles aux rayons du soleil. Il est tel quartier de Buttes qui reste, dit-on, trois mois dans l'année sans le voir. Les prairies situées sur les bords du ruisseau qui porte le nom de ce village où il prend sa source produisent néanmoins d'excellentes herbes, et le territoire cultivé est assez fertile. Mais là, comme dans le Val-de-Travers proprement dit, c'est toujours l'industrie horlogère qui donne l'aisance aux habitants, et développe chez eux le goût de ces constructions élégantes qui rendent si remarquables les centres de population de ce coin de terre privilégié.

On a sans discontinuité, sur sa gauche, la rivière parallèlement à laquelle coule, après avoir mis en mouvement les roues d'une usine appelée la *Raisse* et placée à sa source, le petit ruisseau du *Fleurier*, sorti d'un enfoncement pittoresque dans le versant sud du vallon, entre Buttes et Fleurier. — Ce cours d'eau a cela de particulier que l'espèce de poisson appelé *Vairon*, si commun dans tous les autres ruisseaux du vallon, n'y peut subsister.

Au delà de Buttes[1], le vallon, sillonné par le ruisseau torrentueux de *Longeaigue*, se rétrécit et prend un aspect sauvage. Les montagnes élèvent à droite et à gauche, au-dessus de leurs pentes chargées de sapins séculaires ou couvertes de débris pierreux, les dentelures de leurs pics déchirés. — On aperçoit de temps en temps sur la Côte-aux-Fées quelques chalets où le chamois seul pourrait atteindre de ce côté.

La Bauma. — Enfin, au pied d'une roche gigantesque de couleur jaune d'ocre, d'une forme et d'un aspect singuliers, en avant des scieries de Longeaigue, on atteint un pont jeté sur la route en travers du lit desséché d'un torrent. Cette traînée de cailloux arrondis, parsemés de gros blocs moussus et anguleux, conduit à cent pas au plus dans un véritable cul-de-sac, assez vaste, à ciel ouvert, formé d'un talus boisé à gauche, en face et à droite par de hautes murailles de roc. En levant les yeux, on voit à cinq mètres la paroi de droite interrompue sur toute sa largeur. Une seconde paroi se dresse verticalement en retrait de quelques mètres comme pour laisser régner un palier sur la première. A moins de deux mètres de sa base elle est percée d'une cavité en ovale

[1] C'est à Buttes, au commencement du 18e siècle, que furent découvertes les premières veines d'asphalte qu'on trouve en divers lieux dans le Val-de-Travers. Mais au bout d'un an d'exploitation, la mine était épuisée. En 1712, un nommé d'Eiriny, Grec d'origine, découvrit les abondants gisements de la Presta, aux abords du Bois de la Croix. On en tira pendant vingt ans une grande quantité d'huile et de ciment qui trouvaient déjà leur écoulement en France. Après la mort de d'Eiriny, quelques malversations ayant mis la désunion dans les associés ses successeurs, on se borna à extraire le minéral et à le vendre en nature, jusqu'à ce que l'entreprise Babonneau et Ce vint remettre la mine en faveur et donner la vogue à ses produits manufacturés dont on fait un emploi si considérable dans les grandes villes.

très régulier d'un diamètre de deux mètres en hauteur, et de trois en largeur. On parvient à cette ouverture par l'un des côtés de la première assise. Ce que l'on avait, d'en bas, pu prendre pour un palier, est un bassin creusé par la chute des eaux qui s'en extravasent aussitôt.

En s'élevant jusqu'à l'orifice, et regardant horizontalement dans ses profondeurs, on ne voit, jusqu'à la limite des ténèbres éternelles de cet antre, que le prolongement du roc creusé comme un long tube dans les proportions et la direction de l'ouverture. Mais audessous de soi, on distingue une nappe d'eau qu'on peut quelquefois toucher de la main par derrière l'espèce de margelle que forme la partie inférieure de l'orifice. Cette nappe se prolonge à perte de vue dans l'intérieur pendant les sécheresses remarquables, à la façon d'un liquide qui ne remplirait que le tiers d'un vaisseau circulaire.

Il n'y a communément, près de l'ouverture, qu'un ou deux mètres d'eau, mais le fond de la caverne paraît se creuser à mesure qu'elle s'étend dans la montagne. La crainte d'accidents a donc été jusqu'ici un obstacle à des investigations sérieuses, dont la science aurait pu tirer quelque profit. Un habitant du pays a voulu pourtant, l'été dernier, tenter seul l'aventure dans un moment où les eaux, très basses, permettaient d'avancer sur un renflement assez prononcé de la ro
térale régnant dans le sens du vaste canal ; mai
de quelques pas, il glissa sur la pierre humide
se et fut précipité dans le gouffre glacé. — He
il put se maintenir à la surface pendant plu
es en s'attachant aux aspérités des bord

s'épuisant en efforts inutiles pour les escalader et poussant des cris de désespoir dont les effets d'acoustique explicables dans ces chaotiques amas de rochers disposés en tous sens trompaient les oreilles les plus délicates. La voix entendue depuis longtemps des usines de Longeaigue semblait descendre du haut des rochers. Heureusement, quelqu'un qui l'avait vu prendre la direction de la Bauma songea que les cris partaient de ce lieu. Il était temps d'arriver : transi de froid, épuisé, l'imprudent allait disparaître pour toujours, et il eut de la peine à saisir de ses mains engourdies et ensanglantées, les cordes indispensables à sa délivrance. — Nous tenons ces détails de la bouche même d'un de ses sauveteurs.

Ce lac souterrain est alimenté par un étrange phénomène, dont cependant il y a des analogues au sein du canton même, dans la chaîne des Loges, le *Torret;* en Franche-Comté, le *Puits de la Brême*, et le *Tambourin* dans les environs d'Ornans et d'Amancey ; mais là les eaux débordent à la surface des cavités verticales comme des puits. A la suite des grandes pluies, ou lors de la fonte des neiges, on entend, quelques jours à l'avance, des grondements sourds, imitant le tonnerre dans le lointain, partant des profondes entrailles de la Bauma. Ils prennent de l'intensité en approchant, et, tout à coup, se manifeste à l'orifice une éruption d'eau limpide et glauque, d'un volume énorme, qui, comme une vague furieuse et bouillonnante, s'élance à pleine bouche de son béant vomitoire, puis se précipite en bruyantes cascades sur son lit de cailloux. Le torrent va gonfler le cours de la Longeaigue, déjà grossi lui-même par les mêmes causes, et désolant de temps en temps leurs

rivages solitaires, ils descendent ensemble porter le tribut de leurs flots au ruisseau de Buttes, avec lequel ils traversent impétueusement Fleurier pour se jeter dans l'Areuse.

Mais ce qui, dans ce phénomène, réclame une étude plus spéciale, c'est que la direction du canal de la Bauma est précisément du dedans au dehors dans l'orientation de l'est à l'ouest, c'est-à-dire, en sens inverse de tous les cours d'eau du vallon. Il est à remarquer encore que le promontoire du Cret, ou pointe orientale de la montagne de la Côte-aux-Fées, n'est distant que de 4 kilomètres à peine de l'orifice de cette excavation, et que le plateau, étant assez resserré entre ces deux points, ne peut contenir dans ses flancs des réservoirs suffisamment étendus pour alimenter le torrent pendant plusieurs jours avec les infiltrations des eaux qui proviennent des pluies tombées ou des neiges fondues à sa surface.

Si l'on était parti matinalement de Fleurier, on pourrait reconnaître l'ancien emplacement du Moulin-d'Enfer qui devait son nom, il y a plus d'un siècle, à la hardiesse de sa position au milieu d'affreux rochers près de la source de la Longeaigue. En avançant encore, on arriverait à la percée ouverte pour la route de Sainte-Croix dans le colossal rocher qui sert de base au merveilleux Temple-des-Fées, grotte placée à 80 mètres plus haut. — Mais le programme de notre itinéraire ne doit s'étendre qu'à ce qui est du ressort du Franco-Suisse et du Val-de-Travers. Nous nous bornons donc à indiquer au naturaliste la proximité du Temples-des-Fées et d'autres baumes ou cavernes situées aux environs. Au reste, nous aurons occasion de lui donner

quelques renseignements à cet égard dans les pages suivantes.

Musée de Fleurier. — Dans un pays où une industrie spéciale, ensuite de ses affinités avec la plus abstraite des sciences, devait donner essor à toutes les facultés intellectuelles et développer puissamment certaines aptitudes, beaucoup de ses citoyens, soit pendant une absence nécessaire à l'écoulement de leurs produits en de lointaines contrées, soit qu'ils fussent restés fidèles au toit natal, n'ont pu être indifférents à l'attrait de recueillir et de collectionner les richesses que leur offrait dans les trois règnes une luxuriante nature sur les monts helvétiques ou au delà des mers. Aussi, dès le milieu du siècle dernier, les cabinets des frères Gagnebin, à la Ferrière, et de Théodore Meuron à Saint-Sulpice, pour ne parler que de ceux-là et d'une autre célèbre collection d'oiseaux formée plus tard aux Ponts, étaient-ils en grande réputation. D'autre part, plusieurs noms neuchâtelois sont inscrits des premiers entre les noms des plus illustres naturalistes des deux mondes. — L'opulent musée de la ville de Neuchâtel a absorbé tout ou partie des collections dont nous venons de parler, et il s'enrichit toujours, en attendant que, par l'assimilation probable du *Musée Challandes*, il devienne un des plus magnifiques établissements publics de ce genre.

A l'instar de la capitale, les principales localités du canton, ayant déjà sous la main quelques éléments soit exotiques, soit indigènes, commencent à leur tour la formation de musées qui, bien qu'encore à l'état plus ou moins embryonnaire, grandissent rapidement à

la faveur des dons quotidiens qui leur parviennent de toutes parts. Ainsi se passent les choses à la Chaux-de-Fonds, ainsi au Locle, ainsi à Fleurier, dont le musée, à peine fondé depuis deux ans, n'avait alors, pour tout noyau, que quelques échantillons de minéralogie et de géologie destinés par des amis de l'instruction à rendre familière aux élèves de l'école communale l'étude des roches et des terrains de la contrée.

Prenant leur petite collection primitive au sérieux, ces zélés citoyens, au nombre de cinquante environ, constitués en commission sous la présidence du docteur Hægler et la vice-présidence de leur jeune pasteur, M. Coulon, digne fils du savant conservateur du musée de Neuchâtel, résolurent de donner au leur toute l'extension possible. Ils ont fait appel aux générosités patriotiques proches et éloignées, acceptant, recherchant, quelquefois à prix d'argent, les objets dignes de figurer comme curiosités, monuments d'antiquité, ou produits de l'art à côté des spécimens de toutes les branches de l'histoire naturelle.—L'autorité a mis avec empressement à leur disposition un local spacieux, élégant, bien aéré, où, les dons abondant, les éléments de chaque catégorie sont immédiatement classés suivant une méthode normale, dans un ordre symétrique, intelligent, avec un goût exquis.

Dès aujourd'hui, les infatigables organisateurs du musée commencent à recueillir le prix de leur courageuse initiative. Deux pièces d'une valeur inappréciable vont attirer chez eux les naturalistes et les archéologues. Ce sont les têtes fossiles d'élans, garnies de leurs énormes bois pétrifiés, trouvées au fond d'une des

nombreuses excavations de la Côte-aux-Fées par d'intrépides explorateurs[1].

La classe des oiseaux et des mammifères indigènes, déjà nombreux au musée de Fleurier, se complète d'une manière satisfaisante. Celle des poissons et des mollusques maritimes y a des représentants remarquables, surtout dans les polypes. La flore du Val-de-Travers et des montagnes environnantes réserve son tribut aux herbiers en préparation. L'entomologie y fait appel à ses milliers d'insectes; enfin les ophidiens du pays, savamment empaillés ou conservés dans l'esprit de vin, y viennent ramper sous une horrible dépouille de boa constrictor du Nouveau-Monde.

[1] On lit dans le *Messager des Montagnes* (numéro du 23 août 1862) publié à la Chaux-de-Fonds, l'article suivant :

« Une découverte d'un grand intérêt pour l'histoire naturelle de nos contrées dans les siècles écoulés a été faite, il y a quinze jours, non loin des Verrières. Le chef de gare de cette localité, M. Lavaure, Français, piqué de curiosité par les récits auxquels servent de thème les *baumes* ou entonnoirs profonds et abruptes, nombreux dans la contrée, a voulu explorer un de ces abîmes. Deux ou trois citoyens des Verrières (MM. Petitpierre, receveur principal des octrois fédéraux, et Pillet frères, établisseurs), hommes adroits et courageux, se sont associés à lui. Munis des engins nécessaires pour l'exécution de leur dessein, ils sont descendus dans la baume qu'ils avaient choisie pour leur exploration. Quelle n'a pas été leur surprise de trouver dans un couloir faisant suite à l'ouverture perpendiculaire du souterrain, un amas d'ossements d'animaux, et dans le nombre deux têtes d'élans ornées encore de bois magnifiques ! La partie perpendiculaire de la baume mesure environ cinquante pieds ; comme le couloir suit un plan incliné, les ossements se trouvaient encore à une profondeur plus considérable. Les recherches seront continuées. Il y a là un intéressant sujet d'études pour les naturalistes et les géologues, et peut-être les archéologues. » — Diverses circonstances, entre autre la saison avancée, le temps nécessaire pour organiser tout un appareil de treuils, d'échelles de cordes, etc., afin de pouvoir descendre plus sûrement dans certaines autres excavations fort profondes et en rapporter les objets de leurs découvertes, n'ont pas permis à ces hardis investigateurs de continuer cette année leurs recherches périlleuses.

Octobre 1862. Ed. G.

Dans les monuments d'histoire locale on remarque la lourde chaîne du défilé de Saint-Sulpice, dont nous parlerons plus loin. Une copie de la légende qui la concerne, en partie écrite en style du temps par le chanoine Hugues de Pierre, chroniqueur du chapitre de Neuchâtel à cette époque, est placée en arrière.

En numismatique, quelques pièces de monnaies antiques et modernes: commencement de médailler.

Au nombre des curiosités, deux intéressants tronçons fort courts, retranchés aux cables télégraphiques sous-marins qui correspondent, l'un du palais de Saint-James avec Osborne, dans l'île de Wight, l'autre, qui met en relations l'Angleterre et la Hollande. — Enfin, dans la même catégorie, au milieu d'une foule de chinoiseries rapportées dans leur patrie par feu M. Edouard Bovet et son frère M. Charles Bovet, une espèce de massue ou bâton de justice, curieusement enjolivé et couvert de caractères, sur lequel les magistrats du Céleste Empire font prêter serment devant leur tribunal.

Le patriotisme éclairé des habitants de Fleurier et des villages circonvoisins, entretenu dans une noble émulation pour la prospérité de leur œuvre par MM. de la commission d'organisation, garantit à leur musée un brillant avenir[1].

Saint-Sulpice et ses environs. — Nous avons dit précédemment que les deux arêtes du Crêt et du Signal, se rapprochant à leur base, ne laissent, à l'extrémité occidentale du Val-de-Travers, qu'un col étroit pour

[1] Que M. Balsiger, lieutenant d'artillerie et l'un des membres de cette commission, reçoive ici l'expression de la reconnaissance de l'humble visiteur dont il a daigné être l'introducteur et le bienveillant cicerone à ce musée si intéressant dès sa naissance. Ed. G.

pénétrer dans celui de Saint-Sulpice. On appelle aujourd'hui ce lieu le *Pont de la Roche;* on le nommait autrefois la *Roche de Saint-Sulpice.* D'après un document existant aux archives du canton, et à l'inspection de quelques entailles pratiquées dans les rochers, destinées sans doute à recevoir des poutres, il est permis de conjecturer qu'il y eut là un poste de défense pour garder le passage.

Maintenant, allons nous arrêter quelques minutes sur l'éminence où s'élève le temple de Saint-Sulpice. De ce point central du vallon nous promènerons nos regards sur le pourtour de son amphithéâtre si diversement accidenté. Au midi et au couchant, des pâturages à la tendre verdure au-dessous d'épaisses forêts de noirs sapins qui, tantôt escaladent jusqu'à leurs cimes les hautes montagnes circulairement déployées à l'horizon, tantôt sont arrêtées dans leur ascension au pied d'une longue muraille naturelle; au nord et au levant, des pentes abruptes, des massifs formidables de rochers de toutes sortes d'aspects et dans mille directions, dont les bancs grisâtres alternent avec les teintes claires et sombres des gazons et des arbres épars sur un terrain bouleversé profondément en certaines places par les cataclysmes de la nature, les tourmentes de l'ouragan, les ravages des eaux, la mine et la pioche. — Au milieu de ce paysage, audacieusement suspendues, deux routes qui vont droit à leur but, sans s'inquiéter des obstacles, ravins ou rochers; puis deux viaducs admirables : routes et viaducs, œuvres hardies de l'homme à côté de l'œuvre toute-puissante de Dieu! et tout en bas, un gracieux village, caché dans les arbres de ses vergers, embaumé des fleurs de ses parterres, assis pai-

siblement aux bords d'une limpide rivière gazouillant sous les saules, à l'ombre de sveltes peupliers.

La source de l'Areuse. — Si nous continuons de suivre la vieille route de Neuchâtel en France qui nous a conduits depuis le Pont de la Roche à Saint-Sulpice, lorsque nous aurons gravi, à l'extrémité du vallon, un rapide coteau, nous verrons sur la droite un ferme appelée *La Ferrière*. — Un chemin qui passe devant cette ferme nous fera descendre à travers un bois de sapins aux usines que l'Areuse met en mouvement à dix mètres de sa source. Ici, comme à Noiraigue, c'est une eau qui, suivant les saisons, surgit plus ou moins abondante de dessous un amas de pierres et de rochers au pied d'une roche colossale. On la croit, nous l'avons dit, un écoulement du lac des Tallières.

Les constructions des usines, leur disposition sur le courant de ces flots écumeux, bondissant de canaux en canaux pour faire tourner de nouveaux rouages à chaque chute, au fond d'un étroit ravin entre la roche qui surplombe d'un côté, et le talus rapide couvert d'une vigoureuse futaie de sapins, de l'autre, tout, dans ce lieu pittoresque, offre au paysagiste d'abondants sujets d'études.

La Tour-Bayard. Le défilé de la Chaine. — En moins d'un quart d'heure de marche, laissant derrière soi la source et remontant diagonalement le coteau boisé, on rejoint la vieille route. Ici elle continue à s'élever considérablement pour passer de ce vallon dans celui des Verrières, devient ardue et pierreuse, puis s'engage tout à coup entre deux roches escarpées qu'on a dû tailler à leur base pour y pratiquer une voie assez resserrée dans le principe. C'est là qu'était la *Tour-Bayard*.

Les anciens actes en parlent souvent. Le voyageur et le marchand y étaient soumis à un péage, et l'existence de ce péage rend très probable celle d'un receveur armé, ou châtelain chargé spécialement de faire acquitter ce droit.— Une énorme chaîne en fer, tendue au besoin d'un rocher à l'autre à quelques pas plus haut, du côté de la Franche-Comté, servait à fermer le passage[1]. Ce lieu est célèbre dans la contrée par le premier échec qu'y reçut le duc de Bourgogne, lorsque son avant-garde voulut, en 1476, pénétrer dans la Suisse par le comté de Neuchâtel.

La Tour-Bayard est tombée en ruines. Quand on agrandit le passage en 1748, on fit crouler une voûte qui en dépendait, et l'on trouva dans les décombres des fers de flèches de la plus forte trempe, des pièces de chêne dont on n'a pas pu découvrir la destination, et plusieurs médailles.—La nouvelle route construite en 1832 au-dessus de la Tour-Bayard a couvert de ses débris les derniers restes de ce monument historique, dont quelques *guides du voyageur en Suisse* font sans preuves remonter l'origine aux Romains. De la chaîne il ne reste plus qu'un piton scellé dans l'un des rochers au-dessous du millésime de 1476. Quelques anneaux y étaient encore suspendus après 1830; ils ont disparu depuis. Sans doute ils sont allés rejoindre le gros de la chaîne au musée de Fleurier.

Gagnons la route nouvelle qui nous domine de quel-

[1] Huguenin. *Les Châteaux Neuchâtelois.* — Cette chaîne ne fut donc pas, comme on le voit, établie à dessein et expressément pour mettre obstacle à l'invasion de l'armée bourguignonne par le Val de Saint-Sulpice. Elle était placée à l'endroit qu'on appelait la *Porte-d'en-haut.*

ques mètres. Elle nous conduira, en passant sous la percée pratiquée dans le rocher au pied duquel nous venons de voir la source de l'Areuse, jusqu'au delà du Pont de la Roche. A gauche, nous trouverons bientôt le chemin qui aboutit à la station de Boveresse, où nous attendrons le train du soir en marche de Neuchâtel vers Pontarlier.

4° Suite de l'itinéraire.

DE BOVERESSE AUX VERRIÈRES-SUISSES.

De Boveresse au delà du souterrain de *Fleurier*, pendant deux kilomètres, on ne voyage qu'entre de hautes tranchées ouvertes dans le roc et au milieu des ténèbres de ce long tunnel percé en courbe, suivant le sens du versant de la montagne.—Mais quel splendide lever du jour crépusculaire (car il est 8 heures du soir) après cette profonde nuit d'une minute ! quels éblouissements en face des magnificences que la nature étale tout à coup sous vos yeux ! et si vous ne pouvez retenir cette exclamation : Qu'elle est belle ! en présence des difficultés que l'homme a vaincues dans ces lieux, il vous faut répondre : Qu'il est fort !

Devant vous, les ondulations miroitantes d'un ruban de fer s'élevant par une rampe soutenue de $0^{m}018$ au mètre dans un parcours de plus de trois kilomètres, serpentent sur les flancs abruptes de la montagne infléchis en immense croissant. La ligne franchit d'abord et successivement les deux hardis viaducs de l'*Huguenaz* et de la *Prise-Milord* dont nous comptons, en vo-

lant vers eux, les gigantesques arches profilées; elle s'enfonce au delà dans les entrailles d'un autre massif de rochers que traverse le tunnel de *Saint-Sulpice*, pour reparaître plus loin et disparaître de nouveau sous la sombre voûte d'un troisième souterrain, celui du *Haut de la Tour*, dont la sortie est dans la *vallée des Verrières*.

A votre gauche, les sommets des grands monts revêtus de sapins ou couronnés de rochers tout resplendissants de l'or des rayons du soleil couchant; leurs pentes se colorant de teintes azurées qui vont s'assombrissant de plus en plus à mesure que l'œil les parcourt de haut en bas, et, tout au fond, à travers le voile diaphane des imperceptibles vapeurs que la fraîche Areuse étend déjà sur ses rivages, l'heureuse vallée, avec ses demeures industrieuses, où le mouvement fait place au doux calme du soir.

Nous avons essayé de décrire dans notre coup d'œil général sur le tracé et les travaux d'art du Franco-Suisse le merveilleux spectacle dont on est frappé à l'aspect subit du paysage de Saint-Sulpice et de Fleurier, contemplé, mais en faisant la route en sens inverse, des mêmes hauteurs que nous parcourons. — On peut, à la sortie du second souterrain, en tournant rapidement le dos à la locomotive, avoir, de la portière de droite, le même coup d'œil assurément, mais il y manquera la jouissance de la soudaineté de l'apparition, cet effet saisissant du lever du rideau, qui, au théâtre, double le prestige de la scène. Mais quoi de plus magique encore, dans ce vertigineux parcours, que le fond de ce paysage dont le cadre de montagnes n'a pas moins de onze kilomètres de circonférence, et où

vous voyez, à quelques cents mètres au-dessous de vous, par un effet d'optique surprenant, la rivière se dérouler comme un ruban argenté sur un échiquier microscopique de prés verts et de fauves champs de blés en miniature! — Fleurier et Saint-Sulpice, Fleurier surtout, apparaissant au delà de l'échancrure qui sépare les deux vallons, donnent, en se dessinant sur le sol, l'exacte idée de ces petits plans en relief des places fortes exposés à Paris au ministère de la guerre.

Au débouché du troisième tunnel on revoit précisément, un peu au-dessous de soi, et les rochers du défilé de la chaîne et la nouvelle route qu'on a descendue deux heures auparavant, ce qui constitue sur ce point, avec le rail-way, trois étages de grandes voies de communication superposées l'une à l'autre en gradins assez rapprochés. — On entre alors dans la *Combe* des Verrières, austère, mélancolique, stérile et marécageux vallon sans eau, allongé entre deux versants dont celui de gauche, appartenant à la montagne de la Côte-aux-Fées, est couvert presque entièrement de luxuriantes sapinières. Sur le versant opposé, aux pentes accessibles, s'éparpillent des chalets et des fermes, et, plus loin, s'allongent les Bayards, riche et populeux village à plus de 1,000 mètres au-dessus du niveau de la mer.

N'omettons pas de remarquer, entre le chemin de fer et la route neuve, au pied même du remblai élevé qui fait immédiatement suite au tunnel du Haut-de-la-Tour, ce petit ravin, court, étroit et creux, perpendiculaire au rail-way. Il est presque rempli dans le sens de sa longueur par une maisonnette en bois et en plâtre, ancienne cantine des ouvriers pendant les

travaux, portant pour enseigne : *Au petit Saint-Bernard*. Ce ravin, qu'on appelle *Combe à la Vuivra*, fameux dans les légendes du pays, est mentionné dans les anciens titres et jouit également d'une réputation historique.

Dans les montagnes du Jura, au moyen âge, tout lieu sauvage avait son lutin, son follet ou sa *Vuivra*, par corruption sans doute de Hydre, pour signifier un monstre quelconque plus ou moins couvert d'écailles, quelquefois à face et à torse humains, quelquefois tout serpent. C'est sous cette dernière forme qu'un petit livre, très répandu dans les hautes vallées du canton, offre, dans une grossière image placée à son frontispice, la *pourtraicture* véridique de la *Vuivra*, suivie de la notice qui la concerne. — Voici la substance de cette dernière.

« C'était au XIVe siècle. Du ravin où il avait son repaire, l'énorme reptile allait chaque jour se mettre en embuscade aux abords du défilé de la Chaîne, et y attaquait les passants. Il s'était tellement rendu redoutable dans la contrée que, pour aller au vallon depuis les Verrières et réciproquement, on faisait un long détour par Buttes. — Un habitant de Saint-Sulpice, homme résolu et ingénieux, conçut le généreux dessein de purger sa patrie de ce fléau extraordinaire. Il observe le serpent, étudie avec précaution ses habitudes, et construit une grande et forte caisse qu'il transporte près de son gîte en son absence. Il laisse le monstre se familiariser quelque temps avec ce voisinage, puis, une autre fois, il vient s'y renfermer armé de flèches et d'une hallebarde. La Vuivra, bien repue, retournant à son repaire, se repose au soleil au pied

du rocher et s'y endort à la portée de Sulpice Raymond, son audacieux agresseur, qui lui lance toutes ses flèches par des ouvertures habilement ménagées. — Il lui fait de nombreuses et profondes blessures sous lesquelles l'animal, réveillé d'abord par la douleur, semble se tordre bientôt dans les convulsions de l'agonie. Le trop confiant Raymond sort de sa caisse pour l'attaquer avec sa pique, mais, à sa vue, son ennemi recouvre un instant toutes ses forces, s'élance sur lui, enlace de ses nœuds le nouveau Laocoon et le couvre, en expirant, de sa bave mortelle. Raymond ne lui survécut que peu de jours. »

En récompense de ce service signalé, la famille du courageux Raymond et ses descendants furent affranchis de la main-morte et de quelques autres charges par le comte Louis de Neuchâtel, qui de plus les favorisa de certains priviléges. Ceci est en dehors de la légende et attesté par de vieux titres. D'où il faut conclure qu'en réalité un Raymond de Saint-Sulpice a débarrassé le Haut de la Tour d'un hôte dangereux pour le pays, — reptile ou quadrupède, ou peut-être bipède, — serpent, bête féroce ou brigand, à qui les dérèglements de l'imagination populaire, en descendant les siècles, ont prêté les monstrueuses formes du Pythôn de la fable ou du fantastique dragon de l'Apocalypse.

Presque perpendiculairement au-dessous des Bayards, à deux kilomètres de la sortie du tunnel du Haut de la Tour, est un terrain appelé la *Place d'armes*, parce que c'est le lieu de rendez-vous des miliciens des Verrières et des Bayards, lorsque quelque prise d'armes les appelle au vallon de Travers, ou qu'ils doivent se diriger en corps sur la caserne de Colombier. En ce même

lieu, lors de l'établissement du chemin de fer, on a trouvé d'abondants ossements humains pêle-mêle avec des os de chevaux et de mulets, des fers de ces animaux, des débris de selles, des fragments de casques, de lances, de cuirasses, d'épées, voire même des glaives encore entiers rongés de rouille. Plusieurs de ces pièces, recueillies par des amateurs, sont conservées par eux ou ont été enrichir quelques collections privées ou publiques. Nous en savons une, entre autres, qui fait partie du petit musée de feu le docteur Germain, de Salins. L'archéologue, à l'inspection de cette pièce appartenant à nous ne savons quelle partie des armes ou de l'armure, pourra se convaincre qu'elle date de l'époque de la guerre de Bourgogne. Evidemment il y eut là un engagement entre les éclaireurs bourguignons et les Suisses postés à la Tour-Bayard, lorsque les premiers, voyant les formidables obstacles destinés à leur barrer le passage sur les hauteurs voisines et dans le défilé, prirent le parti de retourner sous le fort de Joux rendre compte de ce qu'ils avaient vu. Ce rapport fit prendre au gros de l'armée la route de Jougne, où Charles-le-Téméraire, qui avait quitté Besançon le 6 février et couché le 7 à la Rivière, vint la rejoindre le 8, fut trois jours à l'y passer en revue et descendit sans encombre vers le lac de Neuchâtel, à la tête de ces nombreuses colonnes dont les ossements devaient blanchir dans les campagnes de Grandson et de Concise.

En pratiquant des fouilles dans les terrains contigus au rail-way on ferait sans doute d'autres découvertes propres à confirmer la justesse de nos renseignements, et, si les fouilles avaient lieu avec persévérance sous une intelligente direction, l'histoire locale et celle de

la guerre de Bourgogne même tireraient peut-être une lumière nouvelle de ces investigations[1].

Des *Champs Berthoud*, deux vastes maisons situées près de ce lieu, au delà de la voie, sur la droite, et tout proche du rail-way, on arrive, par une rampe insensible, à l'entrée des Verrières, au quartier dit *Sur le Cret*. Le milieu du passage à niveau de la route cantonale de ce village aux Bayards est exactement le point culminant de toute la ligne, (941^{m}75 au-dessus du niveau de la mer), à quinze kilomètres de Pontarlier. Un peu en avant, sur la droite et en retrait, dominant le chemin de fer, s'élève isolée une maison rustique de chétive et très pacifique apparence. Elle est pourtant honorée du nom de *Citadelle*, parce que, dit-on, il a existé jadis un château sur son emplacement. Du quartier du Cret, on ne fait plus que descendre continuellement jusqu'à Pontarlier, et l'on trouve la station des Verrières, qui n'est qu'à un kilomètre de la Citadelle.

6e Station : LES VERRIÈRES.

10 kilomètres de Boveresse; 39 de Neuchâtel, 14 de Pontarlier.

Les VERRIÈRES, pour n'avoir pas dans leurs habitations en général cette coquetterie qui distingue la plus grande partie de celles du Val-de-Travers, n'en sont

[1] M. Charles Miller, ancien officier du génie en France, chevalier de la Légion d'Honneur, habitant Fleurier, a été témoin, comme conducteur des travaux d'établissement du chemin de fer, des découvertes faites à la Place d'armes, et possède sans doute quelques objets trouvés alors. Il peut être consulté avec fruit par les archéologues qui s'adresseront à lui, et son obligeance bien connue les satisfera en tout point.

pas moins un riche village, que sa position sur la frontière a particulièrement favorisé. C'était, avant la création du chemin de fer, le principal entrepôt du canton pour les marchandises entrant de France en Suisse. L'horlogerie y est aussi en grand honneur, puisque l'on y compte cinq établisseurs et un nombre considérable d'ouvriers travaillant chez eux, qui confectionnent toutes les parties de la montre. — Le président actuel du Conseil d'état de la République et canton de Neuchâtel, l'honorable M. Piaget, est de la commune des Verrières.

L'existence de ce village doit être aussi ancienne que celle de Môtiers. Son église de Saint-Nicolas, aujourd'hui temple protestant, gracieux édifice restauré avec goût, avait déjà été remis, dans le courant du XII[e] siècle, aux comtes de Neuchâtel par les évêques de Lausanne à titre de fief, avec les dîmes qu'ils possédaient. L'église des Verrières, *au milieu des Joux*, est spécialement désignée dans un acte d'hommage rendu par le comte Louis à l'évêque Aymond de Cossonnay pour les dîmes et patronage rière Neuchâtel, le 23 décembre 1371. Par un autre acte du 1[er] mai 1372, on voit le même Louis concéder les Verrières et Rochefort à deux de ses bâtards, Jean et Vauthier. Cette donation comprend le village des Verrières, tous les hommes qui y demeurent, la domination sur la cure de Saint-Nicolas dudit lieu, la justice moyenne et basse, etc... toutes possessions ou droits qui dénoncent une localité de certaine importance, et témoignent que les Verrières ont formé quelque temps une seigneurie particulière. — On prétend qu'il existe encore sous la Citadelle des souterrains et des fondations d'une grande importance et que des « chercheurs de trésors » y ont trouvé ancien-

nement quelques bijoux en or, des verroux en fer énormes et d'autres indices d'une résidence de gentilshommes.

Nous rappelons aux naturalistes curieux de faire une excursion dans les grottes et les baumes de la Côte-aux-Fées et de ses environs, que les investigateurs hardis de toutes ces excavations, à qui l'on doit la découverte des têtes d'élans du musée de Fleurier, MM. Lavaure, Petitpierre et Pillet frères, sont habitants des Verrières. Leur bienveillance, à la première requête du savant, ne lui fera point défaut soit pour le renseigner, soit même pour le guider.

5° En France.

DES VERRIÈRES-DE-JOUX A PONTARLIER.

A deux kilomètres de la station des Verrières on atteint la frontière. Aucun indice apparent ne vous avertit du passage de la terre helvétique sur le sol français jusqu'à ce que le train, ralentissant bientôt sa marche, s'arrête pour prendre quelques employés de la douane qui doivent l'accompagner jusqu'à Pontarlier. Le village français où ils font leur résidence, à peine distant d'une portée de fusil du village suisse, porte le nom de *Verrières-de-Joux*. C'est une localité assez triste. La population en est pour la plus grande partie agricole ; peu d'habitants, par imitation de leurs voisins, se livrent à des travaux d'horlogerie. Il faut reconnaître que les entraves apportées à cette industrie par les droits dont sont frappés ses divers éléments, dans les lignes françaises des douanes, ne lui permettent pas de mar-

cher l'égale de l'industrie horlogère suisse. Ainsi de tant d'autres droits et impôts inconnus dans cette heureuse Helvétie, qui, pesant d'un poids bien lourd sur le paysan des montagnes du Jura où la nature est si rebelle à ses efforts, lui interdisent ce confortable dans l'intérieur de ses demeures, ces embellissements à l'extérieur, cet ordre, cette propreté générale dont le concours donne tant d'attrait aux habitations suisses. — Grâce aux premières ombres du soir, l'étranger est dispensé d'établir entre l'aspect de ces deux villages homonymes un affligeant parallèle, que la rapidité de la transition, même en rail-way, lui rendrait trop sensible au désavantage de la localité française.

Les Verrières-de-Joux et les Verrières-suisses, politiquement séparées depuis un temps immémorial, quoique leur origine paraisse due à des colons Francomtois qui firent des Abergements au pied du versant oriental du Larmont, ont été néanmoins quelquefois soumises aux mêmes seigneurs féodaux par suite d'alliances entre les maisons du comté de Bourgogne et les membres des différentes dynasties des comtes de Neuchâtel. Depuis la guerre de Bourgogne, les premières ne sont plus sorties du fief de Joux qu'une fois, par trahison, en 1510, pour se donner à Louis d'Orléans, comte de Neuchâtel, qui convoitait le fort de Joux. C'était tout bonnement un crime de lèse-majesté ; il leur attira devant le parlement de Dole un procès dont l'issue eût pu leur devenir fatale. Mais en 1512, à la suite d'une conférence réunie à Pontarlier par les ordres de l'archiduchesse Marguerite, alors souveraine du comté, grâce à l'intervention officieuse du sénat de Berne, ce village et celui des Fourgs, qui avait été en-

traîné dans la même défection, après amende honorable, obtinrent des lettres d'abolition et prêtèrent serment de fidélité à Marguerite.

On trouve dans le sol où sont construits les deux villages des sables propres à la fabrication du verre, et, çà et là, aux Verrières-de-Joûx, plus particulièrement au milieu des habitations, en creusant des fondations quelque peu profondes, des amas de substances vitréfiées mélangées à des couches de charbon et de cendres, qui dénotent l'existence d'anciennes verreries sur le territoire. De là leur nom commun.

Une station sur la voie ferrée est réclamée vivement par les Verrières-de-Joux. Son établissement paraît, dit-on, ajourné à l'époque très prochaine où le tronçon de *Pontarlier à Mouchard*, livré à la circulation, reliera définitivement Neuchâtel à Paris et bornera le parcours du Franco-Suisse à la frontière, où viendra, de son côté, aboutir l'embranchement de la ligne de Paris à Lyon et à la Méditerranée partant de Dijon. Il appartiendra alors à l'administration de cette dernière ligne de faire droit aux réclamations des habitants des Verrières. Cette station sera à 3 kilomètres de celle que l'on vient de quitter en Suisse.

A part la diminution des forêts sur le versant gauche et la complète stérilité des pentes du versant droit après la sortie des Verrières-de-Joux, la nature du terrain et la physionomie du vallon, dans la continuation de son parcours, offrent peu de changement. C'est toujours la même orientation, la même largeur qu'avant les Verrières-suisses depuis le Haut de la Tour, dans le fond de cette vallée si remarquable pour le géologue par les singularités qu'elle présente dans sa formation.

C'est d'elle, comme principal rameau, que partent ces longues ramifications d'autres vallées qui se prolongent au couchant vers les sources du Doubs et au nord de Pontarlier. — Notons encore cette particularité, qu'à partir des Verrières-suisses, au-dessous du quartier du *Cret*, où prend sa source le petit ruisseau de *La Morte* qui va se jeter dans le Doubs derrière le fort de Joux. les eaux courant à la surface du sol appartiennent au bassin de la Méditerranée. Le géologue aurait vu aussi avec intérêt en plein jour, au-dessous du hameau de *La Droit* (2 kilomètres des Verrières), dans une tranchée qui borde à pan coupé la route à voitures, le plissement d'une bande étroite de rocher en forme d'ꭥ, disposition rare dans le pays, et dont on ne retrouve un anologue aussi frappant qu'à la source de la Loue.

On avance rapidement vers le terme du voyage. — Bientôt, à l'horizon, au devant de soi, on voit se dessiner au milieu des reliefs agglomérés des montagnes circonvoisines, sur les profondeurs azurées du ciel, les silhouettes des deux forteresses de *Joux* et du *Larmont*, empourprées peut-être encore à certaines expositions par les dernières lueurs du couchant. Arrivé au hameau du *Frambourg*, on sort de la vallée par un brusque contour en traversant le passage à niveau de la route de Lausanne (4 $^1/_2$ kilomètres de Pontarlier). On a changé alors de direction de l'ouest au nord en quelques tours de roue de la locomotive, et l'on passe dans l'étroite tranchée voûtée sous le blokhaus qui rattache par leurs bases l'antique manoir féodal, sentinelle millénaire, posée à la jonction des trois vallées qu'elle domine par de farouches barons du moyen âge pour protéger leur violences, et le fortin moderne du Lar-

mont, chef-d'œuvre, si l'on veut, du génie militaire, mais intempestive construction dans un règne de paix à tout prix, élevée (1838-45) en même temps qu'on donnait l'essor aux premiers travaux des chemins de fer français.

Est-ce que, messagère aux ailes de feu du progrès et de la civilisation, la locomotive, qui passe aujourd'hui au pied de ces remparts menaçants, ne proteste pas contre l'inutilité des fortifications du Larmont, condamnées à jamais, comme toutes leurs pareilles du reste pour le bonheur de l'humanité, à tomber en ruines sous les coups du temps, vierges de soldats, de canons et d'assauts? Est-ce que chaque souffle de sa puissante haleine, retentissant jusqu'au cœur de la vieille citadelle, n'apprend pas aux cent bouches à feu béantes à vide dans leurs silencieuses embrasures, que, pour elles, a commencé un éternel mutisme, tandis qu'elle, la victorieuse conquérante, seule en possession bientôt du privilége de vomir flamme et fumée, vole parmi les nations proclamer la concorde universelle?— Quoi donc! cette terre hospitalière que nous foulions, il y a quelques minutes à peine, ne serait plus la même que celle-ci! La ligne imaginaire que nous venons de franchir entre deux villages, frères de tout temps par le nom, serait une barrière entre deux peuples qui ont du même sang dans les veines, qui respirent le même air vivifiant de la montagne, qui parlent la même langue? Il se pourrait que les hommes de ce côté en vinssent à désirer l'extermination de leurs voisins, quand rien n'est là pour empêcher leurs mains de se rencontrer en une étreinte cordiale !!!.. Non, non... Les dernières frontières sont, comme les montagnes, percées à jour par le chemin de

fer, et la sainte Fraternité, chassant devant elle les furies de la guerre, éteignant le flambleau des jalousies nationales, écrasant les serpents de l'envie et de l'ambition entre les peuples, a commencé son tour du monde en wagon....

Nous traversons sur un immense remblai droit et tendu comme une corde qui le partage en deux, un vaste cirque entouré d'une imposante ceinture de rochers. Il s'ouvre, au levant, entre les deux forts comme si Durandal y avait pratiqué une autre brèche de Roland, et, au midi, sur une verte prairie arrosée par le Doubs, qui a dû céder au remblai une partie de son lit pour le reporter à la place d'une colline dispersée par la pioche et la pelle. Au couchant, la rivière s'est creusé dans ses flancs, par le col de la *Cluse* ou du *Tournant*, une issue vers Pontarlier. Le train franchit son cours sur un pont biais très pittoresque (3 kilomètres de Pontarlier), et, glissant le long des pentes boisées de la *Fauconnière*, au-dessous des prés de *Sandon*, au-dessus de la *Forge*, côte à côte du Doubs, dont les flots s'élancent en murmurant du haut des écluses ou réfléchissent dans leur miroir limpide les premières étoiles de la nuit, il vient s'arrêter en avant d'une magnifique plaine, à la gare, au niveau des toits de la ville de PONTARLIER.

Ici, — et c'est un des symptômes les plus caractéristiques de cette fusion des peuples préparée par les bienfaits de la vapeur, — plus ou très peu de ces formalités chagrinantes des agents de la police ou du fisc, naguère si rigoureusement prescrites encore à l'égard de tous les voyageurs sans distinction.

Au lieu des brusques interpellations du gendarme

d'autrefois, la réquisition, maintenant assez rare, de l'exhibition du passeport à quelque individu d'allure suspecte adressée en termes polis. Au lieu des humiliantes et tracassières perquisitions sur les personnes ou dans les bagages par les douaniers d'une autre époque, les investigations faites sommairement avec urbanité, décence et précaution dans les effets du passager, très exceptionnellement dans les vêtements qu'il porte. Sous ces deux rapports, tolérance et confiance : symboles de progrès et de civilisation.

Des hôtels bien tenus, où le comfort, une table délicate, les prévenance et la propreté ne se font pas payer au poids de l'or comme cela est trop habituel ailleurs, se rencontrent dans les quartiers extrêmes et centraux de la ville. La réputation de franchise, d'obligeance, de savoir-vivre et de sociabilité de ses habitants est faite de longue date parmi les étrangers pour peu qu'ils y aient séjourné. Quant aux visiteurs des cantons voisins de la Suisse que leurs affaires ou leurs plaisirs conduisent à Pontarlier pour la première fois, les mœurs, les usages, les souvenirs de leurs hôtes passagers, leur témoigneront à chaque instant des relations cordiales et fréquentes que les pères entretinrent jadis, et que les fils ont à cœur de maintenir avec les loyaux enfants de l'heureuse et libre Helvétie.

Grâce au Franco-Suisse, qui de Neuchâtel touche à Bâle et à Genève, désormais plus de Jura entre les deux pays ! Notre chemin de fer international est le vrai, l'indélébile trait d'union. Par lui nous allons mieux nous connaître les uns les autres ; en se connaissant, on apprend vite à s'aimer. Au reste, sans souci de nuages politiques maintenant dissipés, cela est déjà fait,

entre la jeunesse francomtoise et suisse de la langue française. Et n'est-ce pas le Franco-Suisse qui, chaque année à présent, les rapproche joyeusement, tantôt de çà, tantôt de là, sur la frontière, dans ces agapes orphéoniennes où les cœurs et les voix sont toujours à l'accord parfait ; où les bannières françaises de Pontarlier et de Morteau, unies en faisceaux à vingt bannières helvétiques, s'inclinent fraternellement sur les têtes de cinq cents chanteurs entonnant le choral de Luther, l'hymne à la patrie suisse de F. Abt, ou quelque chœur français comme à Fleurier et à Pontarlier, sur la place publique de cette ville, en août 1860 ; comme à Neuchâtel, à Lausanne, au Locle, en 1861 ; comme à Morteau, à la Chaux-de-Fonds, en 1862 ! — Qui n'a gardé au Val-de-Travers le souvenir touchant de ce brillant festival de Fleurier, quand la chorale de Pontarlier, payant à son tour, dans le temple de Môtiers, au milieu de onze sociétés suisses, le tribut de son chant spécial, fit retentir, aux unanimes applaudissements de quatre mille auditeurs attendris, le magnanime appel de Béranger ; A LA CONCORDE ! dans ce refrain si suave d'harmonie et de sentiment :

« Peuples, formons une SAINTE-ALLIANCE !
» Et donnons-nous la main !!.. »

QUATRIÈME PARTIE

PONTARLIER ET SON ARRONDISSEMENT

Nous voici à l'extrémité de l'ancienne province de *Franche-Comté* proprement dite, exactement placée au centre de l'antique *Séquanie*. Cette province avait hérité ainsi des Vosges orientales, de cinquante lieues des Monts-Jura, et de la partie supérieure de trois belles rivières : la Saône, le Doubs et l'Ain.— Le mot de Franche-Comté, qu'on employa longtemps comme équivalent de *Comté de Bourgogne*, n'a pas toujours indiqué exactement le même ensemble de pays : Besançon constituait une vraie république ; Montbéliard un comté séparé. La Franche-Comté était formée généralement par les départements actuels du *Doubs*, de la *Haute-Saône* et du *Jura*. Sa capitale était Besançon, aujourd'hui chef-lieu du département du Doubs. Mais il y a des lambeaux de la Franche-Comté

dans les départements de la *Côte-d'Or*, de *Saône-et-Loire*, de l'*Ain*, ainsi que dans les cantons suisses de *Genève*, de *Vaud* et de *Neuchâtel*. — L'histoire de la Franche-Comté est donc avant tout celle de la Séquanie, qui, entre toutes les contrées celtiques, occupe le point le plus important de l'ancienne Gaule[1] pour la guerre, dans l'occident de l'Europe. Possédant la trouée qui est le seul passage des armées au travers des Vosges et du Jura, elle favorisait ou elle empêchait les expéditions en tenant cette porte ouverte ou close.

La Séquanie était limitée par la Saône, le Rhône et le Rhin. Le plus grand nombre des fleuves, des rivières et des vallées de l'Europe occidentale rayonne vers cette contrée élevée. C'est la direction du Rhône, de la Loire, de la Seine, de la Meuse, de la Moselle, du Rhin et du Danube; c'est la direction d'une série de dépressions du sol qui de Besançon vont droit à Milan par le Valais et le Simplon. On pouvait donc, de la Séquanie, entreprendre des expéditions dans tous les sens. De même aussi, toute expédition guerrière et tout mouvement commercial semblaient conduire, par la disposition des vallées, vers la Séquanie.

[1] Ce que l'on appelait d'abord les *Gaules*, comprenait aussi bien Cadix au midi que l'Irlande au couchant et la forêt hercynienne au levant. — Les Francs-Comtois ont porté le nom de *Bourguignons* jusqu'à la guerre de dix ans, où le *duché* s'est trouvé du côté de l'ennemi. Depuis cette époque, ils ont délaissé un nom qu'ils avaient couvert de gloire et dont le prestige est devenu l'héritage des habitants de la Côte-d'Or, de Saône-et-Loire et de l'Yonne.

Nous avons fait à dessein cette petite digression pour montrer que nous nous écartons fort peu de notre sujet, puisque le canton de Neuchâtel, comme ceux de Bâle, de Vaud et de Genève, d'après les limites que nous venons de tracer, appartenait à la Séquanie. Il y a donc, depuis une haute antiquité, sans nous en tenir aux rapports politiques, sociaux et commerciaux du moyen-âge et de notre époque, plus d'un lien de rapprochement, plus de motifs à la bonne entente entre le canton de Neuchâtel et l'arrondissement de Pontarlier, qu'on ne le suppose. — A ce titre, les notions suivantes trouvent naturellement leur place ici, pour compléter notre itinéraire historique et descriptif du *Franco-Suisse.*

2° Arrondissement de Pontarlier.

Sur les hauteurs et dans les vallons creusés entre les deux premières chaînes du Jura français, se développe dans son entier l'ARRONDISSEMENT DE PONTARLIER, avec 5 cantons, 89 communes et une population de 50,863 habitants. La superficie de son territoire est de 129,728 hectares ou 1,344 kilomètres carrés. Il forme la quatrième circonscription arrondissementale du département du Doubs, l'un des quatre-vingt neuf départements de l'Empire français. — Il est borné au sud-est par le canton de Vaud et le département du Jura; à l'est par le canton de Neuchâtel; au nord par les hautes ré-

gions des arrondissements de Baume et de Montbéliard; au nord-ouest par l'arrondissement de Besançon. Il a pour chef-lieu de sous-préfecture Pontarlier, ville située sur la rivière du Doubs, à l'extrémité nord-ouest de la gorge qui, sous le nom d'*Embouchis*, partant du *Tournant de la Cluse* et de la *Fauconnière*, au pied du *Fort de Joux*, coupe transversalement une section de la première chaîne du Jura français appelée *Larmont* au nord, *Laveron* au sud, et vient s'épanouir dans la *Chaux-d'Arlier*, plaine d'une surface carrée de 320 kil., et, dans sa partie la plus élevée, dominent de 470 le niveau de la mer.

C'est un caprice assez rare de la nature au sein de ces montagnes, que cette plaine marécageuse dans une grande portion de sa surface à une hauteur si considérable. Sans nous arrêter aux divers systèmes émis sur sa formation, nous nous bornerons à conduire le géologue à quelques pas de la ville, dans ce vaste cirque tout voisin de la gare, formé, au pied de la promenade du *Mont*, par l'enlèvement successif des sables employés pour le ciment des constructions ou destinés au ballast du chemin de fer. Il y trouvera un thème inépuisable propre à exercer sa sagacité, et à dérouter ou confirmer toutes ses théories sur les révolutions du globe, plutoniennes ou neptuniennes. A quelques kilomètres plus loin, au lieu de ces amas de grès pulvérisés, de cailloux roulés, de galets arrondis et polis, il rencontrera sous une croûte assez peu profonde d'humus ou de terre arable, un sous-sol reposant sur des couches spacieuses de laves, à tra-

fissures desquelles se perdent les eaux tor-
es descendues des pentes du Laveron entre
nyes et *Sainte-Colombe*. Près du village de
ıs, il foulera avec inquiétude et étonnement
u'il sentira trembler sous ses pas et verra
bien loin autour de lui. C'est le *Gouttereau*,
arais alimenté par le *Drugeon*, l'une des ri-
de l'arrondissement. Ce marais est recou-
détritus végétaux d'environ un mètre d'é-
qui surnagent sur un fond d'eau de 0^m65
ètre de profondeur, et forment une prai-
l'on récolte des herbes de peu de qualité.
remière chaîne du *Jura français*, la se-
n élévation du groupe jurassique, s'étend
les monts de *Saint-Claude* (Jura) le long
on de *Mouthe*, au sud-est, laissant à gau-
Vallée de Joux (Suisse), et suivant la rive
lu Doubs jusqu'à *Sainte-Ursanne*, près de
Iyppolite. Ses plus grandes hauteurs se sou-
t de 1,200 à 1,500 mètres au-dessus du
de la mer, et à 400 mètres au-dessus du
sont : le *Mont-d'Or* ($1,462^m$) le *Rizou*
^{m}), le *Noirmont* ($1,099^m$), le *Gros-Tau-*
sur le territoire communal de Pontarlier
^{m}), le *Mont du Say* ($1,191^m$), enfin le
u ($1,287^m$).
econde chaîne du *Jura français*, moins éle-
la précédente de 2 à 300 mètres, a son point
rt au *Mont d'Avignon*, également près de
laude, et se prolonge sur l'arrondissement
tarlier en suivant la rive gauche du Doubs
ler aboutir à *Sainte-Ursanne*. Elle est in-

terrompue par la remarquable plaine de la Chaux-d'Arlier dont nous venons de parler. Son point culminant est le mont *Champvent*, d'une altitude de 1,232 mètres, à l'est de *Chaux-Neuve*, canton de Mouthe.

Toute cette contrée appartient à la première des trois régions agricoles ou climatériques du département, où on les distingue, par l'élévation du gradin qu'elles y occupent, en *Haute-Montagne*, *Moyenne-Montagne* et *Plaine* ou *Pays-Bas*. La Haute-Montagne, surtout aux pieds de la première chaîne et sur ses versants, est ordinairement ensevelie sous les neiges cinq mois par an. A certaines expositions des sommets les plus élevés on trouve même des amoncellements de neige que les chaleurs de l'été ne font pas toujours disparaître chaque année. En décembre et janvier, tous les cours d'eau, grands ou petits, les étangs, les lacs, sont presque invariablement revêtus d'une couche épaisse de glace. — Il faut donc s'attendre, dans ce séjour habituel des frimas, à trouver la nature, quoique grandiose, peu favorable aux efforts de l'homme et inculte sur beaucoup de points.

Couverte en grande partie d'épaisses forêts de sapins, dont l'éternelle verdure contraste avec la blancheur des neiges et des glaces pendant ses longs hivers, hérissée de monts aux cimes nues et arides pour la plupart, la *Haute-Montagne* contraint ses habitants à chercher dans les industries horlogère, rurale et forestière, les ressources que leur refuse le sol. Toutefois la végétation s'y déve-

loppe avec d'autant plus de vigueur qu'elle parcourt ses phases dans une période plus circonscrite. Il n'y a véritablement que deux saisons pour cette région : l'hiver et l'été.— Vienne l'époque tardive et définitive des beaux jours avec le mois de juin, cette charmante saison d'été éclôt, pour ainsi dire, sous un seul rayon de soleil comme une plante vigoureuse, et étale de tous côtés aux regards une verdure dont les teintes variées sont plus vives, plus fraiches, dont les parfums ont plus de senteur que dans les contrées sous-jacentes. Cet été se prolonge ordinairement jusqu'en novembre. Mais en une nuit la décoration change subitement; une gelée imprévue jaunit tous les gazons, dépouille tous les arbres, et l'atmosphère bientôt rafraîchie par une brise d'hiver, laisse tomber en neige la première pluie. — La végétation du haut Jura présente cette circonstance remarquable qu'elle est isolée à peu près comme une île semi-circulaire au milieu de la région des vignes qui, en France et en Suisse, l'enveloppent de tous côtés sans pénétrer dans les vallées intérieures.

La région de la Haute-Montagne s'étend de 800 à 1,300 mètres environ. Partout le sapin et l'épicéa; les pâturages caractérisés par la grande gentiane et l'ellébore; encore des cultures de médiocres céréales, mais plus de froment et d'arbres à fruits au-dessus de 900 mètres.—La flore de l'arrondissement de Pontarlier est très-riche et toute spéciale; les sommités de la première chaine de ces montagnes, le *Mont-d'Or*, entre autres, puis les *Tourbières de Pontarlier*, sont bien connues

des botanistes qui y recueillent un certain nombre de plantes exclusivement jurassiques. — Les entomologistes y recherchent aussi certaines espèces d'insectes intéressants et rares sur d'autres points. — Quant à la faune, elle est extrêmement réduite. L'ours a apparu quelquefois dans ces montagnes lorsque, traqué par les chasseurs suisses du pied des Alpes, il a franchi les vallées intermédiaires et s'est jeté sur le territoire français. Le loup, le renard, le lièvre sont aujourd'hui les hôtes assez rares de ses bois. L'écureuil est plus commun. On y trouve quelques hérissons, quelques martres; les fouines, les putois, les belettes, se montrent communément dans les campagnes. La loutre existe dans les gouffres du Doubs entre *Ville-du-Pont* et la cataracte de cette rivière au-dessous de *Morteau*. — La caille, la perdrix, la bécasse et la bécassine sont fréquentes au temps du passage. Les autres oiseaux sont des mêmes espèces que dans les vallées et les montagnes neuchâteloises.

Tout le pays, accidenté alternativement de coteaux arides ou fertiles, de montagnes nues ou boisées, de vallées plus ou moins larges, plus ou moins profondes, mais généralement cultivées, arrosées par des torrents, des ruisseaux qui affluent au Doubs, ou alimentent les bassins de beaux lacs dispensant la fécondité à leurs rivages, repose sur un sol calcaire de deuxième et troisième formations, de même nature conséquemment que celui du Jura, puisqu'il est renfermé dans ses plus hautes chaînes. Mais il existe une grande différence entre

les roches de la cime des montagnes formées de *calcaire jurassique* pur, et les bancs qui constituent les collines et le sol des plaines. Les flancs des montagnes, les collines intermédiaires et le sol des plaines sont aussi composés de calcaire, mais mélangés de coquillages marins, de fossiles et de débris divers qui attestent l'antique présence des eaux de la mer dans les vallons cultivés de nos jours. Ces eaux y ont déposé par couches successives des marnes, des sables, des grès calcaires et des produits marins tellement entassés et brisés qu'on ne peut les considérer que comme le résultat d'un bouleversement général et d'un séjour prolongé sous les flots. On trouve fort peu de blocs erratiques sur le versant occidental du Jura.

Quant aux éléments de la constitution minérale de la Haute-Montagne, si l'on en excepte la mine de fer en grains et en roches qui abonde sur beaucoup de points, elle ne renferme pas de ces riches mines métalliques exploitables qui se rencontrent fréquemment dans les roches primitives de granit et de quartz. Il existe dans quatorze communes des tourbières exploitées uniquement pour le chauffage des habitants. L'arrondissement en compte près de 600 hectares, dont 80 sur le territoire de Pontarlier. On trouve dans beaucoup d'endroits des pétrifications attestant le diluvium d'une époque inconnue; quelquefois on rencontre des mélanges de diverses espèces de coquillages formant des bancs entiers au sein de terrains élevés aujourd'hui quelquefois à près de 800 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Si du règne minéral nous passons au règne végétal, nous trouvons les forêts presque entièrement composées de sapins dans la première chaîne, et aux abords de la seconde chaîne, des sapins encore mélangés de hêtres, et par ci par là, même, de quelques chênes, d'ormes, d'érables, de charmes et de bois blancs divers.

Deux rivières sillonnent l'arrondissement : le *Doubs* et le *Drugeon*, qui prennent leur source au canton de Mouthe. La *Loue* n'y fait que son apparition, dans celui de Montbenoit, sur le territoire d'Ouhans, à dix kilomètres de Pontarlier, pour s'écouler aussitôt avec une abondance peu commune dans les riantes vallées qu'elle arrose aux confins méridionaux de l'arrondissement de Besançon. Une foule de ruisseaux sillonnent de toutes parts les flancs des montagnes et les vallons étroits allongés à leurs pieds pour se déverser dans le Doubs et le Drugeon, ou dans les lacs de *Saint-Point* et de *Labergement*, qu'ils contribuent à alimenter avec les infiltrations souterraines arrivant à ces grands réservoirs du sein des colossales montagnes qui encadrent leurs bassins.

Il en résulte que les usines, moulins à farine, huileries, scieries, martinets à mouvements hydrauliques sont en nombre considérable dans cette contrée; mais la plupart ne fonctionnent qu'une partie de l'année par suite du manque d'eau pendant les temps de sécheresse. En fait de forges et de tréfilières, on n'en voit qu'à *Laferrière*, près *Jougne*, et à Pontarlier. Il y a des fabriques de faulx, de

pièces en cuivre et des fonderies de cloches en divers lieux de l'arrondissement, notamment dans les vallons du *Saugeais* et de *Morteau*.

Dans l'âpre mais salubre climat de la Haute-Montagne, où le thermomètre descend quelquefois jusqu'à 20° et plus au-dessous de 0, la taille moyenne de l'homme atteint 1 m 68 centimètres. Il a les épaules et la poitrine larges, un système musculaire annonçant une vigueur athlétique. La femme, d'une belle carnation, d'une taille au-dessus de la moyenne pour son sexe, est forte, laborieuse, active, entreprenante, féconde.

Sérieux, graves et froids, d'un jugement solide, les montagnards francomtois s'enthousiasment difficilement. Néanmoins leur imagination est vive, aventureuse et a des tendances prononcées au merveilleux. Remplis de circonspection et d'une réserve voisine de la méfiance, ils n'en sont pas moins d'une loyauté, d'une générosité proverbiales et d'une fidélité aussi inaltérable dans leurs affections qu'ils ont de tenacité dans leurs convictions. Leur esprit, porté à la méditation, les rend propres à l'étude des sciences exactes et spéculatives, où ils ont plus de succès que dans la culture des beaux-arts. Bons soldats, braves sur les champs de bataille, ils en ont donné mille preuves dans les longues guerres de la révolution et de l'empire, aux armées desquelles l'arrondissement de Pontarlier a été remarqué comme l'un de ceux qui fournirent le plus de généraux et d'officiers.

Les mœurs ont conservé dans cette contrée une

empreinte austère et simple qui se ressent des époques patriarcales. La sainte pratique de l'hospitalité y est en honneur comme aux temps celtiques; le respect des enfants pour les auteurs de leurs jours s'y est maintenu dans sa sévérité primitive, et nulle part, les affections de la famille et les traditions religieuses n'ont conservé un culte plus constant et plus fidèle. On y vit avec sobriété, et l'on y parle un patois d'une prononciation légère, mais accentuée, qui a, suivant les localités, des mots d'une désinance particulière et très-originale. Ce patois peut offrir aux philologues une riche mine d'expressions pittoresques, de termes dérivés du celtique, de l'italien, de l'espagnol et de l'allemand, dignes d'occuper leurs patientes études et d'être préservés de l'oubli où, sans eux, ils tomberaient bientôt par suite de l'usage de la langue française qui se répand de plus en plus dans les campagnes, grâce aux bienfaits de l'instruction élémentaire.

2° Pontarlier. — Son histoire. — Ses monuments. — Ses édifices publics.

La ville de Pontarlier, dont la population dépasse le chiffre de 5,000 habitants, est située à 832 mètres au-dessus du niveau de la mer (hauteur prise au pied du clocher (*Annuaire des longitudes*). Elle est placée sous le 4°2' de longitude (est) du méridien de Paris, et le 46°54' de latitude (nord). De grandes voies, toutes remarquables par

les sites qu'elles traversent ou par la hardiesse de leur tracé, y aboutissent. Les principales ont pour point de départ : *Morteau* et *Ornans* (3 myriamètres) : *Salins, Orbe* et *Yverdon* (4 myriamètres) ; *Besançon* et *Neuchâtel* (5 myriamètres), enfin, *Lons-le-Saulnier* et *Lausanne* (7 myriamètres).

Depuis deux ans, le chemin de fer *Franco-Suisse* relie Pontarlier à Neuchâtel, et cette ligne, qui doit être soudée dans le courant de novembre 1862 à celle de *Paris-Lyon-Méditerranée* par l'achèvement du tronçon en voie de construction entre Pontarlier et *Mouchard*, va ouvrir à la Suisse avec tous les points de la France des communications plus faciles et plus avantageuses que par Bâle ou Genève. Qui eût jamais pensé, il y a cinq ans à peine, que Pontarlier, à sa hauteur prodigieuse au-dessus de l'Océan, au milieu des neiges et des escarpements du Jura, était appelé à jouir si promptement des immenses bienfaits qu'apporte avec elle, à son apparition dans un pays industriel et commerçant, la merveilleuse locomotive, cette dernière expression de la puissance du genre humain, destinée avec l'électricité à renouveler la face de la terre ?

A Pontarlier, le touriste qui daignera nous prendre pour guide, fera une halte de plusieurs jours, s'il tient à visiter avec attention les merveilles de la nature et les lieux dignes de sa curiosité que renferment les environs et l'arrondissement. Quant à la ville par elle-même, elle l'intéressera, si ce n'est par les attraits que présentent ses richesses artistiques ou naturelles, au moins par son antique origine et le noble rôle d'indépendance qu'elle a

joué dans l'histoire pendant neuf siècles, en qualité d'association républicaine de dix-neuf communes se maintenant libres au milieu des autres populations de la Haute-Montagne, courbées si odieusement sous le joug féodal de la main-morte. Elle obtiendra encore ses sympathies au souvenir des infortunes de toutes sortes : invasions, siéges, incendies qui l'ont dévastée, ruinée, anéantie, mais qui, grâce à la puissance vitale de ses instituti ns municipales et à l'énergie de ses habitants, lui fournirent l'occasion providentielle de traduire en vérité la fable du phénix renaissant de ses cendres tous les cent ans. Par une de ces destinées providentielles qui favorisent quelquefois les villes et les empires, tant de vicissitudes, au lieu de la faire disparaître du sol, semblent, au contraire, avoir assuré davantage ses fondations, et, aujourd'hui, elle se présente aux yeux des voyageurs comme l'une des plus coquettes, des plus industrieuses, des plus commerçantes petites cités modernes, grâce au chemin de fer qui, reliant Berne à Paris, unissant le cœur de la Suisse au cœur de la France, la traverse et doublera son importance.

L'intéressant fait historique du passage des Helvètes, lors de leur grande migration en Gaule par la gorge de la *Cluse*, au-dessous du fort de Joux, à trois kilomètres de Pontarlier; les traces de la voie romaine construite plus tard de *Vesuntio* (Besançon) à *Urba* (Orbe), passant par cette gorge, la seule qui existe dans les monts Jura entre celle de *Pierre-Pertuis* au canton de Berne, près de Porrentruy, et le défilé sous le fort de l'*Ecluse* par où

le Rhône entre en France; en outre, l'existence d'une station romaine dans les environs de Pontarlier, si ce n'est à Pontarlier même, sous le nom d'*Ariarica* suivant l'itinéraire d'Antonin, et d'*Abiolica*, d'après les cartes de Peutinger; enfin un grand nombre de dénominations données aux choses et aux lieux par les Romains, et la multitude d'expressions latines, conservées les unes et les autres dans le langage du pays, concourent à assigner à cette ville une existence bien antérieure à celle du royaume de Bourgogne. — Une tradition constante attribue soit à Trajan, soit à son fils adoptif Elien-Adrien la fondation du pont de pierres au moyen duquel la grande route que ces empereurs avaient établie ou plutôt restaurée, franchissait le Doubs à l'entrée de Pontarlier du côté de l'Helvétie. Ce pont daterait donc de 98 à 120 ans après Jésus-Christ, et par la corruption du langage aurait fait donner à la ville son nom actuel, *Pont Arlier* (de Pons Elii). Ce nom s'est étendu à la plaine voisine, la *Chaux-d'Arlier*.

Un indice plus précis à l'appui de la tradition que nous indiquons est une borne milliaire, trouvée en 1834 dans la *Combe*, sur la route de Jougne, l'ancienne voie romaine d'Orbe à Pontarlier, et dont on est parvenu à rétablir l'inscription latine :

A L'EMPEREUR NERVA
TRAJAN, CÉSAR AUGUSTE, GER-
MANICUS, FILS DU DIVIN NERVA
SOUVERAIN PONTIFE
TRIBUN, CONSUL
PÈRE DE LA PATRIE [1]

[1] Cette borne est à la bibliothèque de Pontarlier.

Il serait donc très naturel qu'en passant dans la province de Séquanie, Trajan, ou Elien après lui, ait jeté les fondements d'un pont sur le Doubs au lieu qu'occupe la ville actuelle de Pontarlier.

Située dans une contrée couverte de forêts, entrecoupée de vallées sauvages, hérissée de montagnes d'un accès difficile, où le droit du *premier occupant* constitua longtemps le droit de propriété, la petite ville de Pontarlier dut à ces circonstances favorisées par la présence des Bourguignons qui se croisèrent avec ses habitants séquano-romains, la liberté personnelle de ses citoyens au moyen âge, et l'indépendance ou *franc-alleu* de son vaste territoire dit *Baroichage*[1], constamment exempt des servitudes féodales. Quoique faisant partie du *Comté de Bourgogne*, où elle avait, comme ville, le septième rang à la réunion des *Etats*, elle ne relevait du souverain qu'en retour de la protection qu'il lui accordait directement ou par l'intermédiaire de ses vassaux les sires de Joux.—L'origine de l'association du *Baroichage* remontait à une époque peu éloignée de celle où, après le testament de Charlemagne, en 806, et le traité passé avec ses successeurs, en 807, les *hommes libres* furent autorisés à choisir pour leur suzerain un prince de l'empire ou l'un de ses grands vassaux. La célèbre abbaye d'*Agaune* (Saint-Maurice en Valais)

[1] *Baroichage*, de *Parochia* ou *Barochia*, selon Ducange, signifie indifféremment district judiciaire ou administratif. — D'autre part, M. le baron de Gingins-Lasarraz, savant fort compétent en histoire et en archéologie, dit que *Baroichage* et *Baronie* ont le même sens.

relevant directement de l'empereur, avait des relations avec Pontarlier, qui se plaça alors sous sa garde. Plus tard, ensuite de l'inféodation faite en 943 par cette abbaye à Albéric de Narbonne, souche des comtes héréditaires de Bourgogne et des sires de Salins, Pontarlier payait à ces derniers un cens pour sa gardienneté, à laquelle ils commirent les sires de Joux. Voilà comment les ducs de Bourgogne se trouvèrent indirectement protecteurs plutôt que souverains de Pontarlier. — Obscure, indépendante et forte de l'union stable de dix-neuf localités qui composaient sa commune dans une circonscription d'environ quinze lieues, cette association avait traversé pendant plus de huit siècles les désastreuses époques d'invasions, de guerres, de calamités, de siéges, qui remplissent chaque page de son intéressante histoire, lorsque les événements politiques, déterminés par la domination française, devenue définitive en vertu du traité de Nimègue, mirent fin à sa glorieuse existence.

Les beaux jours de liberté de Pontarlier, nous l'avons dit, furent mélangés de jours néfastes bien nombreux. Outre les dévastations des Sarrazins, prouvées par les dénominations restées à certaines localités dans les environs depuis 752; outre les ravages des Hongrois qui désolèrent la contrée en 937, cette ville eut à souffrir le pillage et l'incendie en 1300, lors de la guerre des Hauts-Barons, mécontents d'un traité passé entre Othon IV, comte de Bourgogne, et Philippe-le-Bel roi de France. Pendant la guerre dite *de Bourgogne*, en 1475, tandis que Pontarlier est privé de tous ses habi-

tants en état de porter les armes, entraînés sous les étendards de Charles-le-Téméraire, 1300 Suisses de Berne, Lucerne et Soleure s'en emparent et le brûlent.—En janvier 1639, l'une des périodes de la guerre de dix ans, la ville est assiégée par le duc Bernard de Saxe-Weimar. Elle doit se rendre par capitulation après une résistance opiniâtre de huit jours. Le pillage et l'incendie, dans le mois de mai suivant, achèvent de payer la somme de 60,000 écus à laquelle la malheureuse cité avait été taxée pour frais de guerre[1]. Enfin, les deux invasions contemporaines de 1813 et de 1815 lui portent de nouvelles et graves atteintes.

A ces époques désastreuses il faut joindre les années 1656, 1675, 1680 et 1736, marquées par des incendies qui, dans l'espace de moins d'un siècle, détruisirent tous les quartiers de la ville et quelques-uns même jusqu'à trois fois. C'est néanmoins à ces incendies que Pontarlier doit aujourd'hui la régularité qui en fait une des plus jolies villes, non-seulement du département, mais de bien loin dans les contrées de l'est de la France, après Nancy. — Sa grande rue, récemment dotée de spacieux trottoirs en asphalte, frappe d'admiration les voyageurs par son alignement, sa largeur, l'élégance des devantures des riches magasins qui la bordent des deux côtés au rez-de-chaussée, et la belle apparence des maisons couvertes en tuiles d'un rouge dont la vive couleur, relevée par l'é-

[1] Le passage de Weimar a anéanti toutes les archives du pays. Celles de Pontarlier ne renferment aucun titre antérieur à son invasion.

clat des accessoires en fer-blanc des toitures, égaie et éblouit les regards. Le *Boulevard*, porte construite en petit, il y a un siècle environ, sur le modèle de l'arc de triomphe du faubourg Saint-Martin à Paris, par le célèbre d'Arçon, enfant de Pontarlier, et surmonté d'un campanile délicatement découpé et percé à jour, produit un effet agréable à l'extrémité de la Grande-rue. D'autres rues parallèles et transversales, bien ouvertes et bordées aussi de trottoirs, ne le cèdent en rien à cette principale artère, sous le rapport de la propreté, de la largeur, de la régularité.

Malgré son antique origine, Pontarlier n'a, pour la justifier, aucun monument digne de ce nom. Les vestiges de ses remparts, qui marquent encore, presque sans solution de continuité, son enceinte de ville fortifiée au moyen âge, annoncent diverses époques de construction et de reconstruction. Ils sont particulièrement conservés du côté du nord-est sur les bords du Doubs, et l'on remarque, à l'angle nord du quadrilatère qu'ils formaient, les derniers étages de quatre tours carrées qui défendaient l'*Aule* ou château, riche en souvenirs historiques. Ces fortifications ont continué de tomber en ruines sous la domination française; les fossés où le Doubs ne coule pas ont été comblés; on a élevé des constructions en quelques endroits sur les terrains de remblais, ou l'on y a établi des jardins. —L'unique église, basse et enterrée, n'a aucun caractère d'architecture intéressant et suivi. On voit qu'elle a été réédifiée en partie après les désastres des siéges et des incendies dont elle a subi sa part,

et qu'on l'a agrandie pièces par pièces plus ou moins tard. De tous les tableaux qu'elle renferme, on ne peut signaler que celui de la *Vierge* et *Saint-Bernard*, fort belle toile venue de Rome, mais dont on ignore l'auteur. David l'estima d'un grand prix lorsque, en 1815, il traversa la France et la Suisse pour aller mourir exilé à Bruxelles quelques années plus tard. Le clocher seul sollicite un regard. Quelques mètres de plus à la maçonnerie eussent mis sa masse imposante de pierres en proportion harmonieuse avec sa gracieuse toiture.

L'ancien couvent des annonciades, au centre de la ville, renferme une chapelle qui peut être visitée pour son portail style Louis XV, la beauté de son vaisseau et un tableau de la *Sainte-Case*, don de Louis-Philippe. Nous ne parlons que pour les signaler à l'attention, l'hôtel de ville, lourd monument qu'on a eu tort de ne pas isoler, l'hôpital, de belles casernes de cavalerie en excellent état, mais sans garnison, et le collége. — L'hôtel de ville renferme une galerie de portraits des hommes illustres nés dans l'arrondissement, une bibliothèque et un musée naissants que le curieux, l'amateur et le savant ne verront pas sans intérêt. On peut y pénétrer à toute heure en s'adressant au bibliothécaire. Des promenades agréables, le *Mont* et le *Cours*, invitent à leur fréquentation. Depuis le Mont on jouit d'un panorama complet sur la vaste plaine de la Chaux-d'Arlier et sur toutes les montagnes et collines qui encadrent ce paysage.

Sur le territoire de la ville deux monuments

qu'on a tout lieu de croire celtiques ne seront point vus indifféremment par l'archéologue. L'un est le *Pas de la Vierge*, ou *La passée*, au Bois-Desses (3 kilomètres de Pontarlier). C'est une vaste dalle affleurant le sol, où l'on remarque, avec quelque bonne volonté, les délinéaments d'un gigantesque pied. Les bonnes femmes en baisent avec vénération l'empreinte du talon et des bouts des doigts, dans la naïve croyance que la Vierge, pour se dérober au massacre des innocents avec Joseph et l'enfant Jésus, « se rendit de la Palestine en Egypte par notre Jura, » et nous a laissé cette trace miraculeuse de son passage. On sait comme, aux premiers temps du christianisme, on s'attachait à consacrer au nouveau culte par des traditions ou des fictions superstitieuses ou par l'érection de chapelles dans le voisinage, tout ce qui avait servi aux cérémonies du rite druidique ou païen. Ainsi, l'on vient de relever une chapelle consacrée à la Vierge tout proche de cette pierre, en qui l'on ne doit voir, d'après l'opinion de plusieurs savants, qu'un autel destiné aux sacrifices mystérieux des prêtres gaulois, dans l'ombre des épaisses forêts qui couvraient et couvrent encore ce haut lieu.

L'autre s'appelle la *Pierre about* (par corruption de *Pierre debout*). Assez près de la gare, lorsqu'on pratiquait la tranchée du rail-way dans te monticule que l'on rencontre en avant de l'agréable habitation de l'Etang, la pioche découvrit, à moins de 60 centimètres dans la couche d'humus assise sur un sous-sol sablonneux, plus d'une centaine de squelettes d'hommes, de femmes et d'enfants,

de tous les âges, la plupart en assez bon état de conservation. Tous étaient étendus parallèlement, la face contre terre, la tête tournée à une exacte orientation du levant d'été, reposant sur une pierre et le crâne appuyé contre une autre pierre. Du reste, aucun ustensile, aucune arme, aucun ornement, ni aucune médaille, n'ont été trouvés dans le terrain où gisaient ces ossements, autour d'un énorme bloc de rocher pesant au moins 2000 quintaux métriques, amené évidemment à main d'homme au sommet de cette éminence d'où l'on découvre toute la plaine de la Chaux-d'Arlier. — Elle était couverte de broussailles lorsque les travaux du chemin de fer l'ont entamée. Ces broussailles ont sans doute succédé à des futaies de sapins ou de hêtres qui entouraient le lieu sacré, dont le point central était cette pierre informe, désagrégée par le temps, qui fut aussi un autel des sacrifices au pied duquel on enterrait d'une manière symétrique les victimes humaines ou les membres de la famille des Druides. Les naturalistes qui ont examiné les ossements conservés à la bibliothèque s'accordent à leur reconnaître une antiquité de passé deux mille ans. La phrénologie ne s'est point prononcée encore catégoriquement, à l'inspection des têtes, sur la race à laquelle elles appartiennent

La vallée de la Tuilerie, aux portes de la ville ...s loin, celle des Entreportes dans un site pit... ...e et sauvage à la fois, avec ses monolythe... *Dames*, qui ont donné lieu à une légend... , sollicitent aussi une visite du tourist...

au triple point de vue de l'archéologie, de la géologie et de la topographie.

Mirabeau fut, à deux reprises, l'hôte de Pontarlier dans deux positions bien différentes; mais l'aigle chaque fois y était enchaîné. D'abord en 1775, en vertu d'une lettre de cachet obtenue par son père, il est amené du château d'If à celui de Joux, où, s'étant bientôt insinué dans les bonnes grâces du gouverneur de Saint-Moris, il obtint la ville pour prison. Là, reçu chez le vieux marquis de Monnier, il n'eut pas de peine à séduire l'ardente Sophie, que ses relations et ses lettres datées de Vincennes ont presque immortalisée. Cette liaison, bientôt divulguée, attira de nouveaux orages sur la tête du futur tribun. Mirabeau prit la fuite avec Sophie, qui le rejoignit en Suisse, d'où ils passèrent en Hollande. On instruisit son procès en son absence, et une sentence, rendue par le tribunal de Pontarlier, le condamna à avoir la tête tranchée pour crime d'adultère et de rapt. L'exécution en effigie eut lieu le 17 juillet 1777 sur la place des casernes de Pontarlier.

Trois ans après, à sa sortie du donjon de Vincennes, Mirabeau, rendu à la liberté, accourt à Pontarlier et s'y constitue prisonnier pour purger sa contumace. L'arrêt qui le condamnait est cassé et les procédures mises au néant. Ce fut pour Mirabeau un éclatant triomphe : l'aigle avait enfin déployé ses ailes. Quant à ses relations avec les habitants de Pontarlier, on sait qu'il avait fait pour l'administration municipale un travail important

qui lui gagna les sympathies générales. Aussi, en 1791, lorsque la France était consternée par la nouvelle de sa mort, inaugura-t-on solennellement dans une cérémonie civique une table de marbre noir qui fut incrustée dans la porte du boulevard, et sur laquelle étaient gravés ces mots :

Après avoir vécu pour le peuple,
Il est beau de mourir au milieu du peuple.
(Paroles de MIRABEAU mourant.)
La Société des amis de la Constitution. 1791.

Une urne en marbre rouge surmontait cette table, qui fut enlevée en 1803. On voit l'une et l'autre à la bibliothèque.

Mirabeau habitait, à Pontarlier, le premier étage de la maison n° 81, qui fait l'angle de la Grand'-rue, à gauche, en descendant dans celle de la Chapelle-de-la-Croix, près du Pont. Le n° 42 indique la maison qui fut le théâtre de ses intrigues avec Sophie, au centre de la Grand'rue.

Parmi les usages antiques dont l'origine se perd dans la nuit des temps et qui n'ont cessé qu'à la révolution de 89, il en est un qui mérite d'être rappelé. Chaque année, le dimanche des *Brandons*, après un exercice au tir de l'arbalète, puis, plus tard, de la bague, à cheval, où le vainqueur prenait le titre de *Capiol* (de *Caput Scholæ*, suivant Ducange), les jeunes gens de Pontarlier, parés, empanachés et armés de pied en cap, allaient en grande cavalcade, complimenter au fort de Joux le gouverneur de cette place. Outre les rafraîchissements servis au château, le fermier du péage à la porte

du Chauffaud était tenu d'offrir le vin de l'étrier à la brillante et joyeuse troupe du Capiol. — Cette cérémonie nous semble moins un hommage rendu aux anciens châtelains de Joux, comme le pense l'auteur d'une histoire de Pontarlier, qu'une fête donnée aux écoliers en mémoire du dévouement patriotique de leurs devanciers qui auraient autrefois sauvé cette forteresse d'une surprise, suivant une tradition orale bien vieille, dont il est regrettable de ne pouvoir constater la véracité [1].

8° Le fort de Joux.

Dans une enceinte de montagnes tourmentées de fond en comble par les bouleversements du globe, sur les masses de rochers dénudés d'un mamelon isolé, est construit, depuis les temps féodaux, le FORT DE JOUX,

> Noir donjon qui, toujours fouetté des aquilons,
> Dresse ses flancs à pic aux bords de trois vallons,
> Et, veillant nuit et jour, debout à la frontière,
> Sentinelle comtoise à l'attitude altière,
> Découpe sur un ciel d'opale et de saphirs
> Son rude et noble front chargé de souvenirs. [2]

Du côté de Pontarlier, il n'y a, comme à la gorge

[1] Un écrivain suisse, se complaisant à l'intérêt de ces détails, pense qu'il est tout naturel de rapprocher cette institution de la fête neuchâteloise des *Armurins* : « Ces deux fêtes, dit-il, n'ont-elles point une source commune? Dans les deux villes nous voyons une institution d'origine incertaine, une fête des enfants, une tradition qui suppose une délivrance due à leur perspicacité ou à leur courage; des discours et des collations, et, enfin, le droit d'entrer en armes au château.» (*Revue suisse*, janvier 1850). (Voir anssi HUGUENIN, *Châteaux neuchâtelois*, et S. de CHAMBRIER, *Description de la mairie de Neuchâtel*.)

[2] H. WAGER, de Corcelles : *Vibrations lyriques*.

formée par les arêtes inclinées du Cret et du Signal, entre Fleurier et Saint-Sulpice, guère plus de place que pour la route carrossable et le passage du Doubs que franchit par un pont biais le chemin de fer Franco-Suisse à 854m06 au-dessus du niveau de la mer et à 11m84 au-dessus du lit de la rivière.

Au voyageur qui, comme nous le conduisons, revient sur ses pas depuis la ville, la forteresse apparaît tout à coup, après un changement de direction de la route à voitures, sur sa vaste base de pierre. Ceinte de remparts et de bastions, elle élève à 300 mètres dans les airs son donjon couronné de batteries à la moderne, qui figurent exactement les créneaux des manoirs fortifiés du moyen âge. Tel fut, d'ailleurs, le château de Joux, devenu place forte militaire lors de la domination espagnole, et resté *tel* jusqu'à nos jours. Malheureusement nous sommes fort pauvres de documents historiques sur ce qui le concerne. Les archives antérieures à la révolution de 89 et à l'invasion autrichienne de 1814 ont été dispersées ou anéanties, surtout pendant les jours néfastes de cette dernière époque, où les soldats étrangers prodiguaient quotidiennement les liasses volumineuses de papiers précieux pour les jeter enflammées dans les profondeurs du grand puits, afin de satisfaire la curiosité des nombreux visiteurs des armées alliées.

A peine quelques dates avec quelques pièces insignifiantes pour la chronique générale de Joux ont échappé à l'oubli ou à la destruction, en sorte que son histoire proprement dite ne consiste que dans les biographies écourtées de ses possesseurs, éparses au milieu des annales obscures du moyen âge exhumées de la poussière

de bibliothèques bourguignonnes et flamandes dans ces derniers temps. Les traditions orales, ou tronquées, ou controuvées, sont tombées dans le domaine des contes fantastiques, voire absurdes. Quelques traits saillants des événements politiques qui, par des péripéties successives, on fait passer le fort de Joux aux mains de différents possesseurs, n'offrent qu'un fil bien incertain pour nous guider dans le labyrinthe de son histoire. Quant à ce qui s'est passé de faits purement locaux, dramatiques, solennels, honteux, publics, intimes, dont ses murs ont seuls été les témoins, les échos du vieux castel sont muets.

Le château de Joux date de cette époque odieuse du XIe siècle, où le régime féodal atteignait à la plénitude de son existence. On a toute raison de croire que, même avant la construction de la voie romaine qui conduisait d'Orbe à Besançon par Pontarlier, le passage important du *Tournant de la Cluse* ou *Embouchés* étant déjà fréquenté, fut occupé par quelques tyranneaux spoliateurs, qui méritaient de porter le nom plus caractéristique de brigands, ancêtres immoraux des Vauthier de Rochefort et *tutti quanti!* Et quel plus beau gîte d'embuscade pour ces hommes de violence, indigènes, romains, bourguignons ou francks, que ces défilés sauvages alors et d'un parcours si difficile sur lesquels les habitants des sommités du rocher de Joux pouvaient avoir, comme l'aigle veillant dans son aire. l'œil sur tout ce qui s'y passait, et fondre à l'improviste sur une proie assurée? L'honorable colonel fédéral d'artillerie suisse, *A. Quiquerez*, ingénieur des mines du Jura bernois, membre d'un grand nombre de sociétés savantes, entre autres de celles des *Antiquaires de France*

et de la *Geselschaft für vaterländische alter-thürmer in Zürich,* a constaté dans le donjon du fort de Joux des bases de tours romaines.

Quoi qu'il en soit, presque ignorée jusqu'au XIe siècle, surgit tout à coup sur la scène du monde féodal dans les contrées jurassiennes, avec toutes les faveurs de la fortune, la puissante maison de Joux, race longtemps la plus farouche de tous les seigneurs à bannières de cette région sauvage. Ils se trouvent possesseurs des montagnes du Haut-Jura français, depuis le pied du Mont-d'Or jusqu'au pied du Châteleu. Ils ont la gardienneté ou protectorat de la ville et commune libre de Pontarlier, une foule de seigneuries et fiefs en Franche-Comté leur appartiennent; ils ont d'autres propriétés ou droits féodaux dans le pays roman de Vaud, en Suisse, et au Vaux-Travers, dans le comté de Neuchâtel. Ils sont alliés, dans le cours des générations, avec les maisons de Vienne, de Hochberg et de Neuchâtel entre autres, sans parler de leurs unions en Bourgogne. Ils relèvent bien tantôt du duché, tantôt du comté de Bourgogne, mais en partant du plus haut point historique parfaitement connu, on trouve parmi les plus remarquables possesseurs du domaine de Joux l'empereur *Frédéric Barberousse* et les quatre grands ducs de Bourgogne, qui furent à la fois ses suzerains et ses sires particuliers.

La seigneurie de Joux se composait du château, de la commune actuelle de *Saint-Pierre-la-Cluse* tout entière, d'*Oye et Palet*, des *Fourgs* et des *Verrières-de-*
ıx. Au Xe siècle, les terres de ce domaine n'étaient
re que de grands déserts, ou montagnes arides, ou
pâturages et forêts impénétrables. Libres comme

le Jura lui-même, les barons de Joux, ne relevant que de Dieu et de leur épée, s'appelaient alors les *sires des Forêts jurassiennes*. Le premier d'entre eux auquel on puisse rattacher une date certaine, est *Amaury Ier*, qui vivait en 1075. Dans les chartes de son temps, il est bien question de ses ancêtres *Narduin*, *Warin* et *Aldric*, qui avaient établi un péage dans les défilés de la Cluse, mais rien ne prouve que le château ait existé avant Landry, fils d'Amaury, qui prend le titre significatif de : *castri jurensis possessor* et de *castro jurense possessor*.

Les armoiries de la maison de Joux étaient d'or, frettées de sable et timbrées d'un bœuf naissant d'or, sur un casque ouvert, entre deux ailes d'azur. Leur devise était : *Au bœuf ;* l'adage de la famille, marqué au coin d'une maligne plaisanterie, était : *Paillardise* (lascivité) *de Joux*.

Lorsqu'on a traversé le triste hameau de la Cluse, dont jusqu'ici le génie militaire n'a ni permis le développement, ni autorisé les habitants à relever leurs masures délabrées en constructions d'une apparence au moins logeable, on exécute l'ascension du fort de Joux par une montée étroite et rapide, d'un parcours pénible et dangereux, et l'on arrive au pont-levis de la première enceinte, auquel aboutit également la grande rampe à voitures qui contourne le mamelon sur son versant opposé.

Il faut faire halte à cette place, se retourner et admirer la scène imposante qu'on a autour de soi. A droite, de l'autre côté de la ligne du chemin de fer et de la route à voitures, séparé de nous par une gorge profonde, se dresse, sur des amas de rocs, le fortin mo-

derne du Larmont, établi sur l'emplacement de l'ancien château de la *Cluse*, que les princes de Châlons opposèrent dans le XIII[e] siècle au château de Joux, dont le possesseur, leur vassal, était révolté contre eux. Ce château primitif ne dura que 150 ans. De là part un énorme banc de rochers à pic, qui, se contournant comme les galeries d'un cirque, vient s'abaisser vers la gorge du Tournant. Cette muraille gigantesque est percée de cavernes dont les renards font leurs tannières, de crevasses élevées jusqu'à sa corniche, où l'aigle bâtit son aire inaccessible, et où souvent, les nuits, on entend les cris lugubres du pleurant-des-bois. En face, les massifs ombreux de la *Fauconnière* et les larges plates-formes de ses rochers majestueux; à nos pieds, des tapis de verdure veloutée se déroulant sur une prairie luxuriante de végétation, et le Doubs errant capricieusement à travers les herbes odorantes qui émaillent ses bords, avant de s'engager sous deux ponts, pour couler entre le rail-way et la route à voitures qui l'accompagnent fraternellement jusqu'à Pontarlier.

Des fortifications, que l'on retrouve partout dans les places militaires, s'offrent bien ici aux regards comme ailleurs, mais les cinq enceintes par lesquelles on pénètre au cœur de la citadelle ont ceci de particulier qu'elles se succèdent étagées les unes sur les autres, séparées par de profonds fossés creusés presque entièrement dans le roc, sur lequel sont assises, au dedans comme au dehors, des murailles d'épais remparts, qu'à distance on pourrait croire s'être élevés par enchantement de leur base vers le ciel, sans solution de continuité dans le niveau de leurs parois abruptes et perpendicu-

De la place d'armes, armée d'une respectable rangée de bouches à feu, on monte par de nombreuses marches d'escaliers vers le donjon, point culminant de la forteresse. Sur sa plate-forme on jouit, par les embrasures des canons, d'agréables et pittoresques échappées de vue sur tous les points de l'horizon. Le regard embrasse du côté du midi le vaste amphithéâtre dont se composent les hautes chaînes du Jura français et vaudois, et se promène sur l'estompe de leurs masses imposantes depuis les croupes arrondies du *Noirmont*, du *Mont-d'Or* et du *Suchet*, jusqu'aux pointes acérées de l'*Aiguillon de Baume* se dessinent dans le bleu du firmament. A gauche, en s'abaissant sur la route de Lausanne, il s'enfonce avec elle dans la fraiche et ombreuse vallée de Pierre-Franche : à droite, il s'étend le long du Doubs, jusqu'aux cimes bleuâtres de l'arête de la *Côte*, qui forme la limite entre le Doubs et le Jura, toujours dans la direction du sud.

Une partie des bâtiments du donjon, qui fut longtemps affectée au logis des prisonniers d'état, est moderne. Mais la base d'une large tour est remarquable jusqu'à dix mètres environ de hauteur, entre ces constructions, par des pierres quadrilatérales formant chacune saillie, et que lie un ciment à l'épreuve des siècles, témoignage de son antiquité. C'était évidemment la demeure des anciens châtelains. Dans une casemate y attenant, avant d'arriver à la chambre glaciale où Toussaint Louverture fut trouvé mort le 17 germinal an XI (7 avril 1803),[1] le cicerone fait voir l'horrible réduit qui

[1] Toussaint Louverture, nouveau Spartcus, affranchit les nègres de Saint-Domingue de la domination espagnole, fut confirmé dans le grade de général en chef qu'il s'était donné par le premier consul

fut témoin du supplice infligé, suivant la légende, à la trop sensible Berthe, châtelaine de Joux, par son impitoyable époux, à son retour inopiné de la croisade. Elle y mourut, après une longue réclusion, délaissée et sans nourriture, pour avoir été surprise entre les bras de son amant. En face de l'étroite meurtrière de sa prison, sur les rochers de la Fauconnière, est une plate-forme assez vaste, où le beau Monfaucon fut pendu et laissé en pâture aux oiseaux du ciel, devant les regards de Berthe, condamnée à ne pouvoir chercher un peu d'air, un rayon de lumière extérieure, sans rencontrer sous ses yeux ce déchirant spectacle.

On cite encore au nombre des captifs illustres du fort de Joux : sous Louis XIV, un comte de Grammont, qui a donné son nom à la tour où il fut renfermé pour des motifs inconnus ; sous le premier empire, le cardinal Cavalchini, ancien gouverneur de Rome, italien spirituel, dont Napoléon ne put jamais vaincre l'opiniâtreté ; le comte, depuis duc de Rivière, l'ami de Charles X et le gouverneur de son petit-fils, victime, sous le premier empire, d'une réaction politique, et enfin, le général Dupont, puni en 1812 par Napoléon de l'inconstance de la victoire et de la capitulation de Baylen, qui neutralisa une partie des forces de l'armée française dans la péninsule ibérique.

La salle de police actuelle des soldats de la garnison a été occupée pendant quelque temps, avant qu'il

de la République française, Bonaparte, puis arrêté plus tard par surprise comme accusé de vouloir secouer le joug de la France. Envoyé au fort de Joux, il vint y finir sa carrière, à deux mille lieues des chaudes savanes de son pays, dans une casemate humide, après sept mois de captivité en plein hiver. On montre la partie inférieure de sa tête décharnée, déposée sur la cheminée près de laquelle il mourut frappé d'apoplexie foudroyante.

n'obtint Pontarlier pour prison, par Mirabeau, ce grand metteur en scène de la révolution française, à laquelle il devait, douze ans plus tard, donner naissance par sa terrifiante apostrophe à Dreux-Brézé, lors de l'ouverture des Etats généraux en 1789. C'est dans le petit corps de casernes du donjon qu'étaient confinés les prisonniers de guerre hollandais, allemands (dont le mélancolique poète Kleist fit partie), anglais et espagnols, tous officiers. Quelques-uns de ces infortunés, victimes du sort des armes et transportés loin du beau ciel de l'Andalousie, ont passé sept ans sur ce rocher sauvage, au milieu des neiges et des brouillards, réduits pour toute distraction à leurs douleurs et à leurs regrets, à jouer aux boules avec des projectiles de l'artillerie, ou à crayonner sur les murs leurs souvenirs de famille et de patrie, plaintes touchantes ou railleries amères, mots échappés de l'âme, dont on lit encore quelques lignes sur une des portes de leur prison. Ils n'en sortirent qu'en décembre 1813.

Parmi les personnages célèbres qui ont habité ou fréquenté le fort de Joux, il faut compter par ordre de dates dans ces derniers siècle: Guillaume de Vienne, l'un de ses possesseurs et le premier chevalier de la toison d'or à la création de cet ordre; Olivier de la Marche, poète et chroniqueur du temps de Louis XI, capitaine des gardes de Charles-le-Téméraire. Fils de Philippe de la Marche, châtelain de Joux pour Guillaume de Vienne, il habita tour à tour pendant cinq années le château et la ville de Pontarlier, dont les enfants fréquentaient avec lui l'école publique. Philippe-le-Bon s'y arrêta quelques jours en juillet 1454; le duc de Saxe-

Weimar, de sinistre mémoire, y allait souvent prendre ses ébats depuis Pontarlier, et le marquis d'Yenne, gouverneur de la Franche-Comté, s'y était retiré quand, après avoir livré la province à Louis XIV, il détermina aussi le commandant de cette place à capituler.

« Oh! si ce vieux donjon, s'écrie l'auteur des *Traditions populaires de la Franche-Comté,* si ce vieux donjon, qui a vu des gloires et des malheurs de tous les âges, de tous les pays et de tous les règnes, pouvait nous raconter la vie et les sentiments intimes de ces hommes si divers de naissance, de caractère et de fortune, quelle grande et instructive épopée! » Mais voulons-nous la faire nous-mêmes? restons à rêver dans quelque bosquet solitaire au pied de la Fauconnière, avant de regagner la ville, quand le dernier roulement du tambour a fait lever le lourd pont-levis, quand la garnison dort en paix à l'abri de ses noires murailles et que le fort de Joux est là, devant nous, silencieux et sombre, élevant au-dessus de la vallée son front sévère et tout chargé d'antiques souvenirs.

D'une esplanade étroite, située entre le donjon et le magasin à poudre, une échappée de vue admirable se présente sur le vallon arrosé par le ruisseau de la Morte, jusqu'aux frontières du canton de Neuchâtel. D'un côté du ruisseau, c'est à perte de vue la route à voitures, et de l'autre, le miroitement des rails du chemin de fer que parcourt quelquefois un train serpentant sur la voie derrière sa crinière de fumée, comme un dragon aux

noirs et flexibles anneaux. On aperçoit à ses pieds, au fond de l'abîme vaste et béant, le Frambourg; un peu plus loin, à l'entrée de la vallée, la solitaire et champêtre église de Saint-Pierre, de frais bouquets de bois sur les coteaux à l'orient, et en arrière quelques sommets des premières montagnes de la plus haute chaîne du Jura, entre le point où nous sommes et la partie méridionale du lac de Neuchâtel.

En quittant le donjon, on doit visiter le grand puits, dont la profondeur est de 145 mètres pour atteindre le niveau du Doubs; on prétend qu'il y a quinze à vingt mètres d'eau jusqu'au fond. Il fut creusé dans le roc, à une époque de la féodalité qu'on ne peut préciser. Nous croyons pourtant être renseigné à ce sujet par une charte du XI[e] siècle où sont mentionnées les violences qu'Amaury I[er] de Joux exerça contre les habitants de plusieurs villages de la Chaux-d'Arlier, en les contraignant soit à des contributions écrasantes d'argent ou de bétail, soit à des corvées pour la construction de son château. « C'était à tel point, dit la charte, qu'il causa les plus grands maux dans ces villages par la mort ou par l'enlèvement d'nne multitude d'hommes. » N'y a-t-il pas toute apparence que ces contributions étaient prélevées pour nourrir la quantité d'ouvriers qu'Amaury employait? et que les hommes arrachés à leurs foyers trouvaient la mort dans les pénibles travaux du creusage du grand puits? Ceux qui y sont descendus prétendent qu'à des distances perpendiculaires de 8 à 10 mètres il existe dans ses parois des cavités circulaires pro-

bablement destinées à servir de retraite pendant qu'on montait les matériaux, et d'habitation aux malheureux condamnés à ne sortir vivants de ce sépulcre anticipé qu'après l'achèvement des travaux. Mais combien peu revirent la lumière du soleil et combien de générations y ont été enfouies? Dieu le sait.

Ainsi, le grand puits aurait aujourd'hui 900 ans d'existence.

Les ruines dont est couvert le plateau qui avance au-dessus des rochers taillés jusqu'à une certaine hauteur pour faire place au chemin de fer attestent qu'il était occupé très anciennement. On distingue les restes de la galerie qui en faisait le tour et les murs de l'escalier qui conduisait en bas vers le *Chauffaut*, ancienne porte de péage dans le défilé où se trouve maintenant le Blockhaus.

La quatrième enceinte date du siècle de Louis XIV, ainsi que le prouve la guérite placée à son extrémité sud-est. On y voit un soleil et deux LL entrelacées, emblême et chiffre du vaniteux monarque. Depuis ces dernières années, une foule d'améliorations ont été faites aux diverses parties du fort, la plus importante est la reconstruction de la couronne de la cinquième enceinte, que l'on a commencée en 1833. On a complété la défense de la forteresse par la construction du fortin du Larmont, par celle d'un blockhaus et d'un mur crénelé qui ferme le fond de la gorge.—Nous avons exprimé plus haut notre philantropique espérance que les chemins de fer ont rendu inutiles à jamais ces dispendieuses

constructions créées et entretenues en prévision de désastreuses et nouvelles discordes des peuples.

Pour examiner le fort de Joux sous ses divers aspects extérieurs, on le quitte par la grande rampe, et, descendu au Frambourg, on admire, la tête levée vers ses tourelles et ses créneaux, la hardiesse de sa structure par des mains humaines, à la pointe de rocs en apparence inaccessibles.—Le fortin, *accroché* aériennement à un immense rocher, dont un pan de muraille est percé de part en part, excite le même étonnement. On regrette qu'aux beautés de la position audacieuse de cette dernière construction, les siècles n'aient pas ajouté l'intérêt qu'inspirent toujours les antiques édifices.

4° Curiosités naturelles, monuments, lieux et sites remarquables de l'arrondissement.

Ces différents sujets d'excursion étant disséminés sur des points quelquefois assez isolés dans la circonscription de l'arrondissement, nous ne pouvons tracer aisément au touriste un itinéraire bien régulier. Nous groupons néanmoins ensemble ceux qui se trouvent les plus rapprochés, et qu'on peut rencontrer sur sa route en se rendant vers le plus éloigné dans la même direction.

Ainsi, du *fort de Joux*, si l'on est parti de bon matin, on peut atteindre avant midi, en passant par *Oie-et-Palet*, la romantique vallée des lacs de *Saint-Point* et de *Remoray*.

Vallée des Lacs. — La vallée des lacs, dirigée du nord-est au sud-ouest, parallèlement au système jurassique, de même que tous les lacs et tous les vallons appartenant à ces montagnes, se creuse en gracieux et large berceau entre deux ramifications de la plus haute chaîne française. Elle était destinée par la nature à recevoir les eaux qui sourdent extérieurement des monts circonvoisins, en même temps que celles qui, émanant d'infiltrations cachées, se rendent par des canaux souterrains dans ces vastes réservoirs.— Il est évident que, dans les âges géologiques, non seulement les deux lacs de Remoray et de Saint-Point ne formaient qu'une même nappe d'eau, mais encore que cette nappe d'eau s'étendait jusqu'au pied de la Fauconnière, du Larmont et du fort de Joux, et formait une véritable île du massif sur lequel est assise cette forteresse. Le rapprochement des rochers du Tournant constituait une *Cluse* (d'où le nom du village voisin), une sorte de barrage qui maintenait par conséquent ces masses d'eau à un niveau très élevé, jusqu'à ce que leur forte pression et leurs lentes érosions eussent fini par miner, renverser la digue opposée à leur expansion. C'est ainsi que, laissant à sec une grande étendue de leurs rivages, les eaux se sont confinées dans les bassins qu'elles occupent aujourd'hui sous les noms de lacs de Saint-Point et de Remoray, et que le Doubs, en aval de ces lacs, ne trace qu'un sillon miroitant paisiblement au milieu du vallon qui s'étend d'Oye jusqu'au Tournant, où il s'engage, par une pente assez rapide, dans

ce lit profond que se sont creusé ses flots pendant une innombrable série de siècles.

A la saison charmante de l'année où nous la visitons, la vallée des lacs est un des plus admirables paysages qui puissent sourire à l'imagination. Quel tableau plus digne des pinceaux d'un artiste que le beau lac de Saint-Point, long de 6,000 mètres et large de 1,000 environ, enchâssé comme un diamant de l'eau la plus pure au milieu d'nne mosaïque de prairies en fleurs et de fauves moissons chatoyantes, alternant avec l'émeraude des coteaux prochains dont les pentes s'abaissent doucement au niveau de ces fortunés rivages ! On dirait une vaste coupe aux flots tantôt d'argent, tantôt d'azur, que les habitants des riches villages parsemés sur les bords sillonnent fréquemment de leurs barques rustiques, où les citadins aiment à s'aller ébattre dans les plaisirs du bain et de la pêche, ou bien jeter du milieu de leur flottille les éclats de leurs chants aux mille échos des alentours. Et comme cette majestueuse agglomération de montagnes gigantesques aux larges croupes, ce manteau de forêts aux pans larges et sombres se dessinent fantastiquement dans le lointain vaporeux de l'horizon. Le lac de Saint-Point est traversé en entier par le Doubs; 1,800 à 1,900 mètres de prairies marécageuses le séparent de celui de *Remoray* ou de l'*Abergement* (autrefois appelé lac *Savoureux*), d'une longueur de 1,650 mètres sur une largeur de 500.

Le calme habituel des eaux transparentes de ce dernier lac, alimenté par un seul petit ruisseau, ses

rives silencieuses et solitaires, la verdure uniforme des pâturages peu fréquentés qui l'entourent, ce village de Remoray qui semble endormi à quelque distance de ses bords, tout cela encadré au sud, à l'est et au nord par des massifs de montagnes et des forêts épaisses de sapins, jette sur le paysage de cette partie de la vallée une teinte monotone et mélancolique, remplie de charme pour l'âme recueillie et contemplative.

Au sud et entre ces deux lacs, les barons d'Arlay, de la maison de Châlons, et avant eux les sires de Salins, avaient favorisé le développement d'un monastère qui fut dans le principe un ermitage occupé par des moines de l'abbaye de Romain-Mouthier. Gaucher IV, de Salins, qui passe pour son fondateur, après son retour de la terre sainte en 1199, la dota richement. Assise sur un monticule dans un vaste et frais bocage de sapins, cette abbaye surgissait là, suivant la poétique expression de X. Marmier, « comme un austère désir entre deux riantes pensées. » Son église était une des plus belles de la province de Franche-Comté. Il n'en reste plus vestige aujourd'hui. La faux du temps et le souffle des révolutions ont jeté bas ses antiques murailles et balayé au vent leur poussière. La charrue passe sur les tombeaux des princes de Châlons, qui avaient, par tradition de famille, fait leur Saint-Denys de ce monastère champêtre pendant près de trois siècles. Les lacs, appartenant aux moines, ainsi que presque toutes les terres de la contrée, sont devenues propriétés nationales ou privées.

La Chaux-d'Arlier et la Rivière. — A travers la montagne du *Laveron* on pourra encore, dans la même journée, se rendre de Saint-Point, par *Malpas,* où l'on trouve aussi un lac de petite étendue, et par *La Planée,* à la *Rivière* dans la Chaux-d'Arlier, dont on aura eu l'occasion d'embrasser d'un coup d'œil une assez grande étendue depuis le point culminant de la route. — Ce que la Chaux-d'Arlier présente d'intéressant au point de vue historique. c'est que deux *Charles,* tous deux souverains, y jouèrent un rôle très différent à deux époques bien néfastes pour la contrée qne nous explorons. Cette plaine fut le théâtre, dans sa partie nord-est, d'une bataille livrée en 870 par Charles-le-Chauve à Gérard de Roussillon, gouverneur de Provence et de Bourgogne pour Louis-le-Germanique, neveu de Charles, qui convoitait ses états. Ce dernier fut vainqueur et la tradition a conservé fidèlement ce dicton:

Entre le Doubs et le Drugeon
Périt Gérard de Roussillon.

Des tumuli, trouvés en divers lieux de la plaine et renfermant des armures, des ossements, des armes, des ornements guerriers, ne laissent point de doute sur un grand événement militaire arrivé à cette époque dans ces parages.

Après Pontarlier, la seule localité historique de quelque importance dans la plaine, est le bourg jadis fortifié de la *Rivière,* siége de la seigneurie de ce nom, qui, par la résistance opiniâtre que les troupes de Bourgogne renfermées dans ses murs

opposèrent en 1475 aux Suisses maitres de Pontarlier et de ses environs, mérita le surnom de *Pucelle*. Ce fut dans son château, dont les ruines ainsi que celles d'une partie des fortifications du bourg subsistent encore, que Charles-le-Téméraire trouva un asile chez Jean de Châlons son vassal, l'année suivante, après sa défaite de Morat. Il y passa deux mois et demi, fou de douleur et de rage, vivant seul, inabordable, la barbe et les cheveux incultes, tandis que ses officiers réorganisaient les débris de son armée, campés en arrière des deux rives du Drugeon; puis il quitta ces lieux à la tête de ses troupes découragées pour aller perdre sous les murs de Nancy, le 5 janvier 1477, une des existences les plus agitées que l'on connaisse dans les maisons princières, avec celle de Charles XII de Suède. Le duc de Bourgogne n'avait régné que neuf ans et demi, et était âgé, à sa mort, de 43 ans et deux mois seulement.

Source intermittente de Fontaine ronde. — En arrière du Fort de Joux, et dans la direction du sud, la route de Saint-Dizier à Lausanne s'engage dans un long défilé nommé la *Combe*, qui coupe perpendiculairement un des rameaux de la première chaine du Jura français. Ce défilé était déjà praticable du temps de César, car c'est par là qu'ont dû passer les Helvètes lors de leur grande migration, l'an 58 avant notre ère. Il est certain, du reste, que la voie romaine qui conduisait d'Orbe à Besançon en traversant Pontarlier suivait cette direction, comme l'atteste la borne milliaire trouvée à quelques mètres et à l'est de la source intermittente de

Fontaine Ronde, où l'on ne doit pas négliger de faire une station.

Le savant Dutrochet, de l'académie des sciences, en a donné au commencement de ce siècle une description dont voici quelques passages:

« La fontaine périodique, dite Fontaine-Ronde, est fort abondante; elle n'a point de bassin à proprement parler. L'eau qu'elle verse sort entre les pierres d'une plage caillouteuse inclinée, laquelle a quinze pas de longueur sur huit à dix de largueur. La partie la plus déclive de cette plage verse l'eau sans aucune interruption; la plus élevée de cette même plage ne verse l'eau que de six en six minutes... Lors de l'intumescence de la fontaine, une grande quantité de gaz sort avec l'eau des entrailles de la terre, et les bulles nombreuses de ce gaz, en se dégageant de l'eau, lui donnent l'apparence d'une sorte de bouillonnement. J'ai recueilli une quantité de ce gaz suffisante pour le soumettre à l'analyse et j'ai trouvé que c'était de l'acide carbonique pur. »

Nous nous abstiendrons de donner ici la conclusion à laquelle était conduit Dutrochet, celle-ci n'étant plus à la hauteur des connaissances qu'il est nécessaire aujourd'hui d'avoir sur l'hydrographie souterraine. La Fontaine-Ronde est le produit de deux sources: l'une qui coule toujours, l'autre qui, avant de se réunir souterrainement à la première, est intermittente. Toutes les eaux chargées de bicarbonate de chaux, et c'est le plus grand nombre de celles du système jurassique, perdent

de l'acide carbonique et déposent du tuf aussitôt, non seulement qu'il y a évaporation, mais dès qu'il y a eu agitation violente de l'eau. — Ainsi s'expliquent les différents phénomènes de Fontaine-Ronde. Les anciens, parmi lesquels Hiéron d'Alexandrie, se sont plus à étudier et à expliquer le mécanisme bien connu des fontaines intermittentes, lequel provient de la disposition des conduites souterraines en syphon. Il n'est pas de jour que les villageois ne rendent, sans le vouloir, leurs fontaines intermittentes en recourbant ce qu'on appelle la *grenouille*, c'est-à-dire, l'orifice du tuyau de la conduite d'eau.

JOUGNE, LE MONT-D'OR, LE SUCHET. — L'Etymologie de *Jougne* (Jugum, col, gorge, défilé) annonce que ce lieu, si bien fortifié par la nature avant l'invention de l'artillerie et si difficilement abordable, dut servir de bonne heure pour la défense du passage de l'Helvétie en Séquanie. Quoiqu'on n'ait pas sur Jougne de titre antérieur à l'an 1084, il est incontestable que ce bourg a existé bien auparavant. Jougne ayant pour patron saint Maurice, on peut conjecturer avec fondement que cette localité fut, comme Pontarlier, une station entre le monastère d'Agaune, dans le Valais, et celui de Saint-Bénigne de Dijon dès le VIe siècle. Ce bourg, qui obtint de l'empereur Rodolphe le privilége de battre monnaie, et où fut établie une cour impériale qui jugea pendant plus de deux ans, des appels de la régalie de Besançon, a une place marquée dans l'histoire du comté de Bourgogne. Depuis sa destruction par les Suisses quelques jours avant le désastre de Char-

les-le-Téméraire à Grandson, Jougne ne s'est relevé que pour rester un village de quelque importance. Les ruines de ses antiques fortifications disparaissent de plus en plus. Son église, toute moderne, dans une position très pittoresque sur l'emplacement de l'ancien château, est remarquable par le bon goût de son architecture. De l'esplanade du vieux castel, aujourd'hui convertie en jardin, ou de la terrasse voisine de la douane, on jouit d'un point de vue fort beau sur le vallon de *La Ferrière* et sur les entassements prodigieux des montagnes, dont les massifs environnent Jougne de tous les côtés.

Le *Mont-d'Or* et le *Suchet*, le premier en France et le second dans le canton de Vaud, doivent être explorés par le touriste conciencieux et surtout par le naturaliste. Sur l'une et l'autre de ces montagnes, où il peut se rendre dès l'après-midi du jour de son arrivée à Jougne après avoir satisfait sa curiosité à Fontaine-Ronde, il trouvera une cordiale hospitalité dans un des nombreux chalets qu'il y rencontrera jusqu'au sommet. Il attendra sous cet abri rustique le lever du soleil auquel il devra assister du point qui lui sera désigné par les armaillis. La description détaillée de ce que l'on voit du haut de chacune de ces montagnes nous prendrait trop de place. Nous laissons le plaisir de la surprise au voyageur.

Du Suchet, le rideau blanc des montagnes alpines que l'œil peut parcourir est immense. La vue s'étend vers le sud-ouest sur toute la Haute-Savoie ; du côté de l'est, elle atteint, aux dernières limites de l'horizon, les frontières orientales de la terre helvétique.

Le panorama, depuis le Mont-d'Or, est plus restreint, mais il est plus apprécié des amateurs, qui lui trouvent un mérite peu commun. En effet, le tableau offre ici ce que le peintre décorateur appelle les premiers plans. Le spectateur est sur le bord d'un précipice dont la partie supérieure est la hauteur où cesse la végétation des sapins et dont le pied repose sur de fertiles terrains où prospère déjà le noyer. La vallée de la *Jougnena* sépare le Suchet du Mont-d'Or. Au fond se déploie la ligne argentine des Alpes.

Deux pitons encadrent le paysage : à droite, la *Dent de Vaulion*, à gauche, *l'Aiguille de Baume* qui se recommande à l'archéologue autant qu'au géologue. — A celui-ci, elle offre cette particularité que des bancs immenses de rochers, posés de champ par la nature, sont séparés les uns des autres par de profondes allées. Au pied de ce féerique assemblage, la roche, du côté de Jougue, a été tranchée par le passage des chars en un lieu où, de mémoire d'homme, le commerce n'a rien fait passer. On appelle cette tranchée *Portes de César* et le lieu *Bramaton;* ce nom a évidemment quelque chose de celtique : voilà pour l'archéologue[1].

Une moisson précieuse de plantes jurassiques, qui ne le cèdent pas en rareté à celles du *Creux-*

[1] La piste de cette vieille voie conduit du côté de la Suisse à Yverdon. Sa direction est marquée de quelques tombelles celtiques. Du côté de la France, la trace va dans le sens d'un gué qui existe à la sortie du lac de Saint-Point, passe à Malpas, gagne le gué du Drugeon à la Rivière, et de là se bifurque pour aller sur *Molain* le *mediolanum* de la Franche-Comté, sur *Alaise* et sur Besançon.

du-Vent, est aussi réservée sur ces hauteurs au botaniste. Pour sa part, l'entomologiste y trouvera des coléoptères et des papillons qui feront sa joie et le plus bel ornement de ses collections.

La source de la Loue. — Cette source est à environ 8 kilomètres de Pontarlier. Après le *Saut-du-Doubs*, c'est la plus admirable curiosité naturelle de l'arrondissement. Au fond d'un bassin, que la nature semble avoir creusé à dessein pour donner passage à des eaux puissantes, se dressent en vaste amphithéâtre de grands rochers gris, brisés en chevrons énormes, disposition géologique singulière, très rare dans les œuvres de la création. — D'une immense ouverture en ceintre, creusée à dix mètres de la base d'un rocher qui s'élève perpendiculairement à une hauteur de 106 mètres dans la paroi septentrionale du cirque, s'élancent avec impétuosité les premiers flots de la *Loue*, mêlant aussitôt leurs bruissements aux grincements aigus des scies, au tintamarre des moulins qu'ils font mouvoir dans l'usine placée presque immédiatement sous la gueule béante de la source, gouffre noir et glacial dont on ne peut, par aucun moyen, sonder les ténébreuses cavités.

La plupart des rivières ne sont, à leur origine, formées que par de minces filets d'eau ou de faibles ruisseaux, mais la Loue, elle, c'est un torrent tout entier vomi par la grotte natale, ou plutôt, c'est un fleuve qui s'échappe avec violence des entraves de sa prison, et va, dans son cours impétueux, longtemps après avoir conquis sa liberté, bouillonner en vain-

queur à travers les fragments entassés des rocs moussus qui veulent le retenir, puis s'apaiser enfin dans les vallées, ne cessant d'être terrible que pour commencer à devenir fécond.

On s'éloigne de cette vue « les sens tourmentés par on ne sait quel excès d'émotion, » comme l'a dit Charles Nodier, et l'on se dirige en revenant sur ses pas, vers le mélancolique val du Saugeais, où est situé *Montbenoit* (13 kilomètres de Pontarlier) sur la route de Morteau.

MONTBENOIT. — L'église, ainsi que le cloître de cette ancienne abbaye, dont les sires de Joux s'étaient rendus les protecteurs, sont connus dès le XIIe siècle mais le monastère date d'une époque bien antérieure peut-être. Tout ce qui caractérise leurs constructions appartient aux XIVe et XVe siècles. L'artiste et l'archéologue sont dans l'enchantement à la vue des riches fragments d'architecture gothique qui couronnent au dehors l'abside de l'église ; les appuis et les gargouilles en sont d'une grande élégance. Mais la merveille artistique de l'intérieur de cet édifice, c'est le chœur et sa boiserie sculptée. De tous les sujets traités, le sculpteur a fait une représentation satyrique des mœurs du temps où son ciseau a été inspiré de l'esprit allègre et cultivé des Bénédictins. Les moines ne s'y sont pas fait ménager plus qu'ils n'ont ménagé le profane. Ici, ce sont des figures de manants et de leurs compagnes, mécontents de leur vie de ménage, ou tourmentés par les moues que leur font des diables de toutes sortes; là, au ciel même des stalles, des

moines cachant sous le capuchon des oreilles d'âne. Plus loin, sur les panneaux des deux portes des stalles, du côté de l'autel, la femme est signalée comme un danger. A droite, Dalila fait tomber la force en même temps que la chevelure de Samson endormi ; à gauche, le prince des philosophes, Aristote, est surpris marchant à la manière d'un cheval, se traînant sur les genoux et sur les mains, un mors à la bouche. Il est monté par Campaspe, la maîtresse d'Alexandre, qui le houspille à coups de verges.

Grottes du Trésor et de Remonot. — A 5 kilomètres de Montbenoit, on trouve la grotte du *Trésor* au portique immense, capable d'abriter une cathédrale, et, un peu au delà, celle de *Remonot,* qui fut, jusqu'à ces derniers temps, l'église de la paroisse des Colombières située au-dessus du rocher. Rien de plus pittoresque que toute cette route le long du Doubs depuis *Ville du Pont* jusqu'au *Coin de la Roche,* avant d'entrer dans le *Val de Morteau,* qui, par sa gracieuse forme elliptique, rappelle celui de Saint-Sulpice, encadré comme lui par de majestueux reliefs de montagnes étagées en immenses gradins, et fermé comme lui aux deux extrémités par deux défilés.

Morteau, chef-lieu de canton, n'a point d'antiquités antérieures à la date de la belle église de son prieuré fondé au milieu du XIe siècle. On y discerne, à travers les reconstructions nécessitées comme à Montbenoit par divers incendies, les éléments primitifs d'une admirable conception de l'art gothique. Cette église, adhérente à ce qui reste des bâtiments du

prieuré, est d'un effet remarquable dans la perspective de la vallée, de quelque côté qu'on la considère. L'hôtel de ville sera, si on le veut, respectable, encore par les souvenirs qu'il rappelle comme ancien hôtel de la prévôté seigneuriale.

Plus riches en souvenirs patriotiques, les habitants de Morteau peuvent être justement fiers de la courageuse résistance que leurs ancêtres opposèrent en 1575 à un corps nombreux de protestants neuchâtelois, qui, tentant un coup de main sur leur territoire, cherchaient à se joindre à leurs coreligionnaires de Mâcon et de Montbéliard pour surprendre Besançon. L'action fut chaude, et les Neuchâtelois repoussés avec grande perte au delà du Doubs sur les rives du lac de Chaillexon. En 1639, les Mortuaciens formèrent avec leurs corps une barrière infranchissable aux bandes du farouche duc de Saxe-Weimar, qui, contraint de recourir au plus gros de ses forces pour en triompher, parvint enfin, après un long détour, à les envelopper de toutes parts et en fit un horrible massacre.

Si l'artiste ou le poète veut jouir d'un panorama des plus imposants et des plus gracieux à la fois, il ira s'assoir, par un beau coucher du soleil, au point culminant du *Tantillon,* en arrière de Morteau. L'ascension exige au plus une demi heure de marche. De là on domine tout le vallon et ses riants villages, et l'on a devant soi la quadruple rangée de montagnes dont les sommités, ici brisées en arêtes aiguës, là, dentelées comme des scies ou arrondies en croupe sous les noms de *Mont du Cerf,*

de *Châteleu*, de *Portes du Locle*, s'échelonnent à l'orient et au midi, dépassées çà et là par quelques cimes neigeuses et lointaines des Alpes rougissant aux feux du soleil couchant.

Il reste à visiter, pour clore dignement la série de nos excursions, la perle des merveilles de l'arrondissement, située dans ce canton. On comprend que nous allons parler du *Saut-du-Doubs* et des beautés de la nature qui sollicitent l'admiration sur les deux bords de la rivière avant d'y arriver.

Le Lac de Chaillexon, les Bassins et le Saut-du-Doubs [1]. — Un peu en aval de Morteau, au point de la vallée où le Doubs en sort du côté du nord-est, le long défilé qui s'étend jusqu'au Villers se rétrécit sucessivement et la rivière ralentit son cours. Sa profondeur augmente de plus en plus ; on la franchit au Villers et l'on se trouve bientôt aux *Brenets*, coquet village suisse déployé sur le flanc d'une colline qui se mire dans le lac de *Chaillexon*. Ce vaste réservoir, d'une superficie de cent hectares, n'est qu'une extravasion du Doubs Situé à environ trois kilomètres de la cataracte, il précède les bassins rocheux que la nature semble avoir taillés successivement au fleuve comme pour y recueillir ses forces avant de se précipiter. De hautes assises de rocs à pic le bordent du côté de la France, tandis que du côté opposé, le rivage s'incline par une

[1] Jusqu'ici nous n'avons parlé qu'en substance des beautés naturelles et des monuments de la contrée qui fait le sujet de cette 4e partie ; mais le *lac de Chaillexon*, les *bassins* et le *Saut-du-Doubs* appartenant par égale moitié à la Suisse et à la France, nous croyons être agréable aux lecteurs des deux pays en donnant sur ces parages si remarquables des détails de quelque étendue.

pente assez douce jusqu'à sa surface et se prête à la culture. On est, d'autre part, frappé du contraste que présentent ses deux rives: à droite, en Suisse, une industrie active, l'aisance que donnent les institutions philantropiques se développant sous l'égide de la liberté; à gauche, une industrie paralysée, un semblant de travail continu, des habitations délabrées, séjour de la misère et de son cortége obligé, en face des luxueuses demeures des Brenets.... On se demande si cette rive gauche appartient réellement à la France, cette reine des nations civilisées!

On s'embarque aux Brenets dans une petite anse formée par l'embouchure de la *Rançonnière*, humble ruisseau vaseux descendant du plateau du Locle par un passage souterrain qu'on lui a creusé dans les fissures du massif calcaire du *Col-des-Roches*.

Ici commencent les émotions du voyage. Dès que, du milieu de cette nappe d'eau qui semble endormie et dont le miroir réfléchit les sombres couronnements que forment les sapins aux montagnes environnantes, on aperçoit les hautes parois des rochers au milieu desquels on va bientôt s'engager, la mélancolie s'empare irrésistiblement de l'âme de quiconque aime la nature pour elle-même, et l'on ne saurait échapper à une espèce de fascination indéfinissable à mesure qu'on avance dans ces abîmes sans fond et sans rivages. On frémit en se voyant confié à un frêle esquif dans ces lieux solitaires, où l'on n'aperçoit plus que l'onde, le ciel et ces immenses murailles de roche grisâtre, dont la teinte lugubre réfléchit sur [illegible]es.

Après avoir dépassé les *Combes de Chaillexon*, on compte six bassins[1] qui sont chacun de véritables

[1] Les renseignements suivants trouvent ici naturellement leur place. Nous les devons à l'obligeance de M. A. B......, opticien, qui, habitant le hameau de Chaillexon, a fait de longues et précieuses observations sur la flore, la géologie, la profondeur et l'étendue des bassins du Doubs.

Contrairement à l'opinion de quelques auteurs, il ne comprend pas, et nous sommes de son avis, le lac de Chaillexon au nombre des *bassins*, qui ne sont pour lui que les sinuosités de la rivière encaissée dans les rochers.

« Le premier bassin, dit-il, dirigé de l'ouest à l'est, commence un peu plus bas que les *Combes de Chaillexon*, et finit près de la grotte de la *Toffière*. Longueur : 346 mètres ; largeur : 159 mètres ; profondeur : 19 mètres.

» Le second bassin s'étend du sud au nord, et compte 179 mètres de long ; 172 mètres de large, et 23 mètres de profondeur. On ne le quitte pas sans mettre à l'épreuve l'écho de la *Roche pesante*.

» Le troisième, dirigé de l'ouest à l'est, a 196 mètres de longueur ; 145 mètres de largeur, et 27 de profondeur.

» Le quatrième bassin est d'une étendue plus considérable que les précédents. Semblable à un immense cirque arrondi, des corniches horizontales de rocs y sont superposées en ampithéâtre ; il n'a pas moins de 382 mètres de longueur et 150 de large. C'est là que la détonation d'une arme à feu, répétée par les échos multipliés, produit un roulement à l'égal de celui du tonnerre. C'est là aussi qu'aux fêtes du *Saut-du-Doubs* le spectacle était le plus attrayant, cent barques pouvant s'y croiser à l'aise et en tout sens. Dans ce bassin, dirigé du nord au sud, la rivière n'a pas moins de 30 mètres de profondeur.

» Le cinquième bassin, dit la *Grande-Conche (conqua)*, a ses deux rives évasées et couvertes de végétation. Direction de l'ouest à l'est, longueur 430 mètres, largeur 130 mètres, et profondeur 33 mètres. A la sortie de ce bassin, on jette les yeux du côté de la cascade, on voit en avant de soi des débris de montagne qui ont glissé jusque dans le lit du Doubs ; plus loin, ce sont d'autres montagnes culbutées dont une partie présente des couches verticales attestant un travail prodigieux de la nature dans un des âges géologiques.

» Le sixième et dernier bassin est le plus petit. Il est entouré d'habitations. Le courant de la rivière devient sensible, et souvent des malheureux n'y ont pas pénétré impunément. Sur sa rive droite, et à l'extrémité du précédent, est un belvéder naturel formé de rochers superposés et produit par l'éboulement d'une partie de la montagne voisine. Ce bassin a 134 mètres de longueur, 80 de largueur, et 8 de profondeur. On y débarque pour se rendre à la cascade.

» L'issue de ce bassin se termine par un étranglement d'environ 12

lacs séparés les uns des autres par des étranglements du défilé rocheux, et ayant une direction plus ou moins uniforme. Dans quelques endroits du parcours, cependant, on a certaines échappées de vue sur des lointains assez riants pour diversifier, dans l'imagination du spectateur, les émotions qui se sont emparées de lui dès son arrivée au milieu de ces sites austères. L'aspect des rochers, quoique d'une hauteur à peu près égale de chaque côté, est varié à l'infini. Tantôt ils suivent les contours du rivage, tantôt ils n'offrent que des saillies minées par l'eau qui, autrefois, a dû les heurter avec violence. Rongés, abaissés, déchirés, ils ressemblent ici à de vieilles fortifications longtemps battues en brêche; là taillés à pic sans solution de continuité, ils présentent une muraille lisse, une barrière puissante de 200 mètres d'élévation. On ne peut douter que le niveau de la rivière n'ait atteint autrefois le sommet de ces roches, quand on voit les traces qu'elle a laissées à diverses hauteurs. Ce sont des enfoncements semblables aux ornières qu'auraient creusées, sur une surface plane, de gigantesques roues qui se prolongent en droite ligne sur ces parois, comme on a pu déjà en remarquer à *Entre-Roches* et à *Remonot*. Pendant le trajet, le batelier fait remarquer à droite une grotte appelée la *Toffière*, vaste et profonde, où l'on pénètre sans mettre pied à terre lorsque les eaux sont abondantes. Deux cé-

mètres de largeur, par lequel l'eau du lac s'écoule sur une pente de 4 p. %, et sur une longueur de 450 mètres avec l'impétuosité d'un torrent jusqu'à la cascade. Quelques moulins bordent cette portion du Doubs, dite le *Tracoulot*. »

lèbres visiteurs ont inscrit leurs noms au-dessus de son ouverture :

FRÉDÉRIC-GUILLAUME II, *roi de Prusse* (1814).
FRÉDÉRIC-GUILLAUME, *prince royal* (1819).

Et, plus tard, ô bizarrerie des choses humaines ! les officiers fédéraux du canton de Neuchâtel qui venait de secouer le joug de la domination prussienne, déguisée sous le titre de protectorat, gravèrent, en 1849, la croix de la confédération dans l'écusson républicain, dominant ces noms monarchiques.

Après son couronnement, l'impératrice Joséphine, lors de son voyage dans la principauté de Neuchâtel, au temps de Berthier, avait aussi visité le *Saut-du-Doubs* et la grotte de la *Toffière*.

Différentes configurations de rochers, vus de certains points, leur ont fait donner, par leur ressemblance assez imaginaire, à celui-ci le nom de *Tête de Louis-Philippe*, à cet autre la désignation de *la Vierge portant l'enfant Jésus*. Ce troisième, sur la rive suisse, présente à l'imagination le profil de la *Tête de Calvin*, dont il est original d'être venu ici, en terre protestante, inventer l'image en face de la Vierge qui domine les rochers du rivage de la France catholique. Ailleurs, au-dessus du *Saut*, encore en France, la crédulité populaire veut voir dans un monolithe détaché de la haute paroi des rocs, un *moine* encapuchonné, debout, les mains jointes sous son manteau.

Au dernier bassin, le Doubs quitte son immobilité et commence sa course, dont la rapidité aug-

mente progressivement à mesure qu'il s'engage dans un étroit canal désigné sous le nom de *Tracoulot*, et hérissé de pointes de roches qui sont autant d'écueils. Ici le courant est irrésistible, et malheur aux imprudents qui y ont laissé dériver leur embarcation ! La tradition rapporte un grand nombre d'événements tragiques arrivés en ce lieu.

Débarqué à l'extrémité du bassin le plus inférieur, le curieux se dirige à un kilomètre de là sur un rocher saillant qui domine le gouffre pour contempler le *Saut-du-Doubs*. Il aperçoit distinctement une plate-forme, recourbée en croissant, où les eaux frémissantes descendent comme un trait le long du canal, heurtant les écueils entassés dans son lit, s'élançant en une seule gerbe de passé 27 mètres de haut, et qui, bondissant dans leur chute sur diverses assises gigantesques de rochers, vont s'engouffrer, avec un épouvantable fracas, dans la gueule d'un abîme dont la profondeur n'a jamais pu être sondée. Le bruit et l'aspect de la chute de cette masse d'eau, présentant une surface de près de 300 mètres carrés, bouleverse la pensée. On est assourdi; on croit sentir le sol trembler sous ses pieds. Le brouillard qui flotte constamment au-dessus de la cataracte glace, pour ainsi dire, le sang dans les veines : l'œil ose à peine s'arrêter sur ce qui se passe en bas; c'est un affreux bouillonnement, un chaos de roches noires et d'écume éblouissante de blancheur. On se sent entraîné vers l'abîme par une force vertigineuse, si on le contemple pendant quelques minutes consécutives.

Derrière la plate-forme s'élèvent les rochers qui

font suite, en hauteur, à ceux des bassins; on en saisit mieux l'effet, comme accessoire grandiose de la scène, lorsqu'on a descendu un sentier à la gauche du fleuve, pour aller se placer sur des blocs de roche éboulés qui sont venus rouler au bord de l'abîme, précisément au-dessus de la chute. Alors, si l'on y est arrivé au moment où le soleil descend à l'horizon, le spectacle présente un coup-d'œil magnifique. Les eaux de la cataracte se nuancent des vives couleurs d'arcs-en-ciel qui se croisent au milieu des vapeurs flottantes que l'on voit se condenser sur les parois des rochers et sur les feuillages lustrés des végétaux dont est couronné le paysage, puis, sur la croupe des flots qui tombent en nappes éblouissantes, on voit courir et briller comme une pluie de topazes, de perles, d'émeraudes et de rubis. Que dire encore? Ces jeux de la lumière solaire décomposée, cette rosée perpétuelle, la blancheur de ces flots d'écume contrastant avec ces rocs noircis par le temps, les grondements solennels de la cataracte décuplés par les échos nombreux qui environnent la vaste enceinte du bassin inférieur que sillonne fréquemment le Martin-Pêcheur, au vol direct et prompt comme celui de la flèche, tous ces effets et ces contrastes sont saisissants!!

Chaque année, lorsque la principauté de Neuchâtel relevait de l'empire français, les bassins du Doubs étaient arrachés à leur solitude par une fête telle qu'on en célébrait dans les plus beaux jours de la Grèce antique. Elle avait lieu le second ou le troisième dimanche de juillet, et, en 1812, on a compté à cette réunion plus de 6,000 per-

sonnes venues de France et de la Suisse. Cette institution avait pour objet de resserrer les liens de fraternité qui, à tant de titres, doivent exister entre les deux nations.

Le jour de l'assemblée, les rochers qui bordent la cascade se couvraient des populations voisines. Des tentes, répandues çà et là sur les rives, offraient leurs abris à des sociétés nombreuses. On voyait arriver une foule de barques ornées de guirlandes, amplement pavoisées, glissant sur le Doubs au bruit des instruments. Bientôt le son des fanfares annonçait une cérémonie particulière. Alors les barques des deux peuples se divisaient et formaient deux flottes qui s'avançaient au-devant l'une de l'autre, précédées chacune d'un canot monté ici par les magistrats du département du Doubs, là par ceux de la Suisse. Ils se complimentaient mutuellement et se réunissaient. Leur suite les imitait, et, Francomtois et Neuchâtelois, se mêlant, ne formant qu'un peuple, qu'une famille, se félicitant en commun, s'abandonnaient aux élans de la plus franche cordialité jusqu'au soir de ce beau jour où cette nature sublime, endormie toute l'année, se réveillait un moment aux cris d'allégresse de la multitude répétés par les échos et dominés de temps en temps par la voix solennelle de la cataracte.

Depuis quelques années, des esprits bien inspirés essaient de ressusciter cette fête si imposante où Suisses et Français du voisinage redevenaient tous enfants de la même Séquanie, comme l'étaient leurs pères. Espérons qu'ils réussiront dans leur généreuse tentative et que la célébration annuelle de

la plus brillante solennité de ces montagnes reprendra son ancien éclat.

Le Saut-du-Doubs, les bassins et le lac de Chaillexon doivent être inséparables les uns des autres dans la pensée des visiteurs. Le premier est l'objet déclaré du voyage; le lac et les bassins fournissent le théâtre principal de la fête. C'est là que, dans des parties de plaisir isolées, la bruyante jeunesse des deux nations se plaît à faire retentir le perçant cri de joie des anciens temps, l'inimitable IAAOU KOUKOUKOU, qui a peut-être été un EVOHÉ IACCHO des Celtes. On appelle cela *hutsi*. Il faut qu'un gosier humain ait été formé de bonne heure dans les campagnes séquanaises à cette retentissante et rauque émission de voix, où les poumons sont soumis à une rude épreuve, pour devenir capable de hutsi à la satisfaction de tous.

Au-dessous de la cataracte, le Doubs fuit et disparaît dans une gorge profonde. Il a quitté la limite de l'arrondissement de Pontarlier à gauche, et, à droite, celle du canton de Neuchâtel, ces deux circonscriptions dont nous nous étions proposé, avec celle du parcours du chemin de fer Franco-Suisse entre Neuchâtel et Pontarlier, la description sommaire dans ce livre.— Notre tâche trouve donc ici naturellement son terme.

NOTIONS INTÉRESSANTES

SUR LE

FRANCO-SUISSE

DE NEUCHATEL A PONTARLIER

LONGUEUR DE LA LIGNE (sur Suisse, 40k319; sur France, 11k994). 52k313m00

POINT CULMINANT au passage à niveau de la route cantonale des Verrières au Locle (15 kilomètres de Pontarlier 941m75

POINT LE PLUS BAS (tunnel et pont du Seyon, 1k600m de Neuchâtel) 476m99

Différence entre les deux points au-dessus du niveau de la mer . . . . 464m76.

Rampes et pentes les plus fortes, 0m021mm par mètre.

NOMBRE DE

Gares et stations. 8

Tunnels 12

Ponts par-dessus	1
Ponts sur des cours d'eau	6
Passages à niveau	35
Passages sous rails, aqueducs, etc.	77
Viaducs	4

GARES ET STATIONS.

	Altitudes.	Longueurs.
1. Gare de NEUCHATEL (palier)	482m 99	363m 70
2. Station d'Auvernier (palier)	495m 99	450m 00
3. id. de Noiraigue (palier)	731m 85	738m 00
4. id. de Travers (pente)	752m 00	327m 50
5. id. de Couvet (palier)	778m 27	430m 00
6. id. de Boveresse (pente)	833m 44	405m 10
7. id. des Verrières-Suisses (pente)	934m 43	573m 00
8. id. des Verrièrs-de-Joux (projet)	id.	id.
9. Gare de PONTARLIER	839m 66	604m 00
Différence d'altitude entre les gares de Neuchâtel et Pontarlier	356m 67	id.

TUNNELS.

	Longueurs.
1. Du Seyon	17m 90
2. De la Loge	38m 34
3. De Rochefort	63m 67
4. Du Champ-Rouge	85m 04
5. De la Verrière	157m 27
6. Du Bois-de-Ban	152m 40
7. Des Moyats	325m 30
8. Des Places-Bourgeoises	67m 05
9. De Brot	455m 07
10. De Fleurier	546m 00
11. De Saint-Sulpice	257m 00
12. Du Haut-de-la-Tour	305m 00

PONT. PAR-DESSUS.

1. Entre Couvet et Boveresse.

PONTS SUR DES COURS D'EAU.

	Hauteurs absolues.	Longueurs.
1. Sur le Seyon (1 arche de 8 mètres d'ouverture)	17m 00	8m 00
2. (Biais). Sur l'Areuse (cascade) (1 arche de 18 mètres d'ouverture). .	18m 00	18m 00
3. (Biais) Sur l'Areuse 2 arches de 12 mètres d'ouverture)	3m 50	24m 00
4. Sur le canal du Furcil (1 arche de 3 mètres d'ouverture)	id.	3m 00
5. Sur la Noiraigue (1 arche de 8 mètres d'ouverture)	id.	8m 00
6. (Biais.) Sur le Doubs (2 arches de 12 mètres d'ouverture).	12m 85	24m 00

VIADUCS.

1. De Serrières (3 arches de 12 mètres d'ouverture)	31m 75	80m 00
2. De Couvet (6 arches de 12 mètres d'ouverture)	25m 50	114m 00
3. De l'Huguenaz (4 arches de 12 mètres d'ouverture.	29m 60	103m 00
4. De la Prise-Milord	24m 70	87m 00

DÉTAILS SUCCINCTS

RELATIFS AUX

AUTRES CHEMINS DE FER DANS LE CANTON

Limite du canton de Berne, à 1 kilomètre du Landeron.
Différence d'altitude entre les deux points extrêmes de la ligne 16m 50

NEUCHATEL : à 21 kilom. de Vaumarcus ; — 13 du Landeron ; — 14 de la limite du canton de Berne.

TUNNELS.

	Longueur.
1. Du Seyon (commun au Franco-Suisse du Val-de-Travers)	57m 90
2. De Saint Blaise	155m 00

VIADUCS.

	Hauteurs absolues.	Longueurs.
1. De Boudry (10 arches de 15 mètres d'ouverture et 1 de 20 mètres). .	38m 70	224m 80
2. De Serrières (commun au Franco-Suisse du Val-de-Travers) . . .	31m 75	81m 00

JURA INDUSTRIEL

DU LOCLE A NEUCHATEL

LONGUEUR DE LA LIGNE. . . . . 37 kilomètres.
POINT CULMINANT (au tunnel du Mont-Sagne) . 1048m 95
POINT LE PLUS BAS (à la gare de Neuchâtel) . 482m 99

Différence d'altitude : 565m 96

Rampes et pentes les plus fortes : 0m 027mm par mètre.

STATIONS ET GARE.

	Station	Altitudes.
1.	Du Locle	944m 96
2.	Des Eplatures	1016m 66
3.	De Chaux-de-Fonds	991m 61
4.	Roc-mil-Deux	1048m 95
5.	Hauts-Geneveys	954m 20
6.	Geneveys-sur-Coffrane	849m 20
7.	Rochefort (rebroussement)	689m 20
8.	Corcelles	534m 20
9.	NEUCHATEL	482m 99

Altitude à la station du Locle. . . 944m 96
Altitude à la gare de Neuchâtel . . 482m 99

Différence entre les deux points extrêmes de la ligne 461m 97

TUNNELS.

	Longueurs.
1. Du Mont-Sagne (puits d'une profondeur de 157^m 34)	1355^m 65
2. Des Loges (cinq puits, dont un profond de 226^m 60 sous la Vue-des-Alpes)	3260^m 49
3. Du Gibet (puits de 27^m de profondeur). . .	656^m 00

DISTANCES SANS FRACTIONS DE KILOMÈTRES

De Neuchâtel à Paris, Lyon et aux principales villes de l'est de la France, sur les voies ferrées correspondant avec le Franco-Suisse.

DE NEUCHATEL A

Paris	506	kilomètres.
Lyon (par Bourg).	305	»
Lyon (par Dijon)	386	»
Bourg	228	»
Ambérieux (embranchement sur Genève depuis Lyon).	245	»
Dijon.	193	»
Belford	287	»
Montbéliard	269	»
Gray	198	»
Besançon	191	»
Dole	146	»
Lons-le-Saunier (par Mouchard). . . .	164	»
Poligny id.	135	»
Arbois id.	123	»
Salins id.	122	»
Mouchard.	114	»

ALTITUDES COMPARÉES DES DEUX CÔTÉS DU JURA.

A Neuchâtel (versant oriental), niveau moyen du lac	433m 05
A Mouchard (niveau occidental) niveau du rail à la gare	287m 55
Différence :	145m 50

Point culminant de la ligne de Neuchâtel à Mouchard (Verrières)	941m 75
Point le plus bas (à Mouchard même)	287m 55
Différence :	654m 20

ALTITUDES

Des lieux et des points culminants remarquables dans le canton de Neuchâtel, dans l'arrondissement de Pontarlier et à leur horizon.

Areuse (source de l')	804	mètres.
Bevaix (signal à la pointe de)	449	»
Bienne (niveau du lac de)	433	»
Brenel (lac de) au canton de Vaud	909	»
Brévine (sol de la maison blanche)	1083	»
Brot-Dessous (auberge)	860	»
Buttes (signal militaire)	897	»
Cerf (borne au mont du)	1293	»
Champvent (mont)	1232	»
Chasseral (mont)	1623	»
Chasseron (mont)	1620	»
Chateleu (mont)	1287	»
Chaumont (signal au)	1175	»
Chauffaud (portes du Locle)	1070	»
Cicon (mont)	978	»
Côte-aux-Fées (signal)	1222	»
Couvet (au pont)	737	»
Cret-de-l'Oure (mont)	1279	»
Creux-du-Vent (signal)	1471	»

Dole (La). . . . . 1685 mètres.
Doubs (source du) . . . . 937 »
Doubs (à Morteau) . . . . 754 »
Doubs (à sa sortie du département). . . . 186 »
Frasne (station française de Pontarlier à Mouchard, la plus élevée de toutes celles des rails-way de France) . . . . 857 »
Fourgs (les). . . . . 1090 »
Frambourg (passage à niveau). . . . . . 864 »
Frontière Franco-Suisse (sur la voie) . . . 926 »
Genève (lac de) . . . . 790 »
Gorgier (château de). . . . . 519 »
Joux (ferme au-dessus des Ponts). . . . . 1172 »
Joux (fort français, à la terrasse du donjon). 995 »
Joux (lac de) au canton de Vaud. . . . . 994 »
Jougne (point culminant du bourg) . . . . 1040 »
Larmont (fortin du), en face du fort de Joux 1039 »
Locle (aux Billodes) . . . . 919 »
Loges (point culminant, Vue des Alpes) . . 1286 »
Monlesi (glacière au nord de Fleurier). . . 1099 »
Malpas (lac de) en France. . . . . 901 »
Môtiers-Travers (Châtelard de). . . . . . 850 »
Mont-Blanc. . . . . 4812 »
Montmollin (signal). . . . . 779 »
Montendre (Vaud) . . . . 1689 »
Morat (lac de). . . . . 435 »
Mont-d'Or . . . . 1474 »
Mouthe . . . . 991 »
Neuchâtel (niveau moyen du lac). . . . . 433 »
Noirmont. . . . . 1099 »
Pierre-à-Bot (bloc erratique au flanc du Chaumont) . . . . 717 »
Pierre-à-Bout (monument druidique près de la gare de Pontarlier) . . . . 836 »
ıtarlier (gare). . . . . 837 »

Pontarlier (Grand'rue)	831	mètres.
Pouilleret (signal au mont)	1281	»
Poupet (au-dessus de Salins)	853	»
Remoray (lac de)	851	»
Rizon (au gros cret)	1423	»
Rousses (lac des)	1130	»
Saint-Point (lac de)	851	»
Salins (fort Saint-André)	586	»
Saint-Sulpice (pont de la Roche)	748	»
Soliat (ferme du Cret-du-Vent).	1394	»
Serrières (signal)	540	»
Suchet (mont) au canton de Vaud.	1595	»
Taureau (mont)	1326	»
Tête-de-Rang (signal).	1428	»
Thoune (lac de)	590	»
Tourne (signal militaire)	1292	»
Travers (pont de)	732	»
Travers (signal au-dessus du Cret)	1215	»
Valangin (devant la fontaine).	652	»
Vaulion (dent de) au canton de Vaud . . .	1494	»
Verrières (à la citadelle, point culminant du Franco-Suisse)	942	»
Verrières (seuil du temple)	938	»
Verrières (signal au-dessus des)	1218	»

ERRATA

Page 15, dernière ligne : au lieu de *Couvet*, lisez *Fleurier*.
« 77, ligne 18 : au lieu de *quatre et moulins*, *300*, lisez *quatre moulins*, et 300, etc.
» 79, » 15 : au lieu de *Sigg*, lisez *Gigy*.
» 97, » 27 : au lieu de *convexe*, lisez *concave*.
» 101, » 5 : ajoutez *Môtiers*- devant *Travers*.
» 105, » 5 : au lieu de *Monlery*, lisez *Monlesi* (mot patois qui signifie *mon loisir*).

Nota. — Plusieurs irrégularités résultant du désaccord des ouvrages où nous avons puisé les chiffres des altitudes, existent dans ce livre sous ce rapport. — Nous engageons le lecteur à ne regarder comme exacts que les chiffres des hauteurs placés dans un des tableaux qui sont à la fin de ce volume.

TABLE MÉTHODIQUE

TROISIÈME PARTIE.

QUATRIÈME PARTIE.



